



HAL
open science

Fouilles et investigations à Ereruyk. Rapport de la campagne de 2014

Patrick Donabédian, Paul Bailet, Andreas Hartmann-Virnich, Christophe Jorda, Fabien Krähenbühl, Georges Marchand, Damien Martinez

► **To cite this version:**

Patrick Donabédian, Paul Bailet, Andreas Hartmann-Virnich, Christophe Jorda, Fabien Krähenbühl, et al.. Fouilles et investigations à Ereruyk. Rapport de la campagne de 2014: Mission archéologique franco-arménienne du LA3M à Ereruyk, Arménie. [Rapport de recherche] Aix-Marseille Université (AMU) et CNRS - Laboratoire LA3M, UMR 7298. 2014. halshs-01075566

HAL Id: halshs-01075566

<https://shs.hal.science/halshs-01075566>

Submitted on 18 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ԼԱՅՄ-ի հայ-ֆրանսիական հնագիտական արշավախումբը Երեբույքում
ՊԵՂՈՒՄՆԵՐ ԵՒ ՀԵՏԱԶՈՏՈՒԹՅՈՒՆՆԵՐ ԵՐԵՐՈՒՅՔՈՒՄ

2014 թ. գիտարշավի հաշվետվություն

(2014 թ. մայիսի 31 – հունիսի 17)



FOUILLES ET INVESTIGATIONS À ERERUYK

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANCO-ARMÉNIENNE DU LA3M

RAPPORT DE LA CAMPAGNE DE 2014

Texte, Illustrations et Annexe

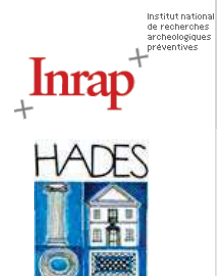


Aix-Marseille
Université

CNRS
UMR 7298

Dates de
l'intervention:
31 mai -
17 juin
2014

Octobre 2014



MISSION ERERUYK

Rapport de fouilles et d'investigations

Campagne 2014

ERERUYK
SITE PALÉOCHRÉTIEN ET MÉDIEVAL
(Chirak, Arménie)

Texte et illustrations

Patrick Donabédian (dir.),
Paul Bailet, Andreas Hartmann-Virnich, Christophe Jorda,
Fabien Krähenbühl, Georges Marchand et Damien Martinez

Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M), UMR 7298
CNRS / Aix-Marseille Université
Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

Illustration de couverture :

- en haut : Ereruyk, vue générale de la basilique Saints Jean-Baptiste et Etienne, depuis le nord-ouest (cliché : P. Donabédian, LA3M, 2014).

- en bas : vue des fouilles en cours de réalisation à l'intérieur de la basilique (cliché : P. Donabédian, LA3M, 2014).

Avant-propos

À la mémoire de Georges Marchand,
né le 16 juin 1951 à Oran, mort le 15 juin 2014 à Gyumri, Arménie



La campagne 2014 de la mission archéologique franco-arménienne du LA3M à Ereruyk a été profondément endeuillée par le décès de notre très cher ami et collègue Georges Marchand. Il nous a été enlevé la veille de ses 63 ans, le 15 juin 2014, dans le foyer qui nous hébergeait, à Gyumri. Des soins de dernière minute qu'il devait recevoir peu avant le départ de notre mission l'avaient retenu à Montpellier ; néanmoins, soucieux de la bonne exécution de la campagne, il avait tenu à nous rejoindre très vite en Arménie. Signes avant-coureurs de la fin tragique qui se préparait, de graves malaises, d'abord sur le site d'Ereruyk, puis à l'excellent nouvel hôpital de Gyumri où nous l'avions fait admettre pour examen urgent, auraient dû nous alerter... Mais Georges était fidèle à lui-même et à l'image que nous gardons de lui : joyeux, optimiste, attentif aux autres, beaucoup moins à lui-même. Aux médecins qui avaient observé une dilatation de l'aorte, il s'empressait d'affirmer qu'il avait apprivoisé cette anomalie de l'artère et espérait pouvoir vivre avec.

Ingénieur géomètre, employé par les services du cadastre, Georges était un topographe hors pair, et c'est à lui que nous devons la quasi totalité des relevés topographiques qui rendent compte de nos fouilles, sondages et investigations. Nous n'oublierons pas la haute et forte silhouette de notre ami, posté sur la *kerpis* de « notre » basilique, comme le prêtre bonhomme du culte très humain de la curiosité scientifique, derrière son grand trépied et le précieux tachéomètre qui lui était généreusement prêté, chaque année, par l'association ADAL de Lattes. Le plan général du site d'Ereruyk, en particulier, préparé et réalisé par Georges avec la participation de plusieurs membres de notre équipe, au premier rang desquels Laurent Schneider, lors des campagnes 2009-2011, avait servi de préalable indispensable à nos travaux ultérieurs ; il avait nécessité de longues semaines de labeur et la saisie de milliers de points dont l'assemblage très soigneux constitue un magnifique document qui fait honneur à la mission et, avant tout, rend hommage à Georges.

C'était aussi un archéologue généraliste très expérimenté, membre associé de notre laboratoire, qui ne refusait jamais de prêter main forte sur les divers points du chantier, et participait aux fouilles avec entrain et compétence. Sa fidélité et son dévouement étaient exemplaires : ces trois dernières années, n'obtenant plus de mise à disposition de son administration, il n'hésitait pas à prendre sur son temps de congés pour rendre possibles nos

campagnes. Voyageur infatigable, homme généreux et ouvert, toujours prêt à partir pour appuyer de ses talents une mission difficile, Georges était en même temps un érudit, passionné par la nature et ses merveilles, un botaniste, un entomologiste... qui nous enchantait par ses explications et commentaires. C'était enfin un délicieux camarade de campagne, d'une extrême gentillesse et d'une constante bonne humeur. Son absence est douloureuse. Toujours présent dans nos mémoires, le souvenir de Georges Marchand restera indissociablement lié, parmi bien des expéditions archéologiques, à la mission d'Ereruyk.

Patrick Donabédian,
pour l'équipe de fouille

SOMMAIRE

Avant-propos

SECTION I : DONNÉES ADMINISTRATIVES

Fiche signalétique

Générique des intervenants

SECTION II : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

1. Introduction

1.1.	Le site	11
1.1.1.	Situation géographique	11
1.1.2.	Les recherches du LA3M à Ereruyk	11
1.1.3.	Éléments architecturaux de datation de la basilique	12
1.1.3.1.	Relative homogénéité de conception et de construction	12
1.1.3.2.	Affinités avec des églises syriennes du V ^e -VI ^e s.	14
1.1.3.3.	Lien particulier avec des monuments de la fin du V ^e s.	15
1.1.3.4.	Décor architectural et ornementation sculptée	17
1.1.4.	Éléments de datation des autres composantes de l'ensemble	17
1.1.4.1.	Salles rupestres	17
1.1.4.2.	Enceinte	18
1.1.4.3.	Zone commémorative et funéraire	18
1.1.4.4.	Habitat	20
1.1.4.5.	Bâtiment quadrangulaire	21
1.1.4.6.	« Barrage »	22
1.2.	Données fournies par l'épigraphie	23
1.2.1.	Deux inscriptions grecques à l'extrémité est de la façade sud de la basilique	23
1.2.2.	Inscription arménienne du prêtre Yakob à l'intérieur de la basilique	26
1.2.2.1.	Texte de l'inscription du prêtre Yakob	27
1.2.2.2.	Datation de l'inscription du prêtre Yakob	27
1.2.2.3.	Autres renseignements fournis par l'inscription	29
1.2.2.4.	Inscription du prêtre Yakob et fonction mémoriale du sanctuaire	30
1.2.3.	Inscription d'une reine d'Arménie de 1028	31
1.2.4.	Inscription d'Ani, d'environ 1210	33
1.3.	Le contexte de l'intervention	34
1.3.1.	Le cadre de l'intervention	34
1.3.2.	La durée de l'intervention et l'équipe de terrain	35
1.4.	Problématique et méthodologie	36
1.4.1.	Problématique de l'étude	36
1.4.2.	Méthodologie	36
1.4.2.1.	L'étude archéologique	36
1.4.2.2.	L'enregistrement de terrain	37
1.4.3.	Études et analyses	37
1.4.4.	Mesures de préservation des vestiges à l'issue de la campagne de 2014	38

2. Résultats de l'étude archéologique	39
2.1. Étude du bâti de la basilique et de l'enceinte orientale	39
2.1.1. Observations sur le mur gouttereau sud de la basilique	39
2.1.2. Observations sur l'enceinte orientale	41
2.1.2.1. Classement des constructions	42
2.1.2.2. MUR 1100	42
2.1.2.3. MUR 1200	43
2.1.2.4. Saillant absidal nord SAL 1110	44
2.1.2.5. Saillant-« contrefort » SAL 1210	44
2.1.2.6. Saillant-« contrefort » SAL 1410	45
2.1.2.7. Saillant absidal sud SAL 1510	45
2.1.2.8. Saillant-« contrefort » SAL 1610	45
2.1.3. Synthèse de l'analyse archéologique du bâti	46
2.2. L'étude archéologique du cimetière et du sous-sol de la basilique	47
2.2.1. Le sondage 12 : la basilique	47
2.2.1.1. Les fondations de la basilique	47
2.2.1.2. Séquence sédimentaire	48
2.2.2. L'exploration de l'exèdre aménagée dans le mur d'enceinte oriental (SAL 1410) et de ses abords	49
2.2.3. Le sondage 6	49
2.2.3.1. Les données acquises en 2012-2013	49
2.2.3.2. Les inhumations	50
2.2.3.3. Séquence stratigraphique et essai de chronologie	52
2.2.4. Synthèse sur l'occupation funéraire	54
2.2.4.1. Organisation et chronologie des séquences funéraires	55
2.2.4.2. Essai de typo-chronologie des tombes	59
2.2.4.3. Le mobilier funéraire	59
2.3. L'étude géoarchéologique du barrage	60
2.3.1. Les missions de 2011, 2012 et 2013	60
2.3.2. Les données acquises en 2014	62
2.3.3. Bilan	63
2.4. Quelques observations complémentaires	64
3. Conclusion	65
3.1. Résultats de la campagne 2014	65
3.2. Formation, valorisation, vulgarisation, communication	66
3.3. Perspectives pour 2015	67
Bibliographie	69
Illustrations	75
Annexe – Catalogue des sépultures	143

Section I :

L'opération archéologique. Données administratives

Fiche signalétique

Identité du site

Localisation

Pays : République d'Arménie

Département : Marz (= province) de Chirak

Commune : village d'Anipemza

Lieu-dit ou adresse : Ereruyk

Coordonnées géographiques : lat. 40°26'24"N, long. 43°36'33"E méridien de Greenwich

Nom donné au site : Ereruyk

Propriétaire du terrain : Etat arménien

Opération archéologique

Nom de l'opération archéologique : Mission archéologique franco-arménienne du LA3M à Ereruyk (Arménie)

N° de l'autorisation de fouille : 10 (16/06/2014)

Valable jusqu'au 31 décembre 2014

Titulaire : M. Hamazasp KHATCHATRYAN, Directeur du Musée régional du Chirak (Gyumri, Arménie)

Opérateur archéologique : Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M, UMR 7298, CNRS / Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence)

Adresse : MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, 13094 Aix-en-Provence, France

Responsables scientifiques : a) Directeur du Musée régional du Chirak (Gyumri, Arménie), b) Chef de la Mission du Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M), UMR 7298, CNRS / Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence, France) à Ereruyk.

Maître d'ouvrage des travaux : Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M, UMR 7298, CNRS / Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence, France)

Type d'intervention : sondages et fouilles

Emprise du projet : env. 100 m²

Surface à étudier : env. 2000 m²

Dates d'intervention : du 2 au 26 juin 2014

Nature des découvertes

Nature des découvertes :

Ossements humains, fragments de céramique, fragments de tuile, mobilier lapidaire

Lieu de dépôt du mobilier archéologique : Dépôt archéologique du Musée régional du Chirak, Gyumri, Arménie, sauf pour le lapidaire déposé sur place, en accord avec le partenaire responsable local.

Générique des intervenants

A. Intervenants phase préparatoire et suivi administratif

- *Chef de mission, Patrick Donabédian, Maître de conférences d'études arméniennes, HDR, historien d'art, LA3M, UMR 7298, CNRS / Aix-Marseille Université (Aix-en-Provence)*
- *Responsable scientifique et administratif local, Hamazasp Khatchatryan, archéologue, Directeur du Musée régional du Chirak (Gyumri, Arménie).*

B. Intervenants phase terrain

Partie française (complétée par un collègue suisse) :

- *Patrick Donabédian, chef de mission*
- *Damien Martinez, responsable d'opération archéologique, archéologue, Bureau d'études archéologique HADES / Doctorant à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.*
- *Fabien Krähenbühl, responsable de secteur, archéologue, Université de Lausanne (Suisse)*
- *Paul Bailet, anthropologue, UMR 6130, Service Archéologie et Patrimoine, Direction des Affaires Culturelles, Draguignan, Communauté d'agglomérations dracénoise*
- *Georges Marchand, géomètre topographe, Ministère du Budget, Direction générale des finances publiques, Direction régionale du Cadastre, Montpellier ; archéologue, chercheur associé au LA3M et à l'UMR 5140, CNRS, Montpellier-Lattes*
- *Christophe Jorda, ingénieur géomorphologue, Chargé d'Opérations et de Recherche, INRAP, UMR 5140, CNRS, Montpellier-Lattes*
- *Andreas Hartmann-Virnich, professeur d'histoire de l'art et d'archéologie médiévale, LA3M, UMR 7298, CNRS / Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence*
- *Stéphane Messerschmitt, retraité, bénévole, étudiant en archéologie.*

Partie arménienne :

- *Hamazasp Khatchatryan, coresponsable de la mission, archéologue, Directeur du Musée régional du Chirak, Gyumri (Arménie)*
- *Larissa Eganyan, archéologue, Inspectrice régionale du patrimoine, collaboratrice du Musée régional du Chirak, Gyumri*
- *Robert Sargsyan, archéologue, fouilleur, chauffeur, Musée régional du Chirak*
- *Aram Margaryan, archéologue, fouilleur, Musée régional du Chirak*
- *Hamlet Avetisyan, archéologue, fouilleur, restaurateur, Musée régional du Chirak*
- *Lusiné Harutyunyan, étudiante en master d'archéologie, Université d'Etat d'Erevan*
- *Anna Azizyan, archéologue, dessinatrice, artiste-peintre, collaboratrice du Musée Ereboundi (Erevan)*
- *deux jeunes stagiaires, Musée régional du Chirak.*

Relevés de terrain :

- *Georges Marchand, topographe*
- *Damien Martinez, responsable d'opération*
- *Fabien Krähenbühl, responsable de secteur*
- *Christophe Jorda, géomorphologue*
- *Andreas Hartmann-Virnich, archéologue et historien d'art*

Photographies :

- *Patrick Donabédian, chef de mission*
- *Damien Martinez, responsable d'opération*
- *et tous les membres de la mission.*

C. Intervenants phase rapport

Équipe de rédaction :

- *Patrick Donabédian, chef de mission*
- *Damien Martinez, responsable d'opération*
- *Fabien Krähenbühl, responsable de secteur*
- *Christophe Jorda, géomorphologue*
- *Andreas Hartmann-Virnich, archéologue et historien d'art*
- *Paul Bailet, anthropologue*

Infographie :

- *Damien Martinez, responsable d'opération*
- *Fabien Krähenbühl, responsable de secteur*
- *Paul Bailet, anthropologue*
- *Georges Marchand, topographe*
- *Christophe Jorda, géomorphologue*

Mise en forme :

- *Patrick Donabédian, chef de mission*
- *Damien Martinez, responsable d'opération*

Remerciements

Les membres de la mission tiennent à exprimer leur gratitude aux personnes et organismes suivants :

- L'Ambassade de France en Arménie et son Conseiller de coopération et d'action culturelle, M. Jean-Michel Kasbarian ;
- Le Ministère arménien de la culture et la vice-ministre en charge du patrimoine, Mme Arev Samuelyan ;
- L'Institut d'Archéologie et d'Ethnographie de l'Académie des Sciences d'Arménie et son directeur, M. Pavel Avetissyan ;
- L'INRAP et son responsable des relations internationales, M. Kai Salas Rossenbach ;
- La Fondation arméno-suisse KASA, sa présidente, Mme Monique Bondolfi, et sa directrice, Mme Anahit Minassian ;
- L'agence Voyage Armenia / Voyages MAS (Erevan) et sa directrice, Mme Mariné Sargsyan ;
- L'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc (ADAL, Lattes) et son animatrice, Mme Alexandrine Garnotel.

Section II :
**Résultats scientifiques
de l'opération**

1. Introduction

1.1. Le site et son histoire à la lumière des travaux du LA3M (P. Donabédian)

1.1.1. Situation géographique

L'ensemble de vestiges architecturaux d'Ereruyk se trouve dans la partie nord-ouest de la république d'Arménie, à l'extrémité sud de la province (« marz ») de Chirak (**fig. 1**), à la lisière est du village d'Anipemza. Ce village et le site d'Ereruyk sont établis sur un plateau volcanique, sur la rive orientale de l'Akhuryan, rivière nommée en turc Arpa tchai, qui marque, à l'extrémité nord-ouest de l'Arménie, la frontière avec la Turquie (**fig. 2**). Le profond canyon creusé dans les laves par cette rivière traverse du nord au sud un plateau d'une altitude moyenne de 1400 m, qui s'étend de la région de Kars en Turquie à celle de Gyumri en Arménie, et qui correspond à la province historique de Chirak de l'Arménie médiévale. L'actuel « marz » de Chirak, avec la ville de Gyumri pour chef-lieu, en constitue la partie orientale. Connue dans l'Antiquité pour être le grenier à blé de l'Arménie, le Chirak est aujourd'hui un plateau d'aspect assez aride et par endroits steppique, entouré de sommets que les neiges couvrent de la fin du mois de septembre jusqu'au mois de mai. Mais la riche terre noire que révèlent les champs cultivés aux alentours de Gyumri et les lopins de terre dégagés de leurs pierres sur le plateau attestent les potentialités agricoles de la région. Les roches déposées là par les volcans aujourd'hui éteints sont principalement du tuf et du basalte. Les gisements de tuf d'Ereruyk et de Haykadzor, en face d'Ani, la capitale médiévale de l'Arménie, sont réputés pour la qualité des blocs de couleur orange qu'ils fournissent.

Les coordonnées géographiques d'Ereruyk sont : lat. 40°26'24"N, long. 43°36'33"E méridien de Greenwich ; alt. 1400 m. Le site se trouve à 45 km au sud-ouest de la ville de Gyumri.

1.1.2. Les recherches du LA3M à Ereruyk

Le Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M) d'Aix-en-Provence, en coopération avec l'Académie des sciences d'Arménie (Institut d'archéologie et d'ethnographie) et, sur place, avec le musée régional du Chirak (Gyumri), conduit depuis 2009 une mission archéologique franco-arménienne sur le site d'Ereruyk. Les travaux sur le site ont lieu chaque année, durant les mois de juin ou de septembre. L'ensemble d'Ereruyk comporte les ruines de plusieurs constructions : une basilique, une enceinte, une aire funéraire et commémorative sur le flanc sud-est de la basilique, un groupe d'habitations (et peut-être d'étables ou de bergeries) au sud et à l'ouest de celle-ci, une petite construction quadrangulaire en contrebas au nord-est, et un ouvrage fait de plusieurs murs parallèles ayant servi de barrage plus loin au sud-est, dans le vallon. S'y ajoutent deux salles rupestres au nord de la basilique, et deux centaines de fragments de pierres sculptées, provenant notamment de l'église et des stèles et colonnes commémoratives qui se dressaient près d'elle.

Dans le but de cerner autant que possible la chronologie relative et absolue des composantes de cet ensemble, de tenter de préciser la fonction pour l'heure inconnue de plusieurs d'entre elles, et de comprendre les raisons de la présence d'un tel complexe dans un site aujourd'hui déshérité, à quelques kilomètres de la capitale médiévale Ani, la mission du LA3M a entrepris de mettre en œuvre une archéologie globale, pluridisciplinaire et environnementale. Dans ce cadre, après avoir relevé pour la première fois un plan d'ensemble très précis du site (**fig. 3**), le laboratoire mène de front plusieurs types de travaux : une étude d'histoire de l'art et de l'architecture appuyée sur une enquête documentaire, philologique et historique, une analyse d'archéologie du bâti sur les élévations préservées, notamment celles de la basilique, un répertoire détaillé du matériel lapidaire, une fouille du

cimetière mis au jour depuis 2011 sur le flanc sud et en partie est de la basilique, des sondages en plusieurs points du site, et une prospection géoarchéologique, en particulier géomorphologique et sédimentologique, du vallon que barrait, à l'extrémité sud-est du site, l'ouvrage constitué de plusieurs murs¹.

La basilique Saints-Jean-Baptiste-et-Étienne (**fig. 4**) occupe une place centrale dans le site d'Ereruyk². Sans entrer dans une analyse détaillée de ce monument important, ni des autres vestiges présents sur le site, on exposera ici certaines données nouvelles qui résultent des investigations de la mission archéologique et permettent d'apporter quelques précisions sur l'histoire du sanctuaire et de l'ensemble.

1.1.3. Éléments architecturaux de datation de la basilique

Concernant la fondation du sanctuaire et des autres composantes de l'ensemble d'Ereruyk, on ne dispose d'aucune source, ni épigraphique, ni livresque. En revanche, la typologie de la basilique à trois nefs (**fig. 5 et 6**) et l'étude comparative de ses formes et de son décor permettent de situer sans hésitation le monument durant la période dite paléochrétienne, c'est-à-dire les trois premiers siècles chrétiens en Arménie, IV^e-VI^e s.³, avant l'âge d'or du VII^e s. Si l'on veut tenter, à titre d'hypothèse, une datation plus fine de la basilique, on peut tenir compte des arguments suivants, exposés ici dans leurs grandes lignes.

1.1.3.1. Relative homogénéité de conception et de construction de la basilique

Les observations d'archéologie du bâti effectuées par la mission du LA3M sur les élévations conservées de la basilique révèlent, pour la phase initiale, étape principale de la construction de l'édifice, - le bâtiment à trois nefs, avec ses quatre pièces angulaires et son stylobate -, une certaine homogénéité conceptuelle et métrologique qui semble infirmer les hypothèses de longues ruptures et de reconstructions ou remaniements importants. Il est néanmoins possible de relever des traces d'interventions, la plupart postérieures au chantier initial, que l'on se contentera d'énumérer :

- a) remaniement de la façade occidentale avec adjonction d'un nouveau portique, abaissé par rapport à une probable galerie originelle (**fig. 7 et 8**) ; nous y reviendrons plus loin et envisagerons l'hypothèse d'une datation du début du VII^e s. pour cette intervention ;

¹ Pour des comptes rendus d'étape de ces travaux, voir surtout : Bailet *et al.* 2012, et Donabédian 2014. Les rapports de campagnes, déposés dans les archives en ligne HAL-SHS du CNRS, peuvent être consultés à partir du site du LA3M : http://la3m.cnrs.fr/pages/recherche/axes/axe-2/A2_Prog3/ereruyk/ereruyk.php

² Sur la basilique d'Ereruyk voir notamment : Strzygowski 1918, p. 153-158, 397-403, 412-417, 422 ; Toramanyan 1942, p. 86, 114-115, 286-287 *et passim* ; Id. 1948, p. 72-74, 127-128 ; Buniatov – Yaralov 1950, p. 31-35 ; Jakobson 1950, p. 12-14 ; Arutyunyan – Safaryan 1951, p. 11, 35-36 ; Sahinyan 1955, p. 10, 14, 81-82, 86-96, 115, 119-120, 128 ; Tokarskiï 1961, p. 77-82, 91, 163 ; Sahinyan *et al.* 1964, p. 95-97, 105-110 ; Krautheimer 1965, p. 229-230 ; Breccia Fratadocchi *et al.* 1968, p. 18, 19, 27-28, 78 ; Marr 1968 ; Mnatsakanyan 1969, p. 58, 60-65, 71, 78 ; Khatchatrian 1971, p. 45-48, 51, 62, 68, 95-96 ; Mnatzakanyan – Stepanyan 1971, p. 7, 8, 46 ; Kouymjian 1974 ; Jakobson 1976, p. 194-197, 200-204 ; Paboudjian *et al.* 1977 ; Stepanyan 1977 ; Gandolfo 1982, p. 67-76 ; Jakobson 1983, p. 120-121 ; Mango 1985, p. 98, 100 ; Ter-Martirossov 1987 ; Thierry – Donabédian 1987, p. 522 ; Cuneo 1988, p. 234-237 ; Grigoryan 1989, p. 32-38 ; Grigorian 1991 ; Zaryan 1996, p. 119-124 ; Der-Kevorkian 2000, p. 241-250 ; Hasratian 2000, p. 17, 58-59, 111-113, 232-238 ; Thierry 2000, p. 44-45 ; Ter-Martirossov 2001 ; Arakelyan *et al.* 2002, p. 170-179 ; Plontke-Lüning 2007, p. 260-270, Catalogue p. 367-372 ; Donabédian 2008, p. 45-49 ; Bailet *et al.* 2012 ; Bessac 2012 ; Kazaryan 2012, p. 114-137 ; Montevicchi – Tonghini 2012 ; Donabédian 2014.

³ Les datations proposées dans les ouvrages cités à la note précédente s'inscrivent toutes dans ce cadre chronologique, mais quelques auteurs tentent d'avancer des datations plus précises, durant l'un de ces siècles, voire durant une partie de siècle, sans toutefois pouvoir fonder de telles conjectures.

- b) réajustements des appareils, à une période sans doute ancienne, peut-être contemporaine de la construction, à divers endroits, notamment dans l'abside et sur la façade occidentale, pour corriger les effets d'un ou plusieurs affaissements du sol⁴ ;
- c) murage et retaille partiels des fenêtres sud, peut-être d'époque médiévale ;
- d) restaurations et comblements du XX^e s., en particulier au bas des façades est et sud, au bas de l'abside, sur les chambres angulaires ouest et le stylobate.

S'y ajoute peut-être (hypothèse des spécialistes italiennes évoquées *infra*) un remaniement des galeries extérieures sud et (?) nord, avec une modification de leur hauteur et (?) de leur mode de couverture. Une hypothétique réfection de la partie supérieure de la façade sud, avec insertion de deux assises dont une bande denticulée, pourrait le laisser deviner. La relative dissonance entre le rythme de l'arcature de la galerie et celui de la façade pourrait en être la conséquence. En effet, les travaux et calculs de la mission à partir de la courbe du dernier sommier partiellement conservé à l'est des galeries, tant sud que nord, permettent de restituer, semble-t-il, sept arcs appuyés sur six colonnes côté sud (et peut-être huit arcs sur sept colonnes côté nord), soit, côté sud, un rythme qui n'est pas en totale harmonie avec celui des portails (**fig. 9**). Indépendamment de cet hypothétique remaniement, notre essai de restitution (**fig. 7**) propose le couvrement des galeries nord et sud sans voûte en pierre, sous la forme d'appentis qui formeraient la continuation de ceux couvrant les nefs latérales. Quant aux piliers engagés dans les trois façades, qu'ils aient leur propre rythme, sans rapport avec celui des colonnes, n'a rien d'étonnant : l'absence de trace d'arrachement et de maçonnerie sur les impostes qui les couvrent et autour d'elles prouve qu'ils n'ont servi d'appui pour aucun couvrement ni toit.

Ces interventions surtout postérieures mises à part, on peut voir sur les parements, tant intérieurs qu'extérieurs, à différents niveaux, sur tout l'édifice, des changements d'appareil, de couleur de la pierre et de dimension des blocs, ainsi que des variations de traitement des arêtes des blocs, chanfreinées sur certaines portions des murs et des piliers engagés⁵. Mais une fois encore, ces différences ne semblent pas révéler un arrêt significatif du chantier, accompagné d'un changement de conception. De même, la destruction de la corniche au bas du cul-de four de l'abside principale (pour permettre la pose d'un enduit et sans doute d'une peinture murale) et le martelage (à motivation inconnue) d'une partie du décor sculpté de l'extrémité orientale de la façade sud ne paraissent pas liés à des modifications de structure.

Trois chercheurs ayant étudié la basilique en 2004 et 2005 ont émis des avis qui, sans infirmer radicalement cette analyse, mettent davantage l'accent sur une interruption dans la construction de l'édifice. Jean-Claude Bessac identifie deux phases (avant le remaniement de la façade ouest), avec une ligne de rupture *grosso modo* à mi-hauteur des murs, sur le pourtour de la basilique. Ces deux phases seraient séparées selon lui par un faible écart chronologique n'excédant pas quelques décennies⁶.

De leur côté, Nadia Montevicchi et Cristina Tonghini considèrent que, bien que chronologiquement proches l'une de l'autre, ces deux étapes constituent des périodes de construction nettement séparées. La première correspondrait à la mise en œuvre de l'essentiel de la composition actuelle, mais aurait été interrompue, inachevée ; la seconde serait marquée par un remaniement de la galerie ouest, une suppression des galeries nord et sud et par l'achèvement des superstructures, à une hauteur abaissée⁷. Nous croyons quant à nous que la modification des galeries, certaine du côté ouest, très hypothétique des côtés sud et nord, n'était dans tous les cas pas liée à une refonte fondamentale

⁴ À ce sujet voir : Montevicchi – Tonghini 2012, p. 34, fig. 4, p. 35, 37, 39, fig. 10.

⁵ Bailet *et al.* 2012, p. 325-327 (étude d'archéologie du bâti par A. Hartmann-Virnich).

⁶ Bessac 2012, *passim*, surtout p. 333, 360, 363-364.

⁷ Montevicchi – Tonghini 2012. Il n'est pas possible de discuter ici dans le détail les conclusions de nos collègues italiennes. Notons simplement que leur hypothèse d'une destruction des galeries et d'une réduction de la hauteur du bâtiment est fondée sur l'idée que les galeries étaient couvertes de voûtes. Mais un couvrement à toit léger en appentis permet de résoudre les questions qui engendraient de telles hypothèses.

de la conception et que l'homogénéité de l'ensemble prévaut sur les différences. Nous estimons peu probable une interruption suffisamment longue pour s'accompagner d'importants changements conceptuels. Par ailleurs, les sondages effectués par la mission du LA3M dans l'abside, au pied sud de la basilique et sous le sol de sa chambre sud-ouest n'ont révélé aucune trace de strate antérieure, notamment préchrétienne (toutefois, n'ayant porté que sur des portions de la construction, ces investigations ne permettent pas des conclusions définitives⁸).

Pour l'heure, il paraît donc peu probable que la basilique se soit constituée en plusieurs étapes relevant de conceptions différentes, comme quelques auteurs l'ont supposé. Au stade actuel de nos observations, elle semble au contraire présenter, pour l'essentiel, une composition homogène dans sa conception et, à un degré un peu moindre, dans sa construction.

1.1.3.2. Affinités avec des églises syriennes du VI^e-VII^e s.

- a) Les deux chambres angulaires occidentales flanquant le portique, probablement à l'origine en forme de tour à deux niveaux (fig. 7), cas unique en Arménie, apparentent la basilique à une quinzaine d'églises de Syrie⁹, dont Der Turmanin, El Bara, Kalb-Loze, Resafa-basilique Saint-Serge et Ruweiha-église de Bizzos¹⁰. Ce trait existe aussi, intégré dans le narthex d'églises d'Asie Mineure (Lycaonie), région de Karaman (Binbirkilise), non datées mais probablement préarabes¹¹.
- b) Les deux sacristies (*pastophoria*) barlongues qui flanquent l'abside, présentes aussi à Dvin, Etchmiadzin et Tekor (fig. 8), sont fréquentes en Syrie, mais sous une forme nettement moins étirée¹². Des pièces orientales à peine barlongues s'observent dans le Tur Abdin¹³, ainsi qu'ici et là en Asie Mineure¹⁴.
- c) Quelques églises syriennes présentent simultanément les deux traits : deux tours à l'ouest et deux sacristies légèrement barlongues à l'est¹⁵. Il est très rare toutefois que les quatre chambres angulaires fassent saillie sur les côtés nord et sud, comme à Ereruyk. On peut citer, avec de fortes réserves, quelques parallèles en Syrie (peut-être l'église « B » de Resafa et l'église extra-urbaine d'El Hosn près d'El Bara¹⁶), en Asie Mineure (basilique 32 de Binbirkilise¹⁷) et en Bulgarie (Djanavar Tepe, Ivanyane¹⁸). R. Krautheimer estime que le parti des quatre chambres saillantes est originaire de Grèce, des Balkans et de la côte occidentale de l'Asie Mineure¹⁹.

⁸ Trois sondages effectués dans la basilique par la mission italienne de 2004-2005 n'ont pas davantage révélé de traces préchrétiennes. Voir Montevecchi – Tonghini 2012, p. 34.

⁹ Nombreux exemples dans Butler 1929. Lassus 1947, p. 235-237, discute les fonctions de ces tours : cages d'escalier, « clochers » ou volumes destinés à l'effet esthétique.

¹⁰ L'origine syrienne du principe de la façade ouest d'Ereruyk flanquée de deux chambres-tours est soulignée notamment par Der Nersessian 1945, p. 63 ; Jakobson 1950, p. 13 ; Tokarskii 1961, p. 78 ; Sahinyan *et al.* 1964, p. 109 ; Marr 1968, p. 30-33 ; Der Nersessian 1969, p. 102 ; Khatchatrian 1971, p. 95-96 ; Jakobson 1976, p. 195, 197 ; Paboudjian *et al.* 1977, p. 13-14, 20-21.

¹¹ Ramsay – Bell 1909 ; Eyice 1971. Pour une synthèse sur ces monuments et leur datation au VI^e-VII^e s., voir : Krautheimer 1965, p. 121-123.

¹² Nombreux exemples dans Butler 1929. Voir aussi Lassus 1947, *passim*, notamment p. 63, fig. 32.

¹³ Bell 1982, p. 7, 14, 22, 32, 44, 52, 133 (Mar-Gabriel, Mar-Azazel, el Hadhra de Hah, Deir Zafaran).

¹⁴ Par exemple à la basilique de Diocésarée, en Cilicie. Cf. *Reallexikon zur byzantinischen Kunst* 4, Stuttgart 1990, p. 245-246, fig. 25.

¹⁵ Butler 1929, p. 80, ill. 85 (Marata), p. 159, ill. 170 (cathédrale d'el-Anderin, c. 560), p. 162, ill. 174 (St-Serge de Resafa), p. 190, ill. 193N (Sts-Archanges d'el-Anderin).

¹⁶ Tchalenko 1953, pl. XII, fig. 1, pl. LXXXI et CCXII.

¹⁷ Eyice 1971, p. 212-213 et fig. 134a. Voir aussi Krautheimer 1965, p. 123, qui la date hypothétiquement du VI^e s.

¹⁸ Tsapenko 1953, p. 59 ; Dimitrov *et al.* 1969, p. 58, fig. 45, 46. Datations du V^e au VII^e s., selon les auteurs. Cf. Paboudjian *et al.* 1977, p. 55, fig. 5.

¹⁹ Krautheimer 1965, p. 123.

- d) Les bandes moulurées continues le long des façades, privées de lien avec la structure architecturale, et celles entourant les fenêtres jusqu'au bas de la baie (avant leur murage partiel), où elles forment deux replis horizontaux, sont un trait de parenté, de manière générale, avec les églises paléochrétiennes et préarabes de Syrie (et d'Asie Mineure, notamment de Cappadoce²⁰). À Tekor, dont nous relèverons le lien étroit avec Ereruyk, ce sont carrément des bandes moulurées continues, encore plus typiques de la Syrie, qui reliaient les fenêtres (**fig. 11**).
- e) Le principe de la fenêtre triple au sommet de la façade ouest, sans analogie en Arménie, s'observe plusieurs fois en Syrie, en particulier à l'église de Baqirha-est, datée de 546²¹.
- f) Enfin, comme nous le verrons *infra*, l'inscription grecque du mur sud crée un lien précis avec une église de Deir-Sem'an de la fin du V^e- début du VI^e s.

Nuançons tout de suite ce qui vient d'être écrit : en même temps que ces affinités syriennes, la basilique présente de nombreuses caractéristiques qui font d'elle un monument proprement arménien, manifestant en particulier d'importantes différences par rapport aux églises syriennes. Mentionnons notamment :

- sa technique de construction à noyau de béton entre deux parements (*l'opus caementicium*, par lequel l'Arménie paléochrétienne s'apparente à l'Asie Mineure) ;
- la forte saillie latérale de ses chambres angulaires et notamment, comme noté *supra*, la forme barlongue étirée des pièces orientales, présente aussi, on l'a dit, à Dvin, Etchmiadzin et Tekor, qui s'observent rarement en Syrie, comme ailleurs, et peuvent être vues comme une spécificité arménienne ;
- la forme de ses portails à gable sur piédroits à demi-colonne, engagés dans les façades²². On peut faire à ce sujet la remarque suivante : la plupart des éléments « syriens » d'Ereruyk présentés ci-dessus sont énumérés par R. Krautheimer²³, qui ajoute, à notre avis à tort, la forme des « porches »²⁴. En réalité, hormis le lien génétique commun qui les rattache aux modèles romains, les portails d'Ereruyk sont indépendants des (rares) porches bipodes à fronton triangulaire de la Syrie, et constituent l'un des jalons importants de la tradition arménienne.

1.1.3.3. Lien particulier avec des monuments de la fin du V^e siècle et surtout Tekor

Plusieurs caractéristiques de la basilique la rapprochent de quelques monuments arméniens et ibères datés ou datables de la fin du V^e s.

- La forme barlongue des chambres orientales crée, comme on l'a vu, un lien avec les cathédrales de Dvin et d'Etchmiadzin, dans l'état qui a probablement été le leur à la fin du V^e s., ainsi qu'avec l'église de Tekor (voir *infra*)²⁵.
- Avec la cathédrale de Dvin, vraisemblablement telle que remaniée vers 485 sous Vahan Mamikonian, Ereruyk partage une certaine grandeur, des galeries sur trois côtés, probablement un couvrement à

²⁰ Thierry 1990, p. 62.

²¹ Voir (entre autres) Naccache 1992, II, pl. CXXXI, 1, CXXXVII, 1, CCLVI. On peut encore citer une série d'églises syriennes de même époque avec, au sommet de la façade ouest, un triplet privé de décor, notamment : Deir Sem'an (couvent sud-ouest), Mchabbak, Serdjible (couvent sud), Taqlé... : *ibid.*, pl. CCXLVI, CCXLVII, 2, CCLIX, 2, CCLX.

²² Sur les portails arméniens d'époque paléochrétienne et préarabe voir : Donabédian 1986-1987.

²³ Krautheimer 1965, p. 229-230.

²⁴ Jakobson 1976, p. 204, rattache lui aussi, à notre avis à tort, les portails d'Ereruyk à des modèles syriens.

²⁵ Pour une comparaison des plans, voir par exemple Donabédian 2008, p. 40, 43, 45, 51, 54, fig. 57, 67, 75, 94, 101. S'agissant de la « cathédrale » Ste-Etchmiadzin, la datation de la fin du V^e s. du plan reconstitué à la suite des fouilles d'A. Sahinyan a été contestée par Garibian 2009, p. 289-345, qui l'attribue au VII^e s. ; à l'inverse, Kazaryan 2007, p. 31-40, estime que l'édifice à quatre appuis libres au centre d'un cube tétraconque, tel que reconstruit vers 485, conserve le plan antérieur, qu'il date d'environ 400.

charpente sur la nef centrale, et la présence d'une niche-abside à l'extrémité orientale des galeries latérales.

- Des niches-absides extérieures analogues se trouvent également à la basilique de Bolnissi (478-494) (dans une certaine mesure aussi, à celle de Kvemo-Bolnissi) en Ibérie et, encore une fois à Tekor, galerie nord²⁶.

Un lien de parenté particulièrement étroit unissait Ereruyk à l'église Saint-Serge de Tekor, très probablement bâtie dans les années 480 et hélas détruite (**fig. 10 et 11**)²⁷. Aux traits architecturaux signalés *supra* s'ajoutent les points suivants :

- Les deux églises sont situées sur les terres des Kamsarakan, princes puissants et actifs au V^e- VII^e s.²⁸
- Toutes deux ont de profondes affinités syriennes, que renforce la présence sur les murs de Tekor de cinq ou six inscriptions votives syriennes des V^e- VII^e s., récemment révélées par des photographies provenant des archives de N. Marr²⁹.
- Toutes deux possèdent, sous leur volume, une haute plateforme à degrés, sorte de *krepi*³⁰. Notons qu'à Ereruyk ce stylobate à cinq ou six gradins ne sert pas vraiment de soubassement à la basilique ; en effet la fouille entreprise en 2014 par la mission du LA3M dans la partie sud-est de l'église et en particulier sous l'abside a montré que les fondations des murs reposent directement sur la roche-mère³¹.
- Elles ont une spécificité fonctionnelle commune : comme l'attestent leurs inscriptions, elles constituaient les *martyria* de saints très populaires, saints Jean-Baptiste et Étienne à Ereruyk et saint Serge à Tekor. On peut penser que certains traits de leur architecture sont liés à cette fonction mémoriale, comme l'ampleur particulière de ces sanctuaires, la mise en valeur de leur volume par sa surélévation sur un podium à gradins ou tout au moins, en partie, par la création d'un tel effet, et la présence d'une niche-abside à l'extrémité orientale des galeries extérieures, destinée peut-être à l'exposition de reliques. À Ereruyk ajoutons l'autonomie inhabituelle de la galerie nord, isolée de l'intérieur de l'église par un mur plein, et l'existence d'une importante aire mémoriale-funéraire sur le flanc sud de la basilique. Nous reviendrons plus loin sur ce dernier point.
- Les deux monuments partagent une curieuse particularité : des piliers (et des demi-colonnes sur la face nord de Tekor) sont engagés dans leurs façades nord, ouest et sud (jusqu'à mi-hauteur à Tekor, nettement plus haut à Ereruyk), qui ne semblent pas avoir eu, on l'a vu plus haut pour Ereruyk, de fonction autre que de les rythmer, et peut-être en partie de les renforcer.

1.1.3.4. *Décor architectural et ornementation sculptée*

L'analyse du décor architectural de la basilique, en partie exposée dans le rapport 2013, semble pousser le curseur vers le VI^e s. Rappelons en particulier les traits suivants :

²⁶ Donabédian 2008, p. 43-45, 49, 54, fig. 67, 75, 88, 101.

²⁷ Sur l'église de Tekor, contentons-nous de citer quelques études relativement récentes : Vyssotskii 1981 ; Thierry – Donabédian 1987, p. 584-585 ; Cuneo 1988, p. 642-644 ; Mnatsakanyan 1989, p. 58-89 ; Hasratian 2000, p. 33, 73-74, 153-154 ; Arakelyan *et al.* 2002, p. 224-235 ; Plontke-Lüning 2007, p. 260-270, Catalogue p. 311-318 ; Donabédian 2008, p. 54-57 ; Paglazova 2009.

²⁸ Cette circonstance est soulignée en particulier par Marr 1968, p. 28. Sur l'histoire de cette dynastie, voir : Koguian 1926, et Garsoïan 1989, p. 382. Sur leur activité architecturale, voir entre autres : Donabédian 2008, p. 26, 99, 108-110, 118-122, 146-147, 203.

²⁹ Paglazova 2009, p. 6-7.

³⁰ Sur cette plateforme à gradins, peut-être héritée de la *krepi* classique, comme un trait propre aux édifices mémoriaux, différent des marches disposées au bas des murs des églises ordinaires, voir Donabédian 2008, p. 28, 40, 49, 56, 76, 78, 83, 133-134, 186, 192, 203, 206, 277.

³¹ Voir aussi : Paboudjian *et al.* 1977, p. 52, coupe latérale b-b, qui montre que le sol de la nef est à un niveau nettement inférieur à celui du haut de la plateforme.

- Les portails d'Ereruyk, avec leurs piédroits à demi-colonne unique supportant une ample archivoltte outrepassée coiffée d'un gable à courtes impostes horizontales (**fig. 12**), sont très proches de celui de la cathédrale d'Avan, de la fin du VI^e s.³²
- Le caractère superficiel et le dessin très géométrisé des ornements, notamment ceux gravés sur les linteaux, le profil vertical de la modénature des bandes ornementales, par exemple sur les bases, ainsi que le « maniérisme » du traitement des impostes des toits des portails, ou encore la forte dégénérescence de formes classiques comme la frise denticulée, s'inscrivent, semble-t-il, dans une évolution avancée par rapport à des formes plus archaïques (datables approximativement des IV^e et V^e s.), et « annoncent » les ornements du VII^e s.
- On peut déceler sur le décor des impostes des portails d'Ereruyk (acanthes à trois folioles) et du chapiteau droit de la fenêtre triple de sa façade ouest (demi-acanthes issues du pied d'une croix et deux fleurons poussant dans ses quadrants supérieurs), de même que sur deux chapiteaux d'Avan, l'écho de formules élaborées à Constantinople au V^e-VI^e s.³³
- Certains motifs ont une parenté prémonitoire avec ceux du VII^e s. : ainsi, la corbeille et les minces balustres achevés par une petite volute, sur un chapiteau et sur des impostes provenant peut-être des galeries de la basilique d'Ereruyk, paraissent annoncer les chapiteaux du VII^e s., notamment de Zvartnots, où ces formes sont amplifiées.
- Le principe du triplet en haut de la façade ouest, comme mentionné *supra*, inconnu en Arménie, s'observe sur des églises syriennes du VI^e s., en particulier à Baqirha-est (546).

À partir de l'ensemble de ces éléments, on peut, à titre répétons-le d'hypothèse, situer les limites de la datation de la basilique d'Ereruyk entre la fin du V^e s. et le courant du VI^e s., avec une préférence pour le VI^e s.³⁴, mais en excluant la fin de ce siècle, qui est marquée en Arménie par un changement radical d'orientation³⁵.

1.1.4. Éléments de datation des autres composantes de l'ensemble

1.1.4.1. Salles rupestres

Les deux salles rupestres creusées dans la plateforme rocheuse au nord de la basilique ont été relevées en 1985-1986 et interprétées par F. Ter-Martirossov comme des chapelles paléochrétiennes, sur le seul fondement de leur « orientation »³⁶. Ces espaces oblongs sont en effet orientés ouest-est. Cet auteur a même envisagé une possible antériorité par rapport à la basilique. Rien ne semble pour l'heure confirmer cette datation, ni la fonction cultuelle. Des fragments de pierres ouvragées, d'époque principalement paléochrétienne ou préarabe, déposés à l'intérieur de ces deux pièces, ne peuvent servir à leur datation, n'étant pas dans leur contexte d'origine.

³² Donabédian 1986-1987, p. 338, 343, 349, 351, 353.

³³ Donabédian 1993, p. 152-153, 162-164, 168.

³⁴ Marr 1907-1908, p. XIII ; et Id. 1909-1910, p. 64. Cet auteur fait d'Ereruyk et de Tekor les témoins du « courant syrien dans la vie ecclésiastique arménienne » et les date de la fin du V^e-début du VI^e s. Dans Id. 1968, p. 28, il réitère cette datation commune aux deux monuments. De son côté, Thierry 2000, p. 45, en se fondant sur les analogies avec les monuments syriens, propose de « ne dater le monument [= Ereruyk] que du VI^e s. au plus tôt ».

³⁵ Sur la réorientation décisive de l'architecture arménienne à partir de 590 environ, voir Donabédian 2008, p. 63-89.

³⁶ Ter-Martirossov 1987, p. 216-218 ; Id. 2001, p. 234-243.

1.1.4.2. Enceinte

On connaissait, mais de manière imprécise, l'existence de murs autour de la basilique³⁷. En 1987-1988, des travaux de dégagement, qui n'ont malheureusement pas fait l'objet de rapports archéologiques, ont mis au jour les restes d'une enceinte, considérée comme contemporaine de la basilique³⁸. La mission du LA3M a pu établir un relevé précis de son plan (**fig. 13**). Conservée sur une à trois assises au maximum, cette enceinte entoure le groupe central de vestiges et en particulier la basilique qui en occupe l'angle nord-est.

Son tronçon nord, peu rectiligne, est dévié vers le sud-ouest à son extrémité ouest, où il est encore plus irrégulier, sans doute par suite de remaniements. La portion orientale de l'enceinte, dégagée sur près de 100 m, rectiligne, soignée, est la mieux conservée ; son apparence semble aussi faire d'elle la plus ancienne. Son extrémité sud-est pourrait avoir eu un lien avec l'extrémité nord-ouest, à peine perceptible en haut du flanc ouest du vallon, de la muraille barrant ce dernier (voir *infra*).

Cette enceinte est rythmée par une série de contreforts espacés de 3 à 4 m et, sur sa portion orientale, par deux « exèdres » extérieurement rectangulaires, dont la partie intérieurement arrondie est ouverte sur le périmètre ecclésial et la zone d'habitation, ainsi que, à son extrémité sud, par une porte³⁹. Les caractéristiques techniques de son appareil, le soin de son exécution et la modénature des bases conservées au pied des pilastres-contreforts semblent refléter une proximité chronologique avec la basilique. Deux traits pourraient même plaider en faveur d'une antériorité par rapport à l'église : (1) tant au nord qu'à l'est, l'enceinte a une orientation décalée par rapport à celle de la basilique, un décalage qui n'est pas dicté par le relief ; (2) la disposition des « exèdres » et de la porte ne s'ordonne pas en fonction de la basilique⁴⁰.

Outre l'enceinte nord et est, le périmètre ecclésial était délimité au sud par un mur de près d'une cinquantaine de mètres de long, orienté est-ouest, implanté à une dizaine de mètres du pied du stylobate de la basilique. Entre le pied de l'église et ce mur sud s'étend, sur une superficie d'environ 600 m², la zone mémoriale et funéraire (voir *infra*). Très endommagé, irrégulièrement rectiligne, sans doute très remanié, relativement fin, le mur sud semble postérieur au segment oriental de l'enceinte ; en réalité il a certainement une origine plus ancienne. Nous avons déjà observé qu'une sépulture datée du VIII^e-IX^e s., étant appuyée contre ce mur, prouvait qu'il était antérieur à cette période, du moins pour ses portions anciennes. Nous savons à présent que sa maçonnerie s'insère dans une séquence stratigraphique antérieure à la mise en place des piédestaux à gradins et contemporaine sinon antérieure à l'une des tombes les plus anciennes de la zone sud, qui a pu être datée du III^e-V^e s.

1.1.4.3. Zone commémorative et funéraire

a) Piédestaux ayant porté des stèles ou des colonnes

La zone située sur le flanc sud de l'église comporte de nombreux restes de piédestaux à gradins ayant porté des stèles ou des colonnes et, à son extrémité orientale, des fragments de sarcophages en pierre. N'ayant pas été précédemment étudiée, elle a commencé à faire l'objet d'investigations et de fouilles à partir de 2011. Les nettoyages et relevés de la mission du LA3M ont montré que les piédestaux étaient au nombre de six à huit. La restitution hypothétique que nous proposons de la basilique et de son flanc sud donne une idée de l'aspect général des monuments verticaux correspondant à ces

³⁷ On trouve un plan très schématique de l'enceinte dans Cuneo 1988, I, p. 235.

³⁸ Grigoryan 1989, p. 32-38.

³⁹ L'auteur est redevable à ses collègues et notamment à Laurent Schneider pour l'interprétation de ces vestiges.

⁴⁰ Les fouilles de 2014 ont révélé, sous le sol de l'« exèdre » la plus proche de la basilique, la présence d'une profonde fosse qui, bien que fortement perturbée, constitue l'indice probable d'une fonction funéraire.

piédestaux (**fig. 7**). Il s'agit d'un type de monuments mineurs bien connu dans l'Arménie et l'Ibérie des premiers siècles chrétiens⁴¹, mais dont on ne trouve nulle part une concentration semblable à celle d'Ereruyk. Ces mémoriaux à stèle ou colonne sur piédestal étaient généralement dressés, au nombre d'un ou deux, près de l'angle sud-est ou nord-est des églises. Après Ereruyk, la plus grande série de ce genre est à l'ensemble mémorial royal d'Aghtsk où les traces de deux ou trois piédestaux sont visibles au sud-est de l'ensemble comprenant un mausolée et une basilique⁴². A Ereruyk, six de ces monuments commémoratifs se dressaient près du chevet de la basilique et peut-être deux autres à l'extrémité ouest de cette zone. Ils sont, à l'évidence, postérieurs à la basilique. Beaucoup de fragments provenant de cette zone, dont de nombreuses portions des stèles ou colonnes qui s'élevaient sur ces piédestaux, ainsi que des chapiteaux et peut-être même des croix de pierre qui les couronnaient, ont été déposés, lors des dégagements de 1987-1988, sur la plateforme rocheuse au nord de la basilique.

Réalisée durant la campagne 2013, la fouille de l'intérieur (comblé de terre) du second des piédestaux presque alignés sur le chevet de la basilique a permis, semble-t-il, de résoudre l'une des questions que posaient ces monuments. L'absence d'inhumation a prouvé que le piédestal n'avait pas de fonction proprement funéraire⁴³, mais servait seulement à porter et mettre en valeur un monument vertical, stèle ou colonne, avec une signification symbolique, ostentatoire et commémorative.

b) Cimetière

Menées depuis 2011 devant les piédestaux situés près du chevet de la basilique et un peu plus à l'est, près des sarcophages, les fouilles ont révélé que, autour de ces monuments, un cimetière s'était implanté, dont plusieurs caractéristiques retiennent l'attention⁴⁴. Selon toute probabilité, cette implantation a été conditionnée par des structures antérieures à la basilique et aux piédestaux, dont témoignent le mur « d'apparat » à l'est et le mur sud, au-delà desquels on ne trouve plus d'inhumations. Parmi les soixante-six tombes mises au jour, les prélèvements d'os effectués en 2011-2013 ont fourni vingt-et-une datations au radiocarbone (les échantillons prélevés en 2014 seront analysés prochainement). Ces datations montrent une longue durée de fonctionnement, depuis l'Antiquité tardive, sans doute dès avant l'implantation de la basilique, jusqu'au XVIII^e-XX^e s.

La portion orientale du cimetière paraît la plus ancienne, avec quatre datations entre le III^e et le VIII^e s. et une entre le VIII^e et le X^e s. Sur le flanc sud de la basilique, après une phase ancienne représentée (à travers notre fenêtre d'observation) par une seule tombe datée entre le III^e et le V^e s., la véritable mise en service de cette partie du cimetière, sans doute tributaire de l'attractivité, à la fois du chevet de la basilique et des mémoriaux, semble correspondre au VIII^e-X^e s. Immédiatement à l'ouest des trois grands piédestaux, presque en ligne avec le chevet de la basilique, s'installe alors une aire peut-être familiale ou dynastique, où six tombes sont rangées, aire protégée par une sorte d'enclos rectangulaire formé de blocs, pour certains remployés. Durant la phase suivante, du XI^e-XII^e s., un changement radical se produit. Alors qu'il accueillait jusque-là une population diversifiée, provenant

⁴¹ Sur ces monuments mineurs, voir notamment : Mnatsakanyan 1982, p. 9-46 ; Donabédian 1985. Sur les stèles arméniennes : Grigoryan 2012. Sur celles de Géorgie : Tchubinachvili 1972 ; Machabeli 2008. Bibliographie complémentaire dans : Donabédian 2008, p. 30, note 79.

⁴² À ce sujet voir notamment : Donabédian 2008, p. 22-23, 26-27. À Kassagh et Gogaran, trois ou quatre bases cubiques et fragments de stèles provenant de tels monuments (restitués à Gogaran) sont conservés, mais sans qu'on en connaisse l'emplacement originel.

⁴³ Pourtant le bref témoignage d'A. Sahinyan sur la découverte de deux squelettes, semble-t-il accroupis, dans un reste de piédestal, à l'angle sud-est de la basilique de Kassagh, semblait plaider en ce sens. Cf. Sahinyan 1955, p. 55. Cependant, en l'absence de toute documentation archéologique, compte tenu de ce qu'une tombe contemporaine occupe maintenant le même emplacement, on peut supposer qu'il s'agissait déjà d'une réutilisation postérieure d'un dispositif détruit.

⁴⁴ L'auteur de ces lignes est redevable, pour ce qui est du cimetière, aux études et commentaires de son collègue Damien Martinez.

sans doute de l'agglomération voisine, le cimetière se « spécialise » désormais dans les inhumations de nourrissons et d'enfants en bas âge, le seul adulte alors représenté étant une femme âgée. Ce recrutement insolite conduit à s'interroger sur les raisons d'un tel changement dans les pratiques funéraires, une question restant pour l'heure sans réponse, mais qui pourrait être liée à la dédicace de l'église à saint Jean-Baptiste (voir *infra*). Dans le même temps, les contenants changent : jusqu'au X^e s. ce sont des cuves, d'abord rectangulaires puis trapézoïdales, faites de blocs de pierre posés de chant ; à partir du XI^e s. se multiplient les inhumations directement dans la terre. Les séquences funéraires suivantes s'échelonnent de la fin du XIII^e s. au XX^e s. au plus tard et semblent correspondre à des inhumations occasionnelles, preuve sans doute d'une raréfaction de la population.

Ces investigations ont par ailleurs permis d'affiner la datation des piédestaux présentés ci-dessus. Elles montrent en effet que cet ensemble de monuments, qui sont, on l'a dit, postérieurs à la basilique, est assurément antérieur aux tombes qui se sont installées autour de leurs piédestaux à partir du VIII^e-IX^e s. On peut donc raisonnablement avancer pour ces monuments une datation entre le VI^e et le VIII^e s.

1.1.4.4. *Habitat*

En 1987-1988 une campagne de dégagements extensifs a eu lieu à Ereruyk, interrompue par le séisme de décembre 1988, suivi des soubresauts politiques liés à l'effondrement de l'URSS. Ces dégagements ont mis au jour, sur environ 0,6 ha à l'ouest et au sud de la basilique, les vestiges de nombreuses constructions, présentées alors comme partie d'un bourg médiéval⁴⁵. Ces vestiges ont été laissés depuis à l'abandon et leur chronologie non documentée est aujourd'hui largement méconnaissable⁴⁶. Ce qu'il subsiste de ces constructions grossièrement et irrégulièrement bâties, évoque de modestes habitations, « rustiques » et tardives. Dans la zone méridionale, on devine les vestiges de maisons à cheminée (**fig. 13**). Dans la zone occidentale, des dispositifs d'attache destinés aux bovins et ovins permettent d'identifier des étables ou bergeries. Venant jouer dans les ruines du village, les enfants d'Anipemza nous ont signalé l'existence de silos souterrains, dont l'accès a semble-t-il été récemment bouché pour éviter les accidents. Fragments de verres à thé et tessons de céramique « ethnographique » confirment une datation tardive (moderne).

H. Chahkhatunians⁴⁷, repris sur ce point par Gh. Alichan⁴⁸ et S. Eprikian⁴⁹, mentionne, près de l'église en ruines, les vestiges d'une localité nommée en turc Kızıl Kule (« La Tour rouge »), en référence probable à la basilique. Selon ce témoignage de la première moitié du XIX^e s., dans ce village, ainsi que sur le bord du canyon de l'Akhuryan, se trouvent les ruines d'habitations en pierre, des tombes et des *khatchkars*. En 1907, N. Marr signale, au nord-ouest, à l'ouest et au sud de la basilique, sous le même toponyme turc, les « misérables masures d'un pauvre village kurde »⁵⁰. Installés là depuis seulement deux générations, ses habitants avaient connaissance d'une population antérieure, mixte, arménienne et kurde⁵¹. Les données disponibles semblant attester que le site a été quasiment abandonné à la fin du Moyen Âge, on peut supposer que cette population mixte du XIX^e s. s'était établie ici à la suite de la conquête russe en 1828.

⁴⁵ Grigoryan 1989, p. 32-38.

⁴⁶ L'auteur doit l'essentiel de l'analyse de cette zone à ses collègues Laurent Schneider et Georges Marchand, qui en ont aussi relevé le plan.

⁴⁷ Chahkhatunians 1842, p. 43-44.

⁴⁸ Alichan 1881, p. 170-171, fig. 78 et 79.

⁴⁹ Eprikian 1903-1905, p. 694.

⁵⁰ Marr 1968, p. 8.

⁵¹ *Ibid.*

Cependant, l'existence d'un habitat ancien ne fait guère de doute. Nous verrons plus loin que l'inscription du prêtre Yakob atteste la présence d'un bourg à Ereruyk, peut-être dès le début du VII^e siècle et au plus tard au XI^e siècle. Nous avons vu que les datations des sépultures fouillées signalent une activité sur le site dès l'Antiquité tardive et durant le Moyen Âge. Cela est confirmé par de nombreux tessons de céramique médiévale à pâte rouge polie présents aux abords du sanctuaire et par plusieurs fragments de *kebatchkars* datables entre les X^e et XIV^e s. Les inscriptions citées plus loin, des XI^e et XIII^e s., confirment l'existence de l'agglomération au Moyen Âge et peut-être l'activité agricole de sa population. S'y ajoute la présence, dans la première moitié du XIX^e s. (témoignage susmentionné de Chahkhatuniants), de ruines anciennes et de *kebatchkars*. Signalons enfin, parmi les ruines de maisons au sud de la basilique, les vestiges d'une pièce de 4 × 4 m, dotée de trois banquettes latérales et ouverte sur une cour initialement couverte et chauffée, qui évoque des maisons à cour médiévales fouillées à Ani⁵². Il n'est pas extravagant d'imaginer pour la localité d'Ereruyk une phase de développement liée à la période d'essor de la grande ville voisine, Ani, du X^e au XIV^e s. Visibles encore aujourd'hui, plusieurs indices montrent qu'une assez grande agglomération existait dans le passé entre les gorges de l'Akhuryan et le vallon à l'est de la basilique, ainsi que plus au sud, à proximité de la caserne russe (traces de fondations d'un bâtiment médiéval), le tout couvrant une superficie d'environ 2,5 ha.

Trois villages quasi contigus s'y sont implantés à la période moderne : à l'extrémité orientale, à proximité de la basilique, Kızıl Kule, probablement au XIX^e s. ; sur la partie nord-ouest de cette aire, en bordure du canyon, Zagma, au XIX^e-début du XX^e s., qui a cessé d'exister en 1987⁵³ ; enfin, entre les deux, Anipemza fondé en 1926, encore en activité, bien que sensiblement amoindri depuis le début des années 1990. Ce vaste ensemble correspond peut-être, au moins en partie, au bourg médiéval d'Ereruyk.

1.1.4.5. Bâtiment quadrangulaire

Ce petit bâtiment quadrangulaire, en grande partie enseveli dans le vallon, à 90 m au nord-est, en contrebas de la basilique, soigneusement voûté, orienté mais dépourvu d'abside, presque privé d'ouvertures, est la composante bâtie la mieux conservée de l'ensemble. En 1985-1986, l'édifice a été partiellement dégagé, relevé, identifié en un premier temps à une citerne et daté du Moyen Âge⁵⁴. Aucune trouvaille archéologique n'a été enregistrée. Le responsable de cette campagne, F. Ter-Martirossov, a indiqué à l'auteur de ces lignes⁵⁵ qu'une pointe de flèche identifiée comme mongole avait alors été découverte devant le mur ouest de l'édifice. L'absence de traces d'enduit hydrofuge met en doute l'hypothèse d'une citerne. En revanche l'analogie avec des édifices funéraires des X^e-XIV^e s., comme ici à « chevet » plat (Ani⁵⁶, Sanahin⁵⁷, Dzagavank, Zindjirli, Noravank⁵⁸), autorise peut-être l'hypothèse d'un mausolée, envisagée par F. Ter-Martirossov comme une seconde étape.

Ce même auteur a vu, avec raison semble-t-il, dans les particularités de son appareil extérieur (disposition verticale de plusieurs blocs) et dans l'inclinaison marquée de la bâtière de son toit, des arguments pour une datation médiévale⁵⁹. Mais l'analyse d'archéologie du bâti conduite par le LA3M a relevé aussi une parenté technique et métrologique avec la basilique.

⁵² Karamagarali 1996 (référence aimablement communiquée par A. Baladian, de la mission archéologique française d'Ani).

⁵³ Renseignements fournis par les habitants et le chef du village d'Anipemza, A. Tarlanyan.

⁵⁴ Ter-Martirossov 1987 ; Id. 2001.

⁵⁵ Lors d'une visite commune du site, le 29 août 2012, avec l'architecte Vahag'n Grigoryan.

⁵⁶ Edicules à l'Est et au Nord-Ouest (ce dernier avec une porte dans son mur oriental) de la « cathédrale » : Totoyan-Baladian 2008-2009 ; Karapetyan 2011, p. 194-195.

⁵⁷ Khalpakhtchyan 1973, p. 56-57.

⁵⁸ Cuneo 1988, n° 21, p. 126-127, n° 34, p. 142 et n° 201, p. 391, 393.

⁵⁹ Ter-Martirossov 2001, p. 242.

Le recouvrement de ce bâtiment par les alluvions pourrait révéler une antériorité par rapport au « barrage ». Mais l'on peut aussi envisager que la construction ait été d'emblée conçue pour être ensevelie, si l'on considère qu'elle s'inscrit à sa manière dans la longue tradition arménienne des mausolées entièrement ou en partie hypogés. C'est ce que donne à penser le sondage géoarchéologique effectué en septembre 2013 à l'est du bâtiment par la mission du LA3M⁶⁰. L'enrochement artificiel qu'il a fait apparaître à quelques mètres à l'est de la construction, probablement destiné à sa protection, suggère que le cours d'eau temporaire, contraint par cet endiguement, contournait la construction par l'est. Il contribuerait à infirmer l'hypothèse d'une citerne et à plaider en faveur d'un mausolée en partie souterrain.

1.1.4.6. « Barrage »

L'ouvrage qui traversait le vallon, au sud-est de la basilique, présente un intérêt particulier, car aucun barrage n'est connu de l'archéologie arménienne. Dès 1958, ses ruines ont été fouillées et une datation paléochrétienne (contemporaine de la basilique) a été envisagée⁶¹. Cette datation se « fondait » sur du mobilier archéologique (« céramiques et monnaies ») dont aucune trace n'a pu être retrouvée⁶². En 1985-1986, une hypothèse de datation plus tardive du « barrage » a été avancée, en deux ou trois étapes, du XI^e au XVII^e s.⁶³ Constitué d'une série de trois ou quatre murs dont deux portions sont renforcées sur leur face tournée vers l'amont, cet ouvrage énigmatique pourrait avoir eu une destination initiale différente de celle d'un barrage de retenue d'eau, même si cette dernière fonction est attestée au XIX^e s. à travers le témoignage recueilli par N. Marr en 1907⁶⁴. Peut-être cette fonction initiale était-elle liée à celle de l'enceinte, au sud-est de la basilique, que l'un des murs du « barrage » semble prolonger. Ceci suggère une hypothèse de viaduc ou d'ouvrage d'apparat. Les investigations de géomorphologie et de sédimentologie que le LA3M a engagées s'efforcent d'y contribuer ; les sondages menés en 2014 entre les deux derniers murs en aval, dont les résultats sont en cours d'analyse, pourraient apporter une partie des réponses à ces questions.

⁶⁰ L'auteur s'appuie ici sur les observations de son collègue Christophe Jorda.

⁶¹ Sahinyan *et al.* 1964, p. 87-89 et fig. 20 et 20a.

⁶² Effectuées tant à Erevan, dans les divers services compétents, qu'à Gyumri, au musée régional du Chirak, nos recherches sont restées vaines.

⁶³ Ter-Martirossov 1987, p. 216-218 ; Id. 2001, p. 234-243.

⁶⁴ Marr 1968, p. 9.

1.2. Données fournies par l'épigraphie sur l'histoire du site (*P. Donabédian*)

Bien que muette sur la fondation des bâtiments qui composaient l'ensemble d'Ereruyk, l'épigraphie peut apporter des compléments utiles, non seulement pour la datation de ces constructions, mais aussi pour plusieurs autres aspects importants de leur histoire. Cinq inscriptions retiennent notre attention.

1.2.1. Deux inscriptions grecques à l'extrémité est de la façade sud de la basilique

Les inscriptions en langue grecque sont rares sur les édifices de l'Arménie chrétienne, qui a quasi exclusivement utilisé l'idiome national pour son épigraphie monumentale. On en trouve toutefois sur cinq bâtiments des IV^e-VII^e s. : Bayburd⁶⁵, Etchmiadzin, Ereruyk, Mastara et Zvartnots⁶⁶, à quoi on peut ajouter l'inscription cryptographique d'Avan, partiellement en grec⁶⁷.

a) Texte de la principale inscription grecque

Une inscription grecque d'Ereruyk est particulièrement importante pour plusieurs raisons que nous évoquerons ci-après, la première étant qu'elle peut aider à la datation de la basilique. Elle est gravée à l'extrémité orientale de sa façade sud, plus exactement à l'extrémité orientale du mur sud de la chambre sud-est⁶⁸. L'inscription est disposée dans un cartouche rectangulaire à queues-d'aronde, une *tabula ansata*. Elle occupe la moitié inférieure du dernier bloc de la troisième assise, en comptant à partir du haut du stylobate (**fig. 14 et 15**). Plus exactement, l'inscription, son cadre et la queue-d'aronde droite sont gravés sur ce dernier bloc, dont la face visible sur la façade sud forme un rectangle de 48 cm de long × 59 cm de haut ; tandis que la queue-d'aronde gauche est gravée sur la pierre voisine, haute et étroite (8 cm de long × 59 cm de haut), logée en chandelle à gauche du bloc précédent. La *tabula ansata* et le texte qu'elle contient sont légèrement inclinés vers la droite. Disposée en cinq lignes, l'inscription est composée de lettres régulières, gravées assez soigneusement et profondément⁶⁹. Le texte se lit comme suit :

1. + ΤΩ ΟΙΚΩ ΟΥ
2. ΠΡΕΠΙ ΑΓΙΑΣ-
3. ΜΑ ΚΕ ΕΙΣ ΜΑΚ-
4. ΡΟΤΗΤΑ Η
5. ΜΕΡΩΝ +

Il se traduit ainsi : « À ta maison convient la sainteté, Seigneur, pour la longueur des jours »⁷⁰. On reconnaît là le verset 5bc du Psaume 92/93 (Ps 92 de la Vulgate et des Septante, Ps 93 de la Bible hébraïque)⁷¹. Comme le montrent l'étude de T. Greenwood et le catalogue des inscriptions

⁶⁵ Hasrat'yan 1996, p. 117.

⁶⁶ Greenwood 2004, p. 87-88.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 60-61, 82.6 (A6).

⁶⁸ Sur cette inscription : Strzygowski 1918, I, p. 31 et fig. 32 ; Khatchatrian 1971, p. 45 ; Chelov-Kovedyaev 1986, p. 59-65 ; Greenwood 2004, p. 40, 59-60, 87-88, no 16 et fig. 16 ; Felle 2006, p. 198, n° 417 [référence aimablement communiquée par Denis Feissel] ; Bessac 2012, p. 344-345 ; Montevicchi – Tonghini 2012, p. 45-46.

⁶⁹ Bessac 2012, p. 345, souligne « la très haute qualité » de la gravure et note que les sillons dessinant les lettres, initialement creusés en V, ont été, à une date indéterminée, à certains endroits, élargis. Il relève aussi du mortier ajouté au fond des sillons.

⁷⁰ Traduction Gilles Dorival, que l'auteur de ces lignes tient à remercier (communication du 5 juin 2012).

⁷¹ Les traductions françaises de la Bible donnent de ce passage des lectures assez divergentes. La nouvelle version Second propose : « La sainteté convient à ta maison, Ô Éternel, pour toute la durée des temps » ; la Traduction OEcuménique de

paléochrétiennes à citations bibliques établi par A. Felle, ce verset n'est pas rare dans l'épigraphie de l'époque, puisque plus d'une dizaine d'occurrences en ont été recensées⁷². Sans être propre à une région, la citation de ce texte se rencontre presque exclusivement en Orient⁷³, entre la fin du V^e et le VI^e s.⁷⁴

b) Justification fonctionnelle de l'emplacement de l'inscription grecque

Cette relative fréquence dans l'épigraphie monumentale s'explique par un facteur liturgique : ce verset est lu durant le rite de fondation et de dédicace des églises. C'est le cas aussi bien dans la tradition arménienne que dans celle de l'Église orthodoxe. En effet, comme le rappelle A. Felle, selon le *Rituel de l'Église orthodoxe*, le verset 5 du Psaume 92 doit être lu durant cette cérémonie⁷⁵. De même, selon des dispositions qui peuvent remonter au V^e s., le rite arménien de dédicace des églises prévoit que, après la proclamation par l'évêque de la dédicace du sanctuaire nouvellement fondé, l'on prononce le Psaume 92, verset 5bc⁷⁶. Le canon arménien ajoute une précision qui pourrait expliquer le choix de l'emplacement de l'inscription : après la première partie du rite exécutée à l'intérieur du sanctuaire, l'évêque sort, longe la partie sud-est de l'église et énonce à nouveau la dédicace. Or on se souvient que l'inscription grecque se trouve précisément à l'extrémité est du mur sud (de la chambre sud-est) de la basilique⁷⁷.

c) Datation de l'inscription grecque et rapport à la construction

Dans son étude de l'inscription d'Ereruyk, F. Chelov-Kovedyaev a observé qu'elle était proche d'une inscription grecque gravée sur une église du nord-ouest de la Syrie⁷⁸. Cette église, qui peut être datée de la fin du V^e-début du VI^e s., se trouve dans le quartier nord-est des ruines de Deir Sem'an (Telanissos), près du début de la « voie sacrée » menant à Qal'at Sem'an. Placée là aussi sur la partie sud-est de l'église, l'inscription a pratiquement le même contenu qu'à Ereruyk et est semblablement inscrite dans une *tabula ansata*⁷⁹. Elle présente toutefois une différence notable avec celle d'Ereruyk : le cartouche à queues-d'aronde syrien est en relief (un relief méplat) au centre d'une bande sculptée ornée d'un rang de palmettes stylisées, sur le linteau d'une porte, la porte orientale du mur sud⁸⁰. C'est donc une disposition nettement plus prestigieuse, plus visible que celle d'Ereruyk, qui semble au contraire plus discrètement adaptée à un emplacement bien plus modeste, non prévu pour cela. L'inscription d'Ereruyk présente en outre, on l'a signalé, une certaine maladresse dans sa disposition ; on peut y ajouter la répartition quelque peu aléatoire des lettres du dernier mot qui occupe toute la cinquième

la Bible : « La sainteté est l'apanage de ta maison, Seigneur, pour la suite des temps » ; la traduction É. Dhorme/La Pléiade : « À ta maison convient la sainteté, Iahvé, à longueur de jours ! » ; la traduction É. Osty : « À ta maison convient la sainteté, Yahvé, pour la longueur des jours » ; la traduction Chouraqui : « Le sacré sied à ta maison, IHVH, à longueur de jours ».

⁷² Greenwood 2004, p. 59 ; Felle 2006, Index p. 523, « Psaume 92,5 ».

⁷³ Sur les dix inscriptions citant ce verset, recueillies par A. Felle, une seule provient de Cyrénaïque (n° 16). Les neuf autres proviennent d'Orient : 3 d'Asie Mineure (nos 126, 422, 509), 3 de Palestine (nos 169, 173, 179), 1 de Phénicie (n° 248), 1 de Syrie (n° 280) et enfin, la nôtre, d'Arménie (n° 417). Voir aussi Greenwood 2004, p. 59, note 162.

⁷⁴ Tandis que celle de Bithynie (n° 422) est de la fin du VII^e ou du début du VIII^e s., les 9 autres inscriptions citant le Ps. 92,5, dont la nôtre, sont datées par A. Felle entre la fin du V^e et le courant du VI^e s.

⁷⁵ Felle 2006, p. 46 et 115, qui cite Goar 1730, p. 485 et 663.

⁷⁶ *Livre du Grand Rituel*, p. 174 ; *Rituel principal*, p. 105. Cf. Conybeare 1905, p. 7 ; Findikyan 1998, p. 102-103. (L'auteur remercie Christina Maranci et Azat Bozoyan pour leur assistance bibliographique.)

⁷⁷ Une inscription peinte, en onciales arméniennes cette fois, sur l'arc triomphal de l'abside de Mren (années 630), cite le même verset de ce psaume : Maranci 2014, p. 76.

⁷⁸ Chelov-Kovedyaev 1986, p. 63-64.

⁷⁹ Sur cette inscription voir : Jalabert – Mouterde 1939, p. 232, no 414 ; Felle 2006, p. 152, no 280.

⁸⁰ Photographies de la porte et de son linteau dans Naccache 1992, I, p. 168, fig. 207 ; II, pl. CXLV et CXLVI.

ligne. Selon F. Chelov-Kovedyaev, qui ne relève pas ces différences techniques et stylistiques entre les deux épigraphes, le parallèle permettrait de dater à la fois l'inscription et la basilique d'Ereruyk de cette période : fin du V^e-début du VI^e s.⁸¹

Peut-on considérer l'inscription grecque comme contemporaine de la construction de la basilique ? F. Chelov-Kovedyaev estime que, étant donné son contenu, sans être une épigraphe dédicatoire, ce texte grec, exécuté avec soin, introduit et conclu par des croix apotropaiques, a été gravé immédiatement après la construction de la basilique, par des maîtres d'œuvre venus de Syrie (précisément, selon lui, de Deir Sem'an), une fois leur tâche accomplie⁸². Ceci nous rappelle la référence au Psaume 92,5 lors de la cérémonie de dédicace des églises et l'importance qui y est accordée à la partie sud-est de l'édifice. Au contraire, lors d'une communication orale, J.-C. Bessac⁸³, s'appuyant sur son expérience de tailleur de pierre, a estimé possible d'envisager, parmi plusieurs hypothèses, que les deux blocs concernés soient des remplois provenant d'une autre construction et que l'inscription grecque soit antérieure à la basilique⁸⁴. Dans un article de 2012, le même auteur avance un avis différent : « l'inscription n'a pu être gravée [...] qu'en position horizontale, alors que la pierre n'était pas encore mise en œuvre »⁸⁵.

Nous croyons quant à nous que ni l'une ni l'autre de ces hypothèses ne peut être retenue. L'emplacement de l'inscription est relativement déroutant, à l'extrémité est du mur sud, à un endroit assez peu visible, car la forte saillie latérale de la chambre angulaire orientale place son mur sud immédiatement au bord du dernier gradin du stylobate, sans offrir de recul (**fig. 15**). Bien que la qualité de sa gravure exclue l'hypothèse d'un *graffito*, l'inscription n'en dégage pas moins le sentiment d'une certaine maladresse, à cause à la fois de la légère inclinaison de la *tabula ansata* et de sa position, incisée qu'elle est sur la moitié inférieure de la pierre, son extrémité gauche étant gravée sur l'étroit bloc voisin. Quant au large joint clair qui entoure les deux blocs, il ne doit pas induire en erreur : il ne peut pas conforter l'hypothèse d'un remploi, car il résulte d'une consolidation récente, postérieure au séisme de 1988, qui a porté sur tout l'angle sud-est de la basilique. Une photographie prise en 1980 montre l'état ancien des blocs et de l'inscription (**fig. 16**).

Il semble très difficile d'imaginer que ces deux blocs aient pu être initialement conçus avec leur inscription pour un autre emplacement, puis transposés là. Il paraît également fort peu probable que la gravure ait pu être effectuée avant la pose de l'appareil. Pourquoi, dans un tel cas, aurait-on décidé de sculpter la queue-d'aronde gauche sur une étroite pierre destinée à être insérée en chandelle à gauche du bloc principal ? D'ailleurs la face sur laquelle l'inscription est gravée correspond à l'extrémité gauche d'un long bloc dont la face principale (226 cm de long × 59 cm de haut) se trouve sur la façade est de l'église, à son extrémité sud, parfaitement intégré dans l'appareil⁸⁶. L'hypothèse qui paraît la plus vraisemblable est que l'on a voulu apposer ce texte à cet emplacement, après l'achèvement de l'appareil, en visant précisément l'extrémité est du mur sud, mais sans prendre toutes les dispositions nécessaires.

Nous proposons donc de considérer l'inscription grecque, non comme un remploi, non comme antérieure, mais comme presque contemporaine de la construction de la basilique, ou de très peu postérieure à elle. Il est plausible qu'elle ait été gravée par un lapicide syrien hellénophone (beaucoup d'inscriptions paléochrétiennes de Syrie sont en grec) ou, comme les éléments évoqués *supra* autorisent à envisager la participation d'artisans venus de Syrie, peut-être par l'un d'eux, au moment de

⁸¹ Chelov-Kovedyaev 1986, p. 64.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Outre un rapport inédit sur la technique de construction de la basilique d'Ereruyk (Bessac 2005), ce chercheur est l'auteur de deux articles : *Id.* 2011, p. 379-415 ; et *Id.* 2012, ce dernier spécialement consacré à Ereruyk.

⁸⁴ Conférence donnée par J.-C. Bessac au LA3M, à Aix-en-Provence, lors de la *Journée d'études sur l'Arménie médiévale* du 16 novembre 2011.

⁸⁵ Bessac 2012, p. 345.

⁸⁶ Données empruntées à l'étude d'archéologie du bâti effectuée par A. Hartmann-Virnich.

la consécration de l'église. En revanche, il n'est pas possible d'affirmer qu'elle est venue consacrer l'œuvre de maçons syriens – car comme nous l'avons vu, malgré ses affinités avec les constructions syriennes, la basilique en diffère sensiblement et s'inscrit dans la tradition arménienne. L'emplacement relativement marginal de l'inscription grecque s'explique-t-il par une volonté de discrétion, à une époque où l'usage de l'arménien s'impose à toute l'épigraphie ? On ne peut pas répondre à cette question.

Comme ses caractéristiques paléographiques révèlent qu'elle n'est probablement pas postérieure au VI^e siècle ou, au plus tard, au début du VII^e s.⁸⁷, l'inscription grecque nous fournit un *terminus ante quem* pour la datation de la basilique. Ceci nous ramène au cadre chronologique évoqué *supra* : fin du V^e-courant du VI^e s. Quant à la forme du cadre en *tabula ansata*, elle ne peut nous apporter davantage de précision chronologique, car cette forme d'origine romaine antique est attestée en Arménie tant au IV^e-VI^e s. qu'au VII^e s.⁸⁸

d) Deuxième inscription grecque

Une brève inscription grecque accompagnant une croix avait été gravée, probablement postérieurement à la construction de la basilique, à l'extrémité orientale de la galerie sud, sur la face ouest du pilier engagé à droite de la niche-abside, donc sur la face ouest de la sacristie sud-est. Elle a été martelée, ainsi que la croix, à une période indéterminée. F. Chelov-Kovedyaev précise que les lettres gravées à gauche de la croix se lisaient $\Theta\epsilon\acute{o}\varsigma$ et celles à droite, $\acute{\alpha}\gamma\iota\omicron\varsigma$ ⁸⁹. Aujourd'hui, seules les deux lettres ΑΓ , à droite, sont encore visibles (**fig. 17**). Sur des critères paléographiques, cet auteur date l'inscription du VI^e-VII^e s., ce qui ne modifie pas notre estimation de la datation de la basilique.

Interrogeons-nous brièvement sur les raisons de la destruction intentionnelle de ce décor à croix et de l'inscription qui l'accompagnait, alors que d'autres croix, notamment celles des linteaux des portes, également « à portée de main », ont été épargnées. L'inscription pouvait-elle en être la cause, non pas en raison de la langue utilisée (puisque l'inscription précédente, elle aussi accessible, n'a pas été endommagée), mais de son contenu ? La présence des mots Dieu et Saint de part et d'autre de la croix, contrairement à l'usage généralisé en Arménie (du moins à partir du IX^e s.), à cet emplacement, des noms Christ et Dieu, contrevenait-elle au dogme en vigueur à un point tel qu'elle en était intolérable pour les tenants de la christologie admise ? Nous verrons ci-après qu'un autre indice semble porter l'écho à Ereruyk des controverses christologiques de la période paléochrétienne et préarabe (VI^e-VII^e s.).

1.2.2. Inscription arménienne du prêtre Yakob à l'intérieur de la basilique

Une inscription arménienne non datée, gravée à l'intérieur de la basilique, nous donne elle aussi une série d'informations utiles à notre connaissance de l'histoire de la basilique et de son entourage⁹⁰. Elle se trouve sur la partie inférieure, précisément sur le quatrième bloc à partir du bas, du pilier engagé qui flanque l'abside au nord (**fig. 18**).

⁸⁷ Dans un courriel du 6 juin 2012, Denis Feissel, que l'auteur de ces lignes tient à remercier, confirme « la datation de l'inscription au V^e ou VI^e s., sans exclure le début du VII^e. La paléographie n'offre en tout cas pas d'indice d'une date franchement médiévale ».

⁸⁸ On trouve un exemple de *tabula ansata* avec inscription grecque, à l'évidence antérieure au VII^e s., à Sainte-Etchmiadzin (Donabédian 2008, p. 52, fig. 96a) ; et deux exemples du VII^e s., mais sans inscription, à Sainte-Hripsimè (*ibid.*, p. 86-87, fig. 152c, 152d et note 78) et à Pempzachèn (p. 143).

⁸⁹ Chelov-Kovedyaev 1986, p. 65.

⁹⁰ Sur cette inscription voir notamment : Marr 1968, p. 20 ; Mnatsakanyan 1969, p. 4-5 ; Manutcharyan 2008, p. 287-288 ; Mouraviev 2010, p. 156-157.

1.2.2.1. Texte de l'inscription du prêtre Yakob

L'inscription mêle, de manière insolite, majuscules et minuscules, ces caractères ayant tous un dessin assez fruste. Elle est disposée sur huit lignes relativement irrégulières. Elle se lit comme suit (pour en faciliter la lecture, nous copions ici le texte entièrement en majuscules) :

1. ԵՍ ՅԱԿՈԲ ՔԱՀԱՆԱ ՈՐ
2. ԵԿԻ ՔԱՂԱՔՈՒԴԱՇՏԷ Ի ԳԻ[Ի]-
3. ՂԱՔԱՂԱՔՍ ՅԵՍ ԵԻ Ի ՍՈՒՐԲ
4. ՎԿԱՅԱՐԱՆՍ ԶԱՅՅՍ Ի ԲԱ-
5. ԲԷԽՈՍՈՒԹԵԱՆ ՃՇՄԱՐԻ-
6. Տ ՀԱՎԱՏԱՅԵԼՈՑ Ի ՔՍ
7. ՆՈՐՈՅԳԵՑԻ ՅԱՆՈՒՆ ԿԱՐ-
8. ԱՊԵՏԻՆ ԵԻ ՆԱԽԱՎԿԱՅԻՆՆ

Nous en proposons la traduction suivante : « Moi, prêtre Yakob qui suis venu de K'alak'udašt dans ce bourg et dans ce saint *martyrium* pour l'intercession des vrais croyants dans le Christ, je l'ai restauré au nom du Précurseur et du Protomartyr »⁹¹.

Sans nous aventurer dans une analyse paléographique, nous nous limiterons à quelques observations, visant uniquement notre objectif. Notons d'abord le nom du lieu d'où dit venir le prêtre Yakob qui a restauré l'église : K'alak'udašt/Kaghakudacht. C'est, on le sait, l'un des noms de la métropole religieuse Valaršapat/Vagharchapat, un temps résidence royale et même capitale du royaume arsacide⁹². N. Marr estimait ce toponyme propre au VI^e-VII^e s.⁹³, mais il se rencontre plutôt au Moyen Âge, pour désigner Vagharchapat⁹⁴. Il ne peut pas être décisif pour la datation de l'inscription.

Examinons ensuite le problématique mot « y/es » de la troisième ligne. L'hypothèse risquée d'A. Manutcharyan est que Es serait une abréviation d'Ereruyk⁹⁵. L'hypothèse non moins hasardeuse de N. Marr propose d'interpréter les trois lettres « yes » comme une abréviation du nom de Jésus⁹⁶. Sans doute faut-il y voir plus simplement une forme populaire ou dialectale de démonstratif.

1.2.2.2. Datation de l'inscription du prêtre Yakob et restauration de la basilique

Deux hypothèses sont ici en concurrence. La première propose une datation haute, du VI^e-VII^e s., la seconde avance une datation plus tardive, du X^e-XI^e s. Nous retiendrons provisoirement la première, mais sans ignorer certains avantages de la seconde. Ajoutons une observation pour l'heure marginale : l'irrégularité de l'inscription, sa maladresse et le mélange de caractères pourraient aussi faire penser à une copie tardive ; nous retirerons la même impression de l'épigraphie de 1028 (voir *infra*).

⁹¹ L'auteur remercie Agnès Ouzounian (INALCO, Paris) et Gagouik Sargsyan (Institut d'archéologie, Erevan) de leur aimable concours dans la lecture de ce texte.

⁹² Hakobyan *et al.* 2001, p. 292. D'après Tiratsyan 1977, p. 91, sans doute inspiré d'Alichan 1890, p. 204, « K'alak'udašt » serait le nom des faubourgs horticoles de Vagharchapat.

⁹³ Marr 1968, p. 20. Cf. Eremyan 1963, p. 82, « Valaršapat ».

⁹⁴ Chez les historiens Movsès Kaghankatvatsi et Stepanos Asoghik Taronatsi. Cf. Sardaryan 1975, p. 66.

⁹⁵ Manutcharyan 2008, p. 288.

⁹⁶ Cette étonnante proposition ne permet évidemment pas une lecture satisfaisante du texte. Voici, transposée en français, la traduction russe de Marr 1968, p. 20, qui comporte plusieurs inexactitudes : « Moi, prêtre Yakob, suis venu de K'alak'udašt dans ce bourg de la part du Christ dans le *martyrium* de saint Karapet (c.-à-d. Précurseur) pour l'intercession des vrais croyants, ce martyrium je l'ai restauré au nom du Précurseur et protomartyr. »

a) La datation basse. Selon N. Marr, les caractéristiques épigraphiques et grammaticales de l'inscription permettent de situer la restauration par le prêtre Yakob « pas plus tard qu'au X^e s. » et même précisément au X^e s.⁹⁷ A. Manutcharyan estime que la forme des lettres rapproche cette inscription de celle de 1028 (voir *infra* – **fig. 20**) et que certaines anomalies grammaticales pourraient même suggérer une datation plus tardive encore⁹⁸. Observons quant à nous que, à côté d'une « rudesse » commune et d'une certaine ressemblance des lettres « ho », il existe de nettes différences de graphie entre ces deux épigraphes. De plus, S. Mouraviev a rappelé que l'argument des anomalies formelles et grammaticales ne plaide pas forcément en faveur d'une datation tardive (voir *infra*). Comme indiqué plus haut, le toponyme Kaghakudacht est propre plutôt au IX^e-XI^e s. qu'à la période préarabe. Enfin, pour les spécialistes d'épigraphie médiévale de l'Institut d'archéologie d'Erevan et en particulier Gaguik Sargsyan, il ne fait pas de doute que l'inscription du prêtre Yakob n'est pas antérieure au X^e s. et ne résulte pas d'une copie tardive ; malgré ses anomalies, elle a sa place au X^e-XI^e s.⁹⁹ Une telle datation aurait un avantage : elle permettrait d'expliquer le changement dans le recrutement du cimetière, intervenu précisément vers l'an mil, comme nous l'avons vu plus haut, en recourant à l'argument du changement ou rétablissement de dédicace.

b) La datation haute. Le premier tenant de cette position est D. Kouymjian qui, s'étant contenté, dans une première publication, de situer l'inscription entre le VI^e et le X^e s.¹⁰⁰, préféra quelques années plus tard la dater plus précisément du VI^e-VII^e s.¹⁰¹ Cette position a récemment été confortée par l'étude de S. Mouraviev. Elle permet d'avancer une datation, à notre avis assez plausible, du VI^e-VII^e s. et plus précisément de « la charnière des VI^e et VII^e siècles ». Cet auteur se fonde pour cela sur plusieurs arguments, le principal étant les « formes franchement archaïques de certaines lettres, avant tout le *ayb* à “boucle” ouverte ». Il s'appuie aussi sur une certaine absence de standardisation graphique de l'inscription, « mêlant à cœur-joie des formes classiques, intermédiaires et usuelles non encore standardisées », cette standardisation intervenant, selon cet auteur, à la fin du VI^e-début du VII^e s.¹⁰² D'après S. Mouraviev, « l'absence de la moindre notion, chez le lapicide, de la façon dont doit être gravée une inscription » suggère également une datation « haute »¹⁰³.

La mention des « vrais croyants », dans la formule « pour l'intercession des vrais croyants dans le Christ », semble conforter l'hypothèse de datation du VI^e-VII^e s. et permet peut-être même de la préciser. S. Mouraviev suppose que cette mention renvoie « à une époque où Ererouyk se trouvait “en territoire hérétique” (du point de vue du catholicos de Dvin) ». Nous pensons quant à nous qu'elle pourrait renvoyer plutôt à une période où la région *vient de cesser* de « se trouver en territoire hérétique ». Rappelons que, de 591 à 602, l'empereur Maurice a fait passer sous contrôle byzantin une partie de l'Arménie orientale, avec entre autres la vallée de l'Akhuryan où se trouve Ererouyk, et il a installé à Avan, sur le côté romain de la frontière avec l'Arménie perse, un anticatholicos chalcédonien (orthodoxe), tandis que, de l'autre côté de la frontière, en territoire contrôlé par la Perse, Dvin et Vagharchapat restent sous l'autorité de l'Église arménienne non-chalcédonienne¹⁰⁴. Mais dans les

⁹⁷ Dans sa notice : Marr 1909-1910, p. 64, cet auteur écrit : « L'église a été restaurée par le prêtre Yakob probablement au X^e siècle. »

⁹⁸ Manutcharyan 2008, p. 288.

⁹⁹ Communication du 23 juin 2014. Gaguik Sargsyan a par ailleurs bien voulu montrer à l'auteur de ces lignes le carnet manuscrit inédit de S. Barkhudaryan, dans lequel le fameux épigraphiste avait relevé au-dessus de l'inscription la présence d'un N (effectivement discernable), qu'il avait interprété comme la date N : 400 + 551 = 951.

¹⁰⁰ Kouymjian 1974, p. 4-5.

¹⁰¹ Paboudjian *et al.* 1977, p. 28 et 68.

¹⁰² Mouraviev 2010, p. 157. Voir la place de l'inscription de Yakob dans ses « Tableaux comparatifs des caractères des VI^e-VII^e siècles », p. 170-172.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 157.

¹⁰⁴ *Histoire du peuple arménien*, p. 270. Pour plus de détails sur le tracé de cette frontière et sur l'anticatholicos d'Avan, voir : Iskanyan 1991, p. 325-350.

années qui suivent la mort de l'empereur en 602, la situation bascule en faveur de la Perse sassanide, les territoires cédés à Maurice sont reconquis et il est mis fin à l'anticatholicoscat d'Avan. Dans cette hypothèse, c'est à ce moment que le prêtre Yakob peut passer à nouveau de Vagharchapat à Ereruyk et y restaurer le *martyrium* des saints Jean-Baptiste et Étienne (endommagé peut-être durant l'une des nombreuses confrontations romano-perses au cours du VI^e-début VII^e s.). On peut penser que, par l'expression « les vrais croyants », le prêtre Yakob a en vue les communautés revenues dans le giron de l'Église nationale après avoir, sous la pression byzantine, adopté l'orthodoxie chalcédonienne. En d'autres termes, l'intervention du prêtre Yakob se situerait logiquement au tout début du VII^e s.

Si l'on retenait cette datation « haute », la restauration du prêtre Yakob pourrait correspondre au remaniement de la façade occidentale de la basilique (**fig. 8 et 19**). Cette intervention, dont les traces sont clairement visibles et qu'aucun auteur ne conteste, s'est traduite par l'adjonction d'une galerie voûtée (un portique barlong) contre la façade, entre les deux chambres angulaires ouest, à un niveau nettement inférieur à celui de la galerie initiale. Ce remaniement a sensiblement modifié l'agencement de la façade occidentale : une large portion des deux piliers engagés et la partie inférieure des deux fenêtres latérales se sont trouvées couvertes par cette nouvelle maçonnerie, par la voûte et le plafond qui s'y appuyaient ; on a dit plus haut que l'on pouvait imaginer, posé sur cette voûte, un balcon, à la mode syrienne. Quelques éléments architecturaux ont été introduits par cette modification, mais ils sont trop modestement ouvragés pour permettre une datation. Deux petites trompes de raccord entre les piliers engagés, le portail et le bas de la nouvelle voûte, ont été à peine soulignées par un liséré légèrement en retrait ; deux impostes, aux extrémités nord et sud des deux arches plaquées contre la façade, montrent un profil à tablette de larmier sur cavet, du type le plus simple, difficile à rattacher à une période précise ; deux bases également très frustes ont un profil inverse de celui des impostes. En même temps, rien ne s'oppose, quant à l'architecture et à la technique, à ce que ce remaniement soit daté à une période relativement ancienne, antérieure à la reconquête de l'Arménie par Héraclius ou à l'occupation arabe. Une datation du tout début du VII^e s. serait donc plausible.

1.2.2.3. *Autres renseignements fournis par l'inscription du prêtre Yakob*

Revenons à l'inscription du prêtre Yakob pour noter trois autres informations importantes pour notre connaissance du site et de la basilique d'Ereruyk.

a. Elle emploie le terme de *gintak'atak'*, que nous proposons de traduire par « bourg »¹⁰⁵. Elle atteste ainsi que, dès une période ancienne (peut-être au tout début du VII^e s., en tout état de cause, pas plus tard qu'au X^e-XI^e s.), la basilique se trouvait dans une localité de taille moyenne, entre village (*gint*) et ville (*k'atak'*)¹⁰⁶. Ceci confirme les observations faites *supra* quant à l'existence et l'ampleur probable d'une agglomération ancienne autour de la basilique.

b. L'inscription du prêtre Yakob qualifie l'église de *vkayaran* (« *martyrium* »). Or, comme nous l'avons vu plus haut, certains traits majeurs de l'architecture de la basilique pourraient se justifier par une fonction mémoriale, avec une dédicace prestigieuse, double de surcroît, donc avec la présence probable de reliques prisées.

c. L'inscription précise que ce *martyrium* est celui du Précurseur, c'est-à-dire de saint Jean-Baptiste, et du Protomartyr, c'est-à-dire de saint Étienne. Plus exactement, elle semble indiquer que, à l'occasion de la « restauration » du *martyrium*, Yakob a rétabli ou confirmé la dédicace au Précurseur et au Protomartyr. Le verbe employé, *norogec'i* (forme dialectale *noroygec'i*), se traduit au sens premier par

¹⁰⁵ Comme l'indique le dictionnaire d'arménien classique *Nor Bağirk' Haykazean Lezvi* I, 1836, ce terme apparaît déjà, sous sa forme *getak'atak'* dans la traduction arménienne de l'évangile selon Marc 1,38, pour rendre le nom *κωμόπολη*, que l'on traduit généralement, dans les versions françaises du *Nouveau Testament*, par « bourg » ou parfois « bourgade ».

¹⁰⁶ Mouraviev 2010, p. 156, traduit *gintak'atak'* par « village ».

« j'ai restauré, rénové », mais il peut aussi se comprendre comme « j'ai rétabli dans l'état initial »¹⁰⁷, avec, dans le contexte présent, le sens possible de « j'ai rendu au culte originel ». S'il est en effet peu probable que, à l'occasion d'une simple campagne de restauration, on puisse changer la dédicace d'un sanctuaire, surtout d'une telle importance, cela semble en revanche possible après, sinon une profanation, du moins une conversion forcée. Dans le cas d'Ereruyk, on peut supposer que, par suite d'un changement confessionnel plus ou moins imposé par l'occupant byzantin, on a un temps rebaptisé la basilique, puis une fois l'obédience à l'Église arménienne rétablie (d'où la formule « pour l'intercession des vrais croyants dans le Christ »), on lui a rendu sa dédicace originelle. L'important reste que notre basilique est identifiée comme le *martyrium* des saints Jean-Baptiste et Étienne, donc un lieu où l'on conservait vraisemblablement des reliques particulièrement vénérées, qui attiraient de nombreux pèlerins. Notons qu'une telle dédicace double, rare en Arménie, laisse supposer un rayonnement inhabituel pour ce sanctuaire.

1.2.2.4. *Inscription du prêtre Yakob et fonction mémoriale du sanctuaire*

Plusieurs auteurs ont avancé l'hypothèse que la grande basilique d'Ereruyk, centre apparemment d'un vaste ensemble, pouvait avoir constitué un lieu de pèlerinage particulièrement important¹⁰⁸. Les traits de parenté avec les basiliques syriaques et les inscriptions grecques pourraient suggérer un pèlerinage fréquenté non seulement par les Arméniens mais aussi, entre autres, par les Syriens, les deux communautés, de longue date très proches, étant unies depuis le courant du VI^e s. dans leur opposition à Chalcédoine. Rappelons la place éminente en Arménie du culte de Jean-Baptiste et d'Étienne qui y sont deux des saints les plus populaires. Cela est particulièrement vrai pour Jean-Baptiste. Citons quelques manifestations de sa popularité et vénération : (a) selon le texte d'Agathange (V^e s.), les reliques de saint Jean sont les premières, avec celles du martyr Athénogène, à avoir été apportées en Arménie par saint Grégoire après sa consécration à Césarée de Cappadoce¹⁰⁹ ; (b) la dédicace à Jean-Baptiste (Surb Karapet, le Saint Précurseur) est l'une des plus fréquentes pour les églises d'Arménie¹¹⁰ ; (c) pas moins de quatre fêtes sont célébrées en son honneur durant l'année ; (d) enfin, parmi les bras-reliquaires très vénérés par les Arméniens et qui servent lors des cérémonies les plus importantes, deux ou trois contiennent des reliques du Précurseur ; s'y ajoute une main de saint Jean-Baptiste ; c'est le nombre le plus élevé, après celui des bras-reliquaires de saint Grégoire l'Illuminateur, dont cinq nous sont parvenus¹¹¹.

Nous avons signalé plus haut les traits architecturaux qui pouvaient être liés, ici comme à Tekor, à cette éminente fonction mémoriale. Rappelons, comme une manifestation très visible du rayonnement de la basilique mémoriale des saints Jean-Baptiste et Étienne, la présence sur son flanc sud d'une vaste zone funéraire et mémorielle, avec une imposante série de piédestaux à stèles ou colonnes surmontées de croix (**fig. 7**). Celle-ci pourrait logiquement s'expliquer par l'attrait qu'exerçaient les reliques des saints, sans doute conservées dans le sanctuaire martyrial. S'y ajoute

¹⁰⁷ Dictionnaire d'arménien classique *Nor Baṭyirk' Haykazean Lezvi* II, 1837, p. 446, s.v. *norogem*.

¹⁰⁸ Par exemple A. Alpago-Novello dans Paboudjian *et al.* 1977, p. 17 ; Zaryan 1980 ; Cuneo 1988, p. 234 ; Thierry 2000, p. 44. Ter-Martirossov 2001, p. 237, de son côté, suppose qu'Ereruyk pouvait avoir été le centre spirituel du domaine des Kamsarakan, puis de celui de leurs successeurs les Bagratides.

¹⁰⁹ Agathange CXIV.

¹¹⁰ Le monastère Surb Karapet de Much, en particulier, fut jusqu'en 1915 l'un des lieux de pèlerinage les plus fréquentés d'Arménie, avec de grandes festivités populaires. On peut imaginer aux périodes paléochrétienne, préarabe et médiévale, une situation analogue pour Ereruyk. Les églises consacrées à saint Étienne (Surb Stepannos) sont également très nombreuses en Arménie. Si l'on accepte l'authenticité et l'ancienneté des dédicaces d'Ereruyk et Tekor, on peut supposer que les Kamsarakan, en honorant les trois saints les plus vénérés du pays : le Baptiste, Étienne et Serge, avaient cherché à créer sur leurs terres un « pôle d'attraction » exceptionnel.

¹¹¹ Kouymjian 2007, p. 280 ; *Id.* 2008, p. 176.

L'implantation, autour de ces mémoriaux, d'un cimetière ayant fonctionné durant tout le Moyen-Âge. Ce cimetière surprend, on l'a vu, par une prépondérance insolite, à partir du XI^e s., des inhumations de tout petits enfants, dont beaucoup de prématurés. On peut s'interroger sur l'éventualité d'un lien entre ce phénomène inhabituel et la dédicace au Baptiste et à saint Étienne et, sans encore être en mesure de répondre à cette question, se demander si une telle dédicace et la présence probable de reliques de ces saints ne pouvaient pas constituer une sorte de protection dérogatoire autorisant l'inhumation, près du chevet du grand sanctuaire, d'enfants morts trop tôt pour avoir reçu le baptême.

1.2.3. Inscription arménienne d'une reine d'Arménie, de 1028

Une inscription mentionnant, sans citer son nom, une reine d'Arménie, épouse du roi Bagratide Smbat (Hovhannès-Smbat – c. 1020-1040), a été gravée sur le mur, à gauche du portail est de la façade sud de la basilique (**fig. 18**)¹¹². Son contenu est également d'un intérêt certain pour le sujet qui nous occupe. Elle est datée de l'an NHĒ (ՆՀԷ = 477 + 551 = 1028)¹¹³. Ici aussi le texte est gravé de manière assez irrégulière, en treize lignes. Il se lit comme suit :

1. ՅԱՆՈՒՆ ԱՅ Ի ԹՎԱԿԱՆԻՍ :Ն:Հ:Է: ԵՍ ԲԱՐԷՊ[Ա]ՇՏ ԹԱԳՈՒ[Հ]ԻՍ
2. ԴՈՒՍՏՐ ԱԲԱՍԱ ՍՄԲԱՏ ՇԱ-
3. ՀԱՆՇԱՀԻ ԿԻՆՍ ԵՒ ԱՇՈՏՈՅ Մ-
4. Ա[Յ]ՐՍ ՈՐ ԱԶԱՏԷՑԻ ԶԵՐԷՐՎԱՅ ԹԱՍՏ-
5. ԱԿԱՍ ՅՈՐԴԷՑ Յ[Ո] յՐԴԻՍ ՍՄԲԱՏ ՇԱՀԱՆ-
6. ՇԱՀԱՆԻ ՀՁՈՒՐԻ ԵՒ ԱՐՔԱԻ ԱՐԵԻՇԱՏՈՒ-
7. ԹԵԱՆ ԵՒ ԱՇՈՏՈՅ [ՈՐ ԱՅՍ ԳՐ]ՈՅՍ
8. ՀԱԿԱՌԱԿԻ ԿԱՍ [Ի] ՄԵ[Շ]-
9. Ա[Յ] ԿԱՍ Ի ՓՈՔ[ՈՒՆՅ] :Յ:Ժ:Ը: ՀԱ[Յ]ՐԱՊԵՏԱ[Յ]-
10. Ն ՆԶՈՎԵԱԼ Ե[ՂԻՑԻ]...

On peut en proposer la traduction suivante : « Au nom de Dieu, en l'an 477, moi, la pieuse reine, fille d'Abas, femme du roi des rois Smbat et mère d'Achot, ai exempté Ereruyk du *t'astak* de génération en génération, pour la longévité du puissant roi des rois et monarque Smbat et Achot¹¹⁴. Que celui qui s'oppose à cet écrit, parmi les grands ou les petits, soit maudit par les 318 patriarches... ».

Parmi les informations importantes que nous y trouvons, il y a pour la première fois le nom de la localité : Ereruyk. Ce toponyme est au génitif : « Ereruac' », écrit de manière fautive « Erērvac' ». Cette inscription atteste aussi l'intérêt que porte à cette localité la royauté d'Ani, puisque la reine en personne déclare l'exempter d'un impôt. À propos de cette exemption, le texte emploie la formule :

¹¹² Chahkhatunians 1842, p. 43-44 ; Alichan 1881, p. 171 et fig. 79 ; Marr 1968, p. 21 ; Paboudjian *et al.* 1977, p. 28 et 68 ; Manutcharyan 2008, p. 289-290.

¹¹³ Les trois lettres qui donnent la datation de cette inscription ont été généralement lues ՆԶԷ = 1038, mais cette lecture a été rectifiée en ՆՀ Է = 1028, une première fois par Marr (dans ses notes manuscrites conservées aux archives de Saint-Petersbourg) et une seconde fois par Manutcharyan. Comme l'attestent ses carnets manuscrits inédits (communication de G. Sargsyan), Sedrak Barkhudaryan avait lui aussi déchiffré 1028. C'est cette lecture que nous adoptons.

¹¹⁴ Manutcharyan 2008, p. 290, fait remarquer que le vœu de longévité ne s'applique qu'au roi Smbat et non à son fils Achot, sans doute déjà mort en 1028.

« j'ai libéré [= j'ai supprimé] le *t'astak* d'Ereruyk ». Le terme *t'astak* correspond à une taxe complémentaire¹¹⁵, prélevée semble-t-il sur les moissons¹¹⁶.

Une inscription portant apparemment la même date NHĒ = 1028 et constituant peut-être le premier essai de gravure du même texte, elle aussi assez maladroitement gravée, a été commencée sur le haut du tympan de la même porte, mais n'a pas été continuée. Le lapicide a sans doute renoncé à son intention première, constatant que la surface du tympan serait insuffisante pour son texte, et a décidé de le reporter sur le mur, à gauche du portail.

Il faut ouvrir ici une parenthèse concernant la mauvaise qualité d'exécution de ces épigraphes. On ne peut s'empêcher de penser, dans le cas de ces deux inscriptions comme dans celle du prêtre Yakob, à une copie maladroite, voire à une transposition de textes anciens, effectuée par la main malhabile d'un non-spécialiste, à une époque peut-être tardive. Cette impression est renforcée par la comparaison avec les autres inscriptions du Chirak, préarabes et encore plus postarabes, qui sont généralement d'une bien meilleure qualité graphique. Comment concevoir, en particulier, que l'inscription de 1028 ait pu être aussi mal gravée sur ordre d'une reine d'Ani, alors que les inscriptions royales et princières de la capitale et de sa région à l'époque bagratide sont généralement soignées et régulières, souvent même très élégantes ?

Ajoutons toutefois que ce constat ne signifie pas obligatoirement une mise en cause de l'authenticité du contenu de ces textes, mais concerne avant tout la date de leur copie ou transposition. La pratique consistant à graver sur les monuments arméniens des copies d'inscriptions ou d'autres documents anciens n'est d'ailleurs pas rare. Les inscriptions de Tekor, par exemple, sont considérées par plusieurs auteurs comme des copies¹¹⁷.

Au moment de l'exécution (de la version initiale ?) de ces inscriptions, la capitale de l'Arménie des Bagratides (de 961 à 1045) est Ani, distante d'Ereruyk de seulement quelques kilomètres. En effet vers 783, la région (les cantons de Chirak et d'Archarunik de la province d'Ayrarat) est passée des Kamsarakan à la dynastie alors montante, et bientôt royale, des Bagratides (Bagratuni). Rien d'étonnant à ce que les rois d'Ani se préoccupent du sort du grand ensemble d'Ereruyk. À la même période, l'autre vénérable sanctuaire paléochrétien de la région, l'église martyriale de Tekor, fait aussi l'objet de soins de la part des Bagratides : deux inscriptions (copies d'inscriptions ?), gravées en 1008 et 1014, mentionnent là encore des exemptions d'impôts¹¹⁸.

¹¹⁵ Cinq fois mentionné dans des inscriptions du XI^e s. d'Ani et de sa région, le nom *t'astak*, composé de la racine pehvi/perse *tasu*, *tasum* (quatrième) et du suffixe *-tak* (fois), est connu des historiens et lexicographes arméniens comme désignant un type d'impôt. Ghazaryan – Avetissyan 2009, p. 237, le définissent comme « une taxe complémentaire correspondant à un quart des impôts en nature ». Et H. Manandyan lui consacre un chapitre (Manandyan 1981, p. 155-161). Il est étonnant que N. Marr se réfère, pour interpréter ce nom, à une racine pseudo-arabe (دست *dasta'*) censée signifier « foule », et propose de traduire le passage « *azatec'i žErērvac' t'astakas* » par « j'ai libéré les habitants d'Ereruyk » (Marr 1968, p. 21). En réalité, l'expertise de Frédéric Imbert, professeur d'arabe à l'université d'Aix-Marseille, spécialiste d'épigraphie arabe médiévale, que l'auteur remercie, exclut cette lecture qui « ne correspond à rien de précis et à rien qui, en l'état, soit de l'arabe ». Cette proposition de N. Marr est d'autant plus surprenante que, en 1893, il avait lui-même envisagé d'interpréter *t'astak* comme une « redevance » (Manandyan 1981 p. 156, note 25).

¹¹⁶ St. Malkhassians, dans son dictionnaire, précise que le *t'astak* est une « contribution complémentaire sur les moissons correspondant au quart de l'impôt en nature, destinée au percepteur ».

¹¹⁷ Khatchatrian 1971, p. 49-50.

¹¹⁸ Textes et traductions françaises : *ibid.*, p. 49. L'inscription de 1014 offre l'une des cinq occurrences du terme *t'astak* évoqué plus haut : Manandyan 1981, p. 155.

1.2.4. Inscription arménienne d'Ani, d'environ 1210

Le canton de Chirak fait ensuite partie, à la fin du XII^e et au début du XIII^e s., des domaines des princes Mkhargrdzeli (Zakarides). Ces princes président alors aux destinées d'une grande partie de l'Arménie, sous l'égide de la couronne de Géorgie, et l'aîné de la famille, Zakarè, réside dans l'ancienne capitale royale, Ani. Une inscription gravée sur une église d'Ani, la Sainte-Mère-de-Dieu du Fort de la Fille (Aghdjaberdi Surb Astvatzatzin), au début du XIII^e s., sur ordre du prince Zakarè, retient notre attention pour les renseignements qu'elle donne sur Ereruyk¹¹⁹ (**fig. 21**).

Citons, de ce long texte, les passages qui nous intéressent ici :

Ի ժԱՄԱՆԱԿՍ ԱՅ ԱԻԾԵԱԼ ԵՒ ԲԱՐԵՊԱՇՏ ԵՒ ԹԱԳՈՂԵԱՅ ԹԱԳՈՂՈՅՆ ԹԱՄԱՐԻ
ԵՍ ՀԱԻԱՏԱՐԻՍ ԾԱՌԱ ՆՈՐԻՆ [...] ԱՄԻՐՍՊԱՍԱԼԱՐ ՇԱՀՆՇԱՀ ԶԱՔԱՐԷ [...]
ԷՏՈՒ ՆՈՒԷՐ [...] ԶԵՐԵՐՈՒՍ ԱՄԵՆԱՅՆ ՀԱՂՈՎՆ ԵՒ ԶԻՒՐ ԾԱՂԿՈՅՆ [...].

« Au temps de l'ointe de Dieu et pieuse et reine des reines Tamar, moi son fidèle serviteur [...], généralissime chahnchah Zakarè [...] j'ai donné en cadeau [...] Ereruk avec toute sa terre et son jardin... ».

Ce texte qui peut être daté d'environ 1210 nous apprend tout d'abord que la localité d'Ereruyk appartenait alors au prince Zakarè, puisqu'il déclare l'offrir à l'église en question. Nous notons ensuite que le nom de la localité est cité. Avec celle de 1028, l'inscription de Zakarè est la seule mention connue du toponyme. Celui-ci y figure à l'accusatif, sous la forme Ererus. Avec le génitif Erērvac' [= Ereruac'] de la première inscription, cela permet de reconstituer le nominatif Ereruyk ou Ereruk. Puis surtout, cette inscription nous donne une information importante pour la connaissance de l'histoire du site d'Ereruyk durant la renaissance postseldjoukide, en liaison avec l'ancienne capitale Ani.

Il faut rappeler que, pour la période qui correspond au second essor de la ville d'Ani, de l'extrême fin du XII^e jusqu'aux premières décennies du XIII^e s. puis, au-delà du choc de l'invasion mongole, jusqu'au milieu du XIV^e s., nous sommes très mal renseignés sur ce qu'a pu être le sort de la localité d'Ereruyk. On dispose seulement, comme on l'a vu plus haut, de quelques indices montrant qu'une vie s'y était probablement maintenue à cette période.

L'inscription d'Ani est donc précieuse en ce qu'elle apporte un complément d'information sur la situation économique du lieu. En effet, elle indique que la localité est alors offerte par le prince le plus puissant du pays à l'une des églises de cette ville, encore très grande et peuplée, et surtout elle précise que le prince offre Ereruyk « avec toute sa terre et son jardin » (*amenayn hatovm* [à corriger en *hotov*] *ev zjivrcatkov'n*). Il est permis de penser que si cette mention est introduite dans le texte, c'est que la terre en question, en raison des fruits qu'elle produisait, avait une valeur particulièrement appréciable. Souvenons-nous que sous les rois Bagratides, au début du XI^e s., Ereruyk était soumis à une contribution portant semble-t-il sur les moissons, avant d'en être exempté.

Site aujourd'hui privé d'eau, Ereruyk, qui abritait, nous l'avons vu, une localité de taille moyenne, un bourg, possédait donc au Moyen Âge des terres fertiles. Il le devait sans doute à une irrigation efficace. On peut raisonnablement supposer que, si sa fonction de retenue d'eau s'avère ancienne, l'ouvrage en ruines qui barrait le vallon et qui servait de barrage au XIX^e s. jouait un rôle important dans l'irrigation de ces terres.

Tels sont quelques-uns des enseignements que nous pouvons tirer d'un nouvel examen des monuments et en particulier d'une relecture de l'épigraphie d'Ereruyk, complétée par les résultats des investigations archéologiques en cours. Ces données nous permettent d'affiner la datation de la grande basilique et de mieux comprendre la zone mémoriale et funéraire qui s'est développée sur son flanc

¹¹⁹ Orbeli 1966, p. 58, n° 172 et pl. XIX.

sud. Si elles ne montrent pas de strate antique sous le sanctuaire, elles révèlent une activité monumentale sur le site avant son érection. Elles laissent envisager, au centre d'un grand ensemble, un sanctuaire qui, dès sa période initiale et durant une bonne partie du Moyen Âge, exerçait un fort rayonnement, grâce à une double dédicace, grâce sans doute à des reliques très attractives, et peut-être aussi grâce à une relation singulière avec la Syrie. Peu après sa construction, nous devinons un monument témoin des tensions entre Byzance et la Perse sassanide sur son déclin, régénéré par l'intervention d'un ecclésiastique venu du siège patriarcal ; nous imaginons un sanctuaire témoin peut-être également des querelles christologiques qui déchirent alors l'Orient chrétien. Au Moyen Âge, nous entrevoyons un ensemble activement intégré dans la vie économique régionale que domine la métropole Ani. Puis à travers la raréfaction des sépultures, à partir de la fin du XIII^e s., nous sentons la vie se flétrir au voisinage de la basilique. Mais faute d'autres témoignages et sources, de nombreuses zones d'ombre subsistent, parmi lesquelles la datation et la fonction de plusieurs composantes importantes de l'ensemble. Les investigations conduites sur le site dans le cadre de l'archéologie globale que la mission franco-arménienne du LA3M s'efforce d'y pratiquer laissent espérer au moins quelques avancées sur ces points encore obscurs.

1.3. Le contexte de l'intervention (*P. Donabédian et D. Martínez*)

1.3.1. Le cadre de l'intervention

Le Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée étudie le site d'Ereruyk dans le cadre d'une coopération avec l'Institut d'Archéologie et d'Ethnographie de l'Académie des Sciences d'Arménie. Les bases en ont été posées lors d'une mission exploratoire effectuée en Arménie en 2008 grâce au soutien du CNRS. La première mission sur le site, en septembre 2009, a été financée par un PEPS du CNRS. Pour la mission de septembre 2010, le LA3M a bénéficié de l'appui financier d'un organisme privé, la Fondation Armenia de Genève. A partir de 2011, le Laboratoire a été soutenu financièrement dans cette entreprise par le CNRS et le Ministère français des Affaires étrangères et européennes (Commission des Fouilles). En 2011, l'Université de Provence (Aix-Marseille Université depuis janvier 2012) a également apporté sa contribution. Le soutien qu'a apporté le CNRS à la Mission archéologique du LA3M à Ereruyk s'est inscrit dans le cadre de sa coopération avec le Comité d'Etat pour la Science d'Arménie, à travers un PICS. Il s'agit donc depuis 2011, d'une mission conjointe franco-arménienne. Le partenaire local représentant l'Institut d'Archéologie est le Musée régional du Chirak (Gyumri, Arménie). L'Université d'Etat d'Erevan, départements d'archéologie et d'histoire de l'art de la Faculté d'Histoire, est associée au projet dans le cadre de sa coopération avec l'Université d'Aix-Marseille, ce qui permet de faire de la fouille un chantier école.

La présente intervention, pour son volet de fouilles, fait suite à trois premières campagnes de sondages archéologiques réalisées entre 2011 et 2013, qui s'inscrivaient eux-mêmes dans la continuité des deux missions de reconnaissance effectuées en 2009 et 2010¹²⁰. Les travaux conduits en 2009 et 2010 ont visé d'une part à établir un plan topographique général englobant la basilique dans son environnement proche (5ha), et d'autre part à réaliser un inventaire du lapidaire dispersé aux abords de l'édifice, accompagné d'une nouvelle étude des élévations de la basilique. Ces études ont été complétées par une recherche documentaire menée à Erevan et à Saint-Petersbourg.

¹²⁰ Missions 2009 et 2010 menées par quatre collaborateurs du LA3M, Patrick Donabédian, Andreas Hartmann-Virnich, Georges Marchand et Laurent Schneider.

Ce nécessaire état des lieux préalable a conduit à la réalisation d'un premier sondage exploratoire en 2011 au cœur du complexe ecclésial, au sud-est de la basilique (sondage 1). Couvrant une surface d'approximativement 50 m², cette opération archéologique a permis d'apporter un nouvel éclairage pour la compréhension du piédestal situé dans son emprise, pour celle de l'aire funéraire se développant au pied de la basilique, ainsi que pour celle de la stratigraphie à cet emplacement. En parallèle, un sondage géoarchéologique (sondage 2) a été effectué dans le but de mieux cerner la nature du supposé barrage hydraulique et d'évaluer le potentiel bio- et géoarchéologique du site. Les résultats de cette toute première campagne de fouille ont motivé la poursuite des recherches sur l'aire funéraire située au sud-est de la basilique, par l'intermédiaire de deux sondages visant, pour l'un, à explorer principalement la zone située au pied des quatre piédestaux contigus, pour l'autre à étudier le secteur localisé à proximité des sarcophages, à quelques pas du mur d'enceinte oriental. Ces deux nouvelles fenêtres d'observation (sondage 3 A et B, sondage 6), explorés entre 2012 et 2014, ont permis d'étoffer la chronologie du site dont l'occupation funéraire apparaît à présent relativement longue, depuis au plus tôt les III^e-V^e siècles, jusqu'aux alentours du début du XX^e siècle, alternant probablement entre de véritables épisodes de « cimetière » et des phases d'inhumation plus sporadiques. Ceci a été rendu possible par les datations obtenues à partir des prélèvements d'os effectués dans les inhumations fouillées entre 2011 et 2013.

Ces résultats, qui ont permis de mieux caractériser l'occupation du site, de dater certaines structures bâties, notamment les piédestaux à degrés, dont la datation était jusqu'alors inconnue pour l'Arménie, ont appelé à un nouvel effort de recherche sur le cimetière afin d'affiner au plus près les chronologies approchées lors des deux premières années. Le choix s'est naturellement porté sur le sondage 6 ouvert en 2012 et 2013, qui n'avaient pas pu être étudié dans sa totalité. Ainsi, l'intégralité de cette zone a été fouillée.

1.3.2. La durée de l'intervention et l'équipe de terrain

L'intervention de terrain, prévue pour une durée d'un mois, n'a pu se dérouler que du 31 mai au 17 juin 2014, en raison du décès d'un de ses membres le 15 juin 2014. Elle a été précédée par une semaine de préparatifs administratifs et logistiques à l'Institut d'Archéologie et d'Ethnographie et au Ministère de la Culture d'Arménie, à Erevan, ainsi qu'au Musée régional de Chirak à Gyumri. Sur le terrain, l'équipe était composée de quinze personnes, associant 5 Français, 1 Suisse et 9 Arméniens (archéologues, étudiants et stagiaires). Pour les besoins de l'étude, un anthropologue et un géoarchéologue ont intégré l'équipe de terrain. Les relevés topographiques ont été effectués par un archéologue/topographe ; toutefois, le décès de ce collègue, survenu le 15 juin 2014, puis les difficultés de rapatriement de son matériel n'ont pas permis de réaliser l'intégralité des relevés de terrain ni de finaliser tous ceux qui avaient commencé à être exécutés. Le relevé des nombreux éléments de lapidaire dispersés sur le site ont été assurés par une archéologue/dessinatrice arménienne.

1.4. Problématique et méthodologie (*P. Donabédian et D. Martinez*)

1.4.1. Problématique de l'étude

L'étude d'un complexe aussi vaste que celui d'Ereruyk relève de diverses problématiques portant conjointement sur les sphères religieuse, funéraire, artistique, architecturale, domestique et artisanale et, de manière plus générale, sur la gestion d'un terroir. Elle fait nécessairement intervenir l'archéologie classique du sous-sol aux côtés, notamment, des études d'histoire de l'architecture et de l'art, de l'archéologie du bâti et de la géoarchéologie.

L'aspect funéraire a été privilégié dès la première campagne de fouilles réalisée en 2011, dans la perspective de développer une grande problématique portant sur la mort chrétienne en Arménie, champ de recherche jusqu'alors inexploré. En ce sens, l'observation des séquences funéraires constitue une image de l'évolution du site, tant en terme de chronologie que de mode et de densité d'occupation du secteur. Par ailleurs, l'étude des piédestaux à gradins, exceptionnellement nombreux au sein de l'aire funéraire installée au sud de la basilique, est l'opportunité de lever le voile sur ces monuments jusqu'à présent délaissés par l'archéologie, seules les colonnes et stèles qu'elles portaient ayant commencé à intéresser l'histoire de l'art. L'étude de leurs datation et fonction, de leur insertion dans le complexe et leur rôle dans le développement du cimetière demeure primordiale pour qui veut mieux comprendre l'organisation des nécropoles chrétiennes d'Arménie depuis la période paléochrétienne jusqu'à nos jours.

L'examen des vestiges de la basilique et du rempart qui la bordait a également d'emblée constitué l'un des centres d'intérêt de la mission, sous l'angle de l'archéologie du bâti, de l'histoire de l'architecture et de l'art. Ces approches ont permis de mieux saisir les étapes constructives et d'affiner les hypothèses de datation.

En parallèle, une problématique portant sur le vallon situé à l'est et au sud-est du complexe basilical a pu être développée, permettant à terme, dans une perspective plus large, d'appréhender la formation et la maîtrise d'un terroir aux époques paléochrétienne et médiévale. La principale interrogation portait sur l'existence potentielle d'un barrage de retenue d'eau dont le souvenir semble encore marquer le paysage à travers notamment la présence d'un petit talweg barré en aval par trois ou quatre murailles successives. L'existence d'une énigmatique construction voûtée à moitié enterrée plus en amont venait renforcer cette interrogation.

Ces axes de recherche, incontestablement complémentaires, ont pour objectif d'approcher au plus près la genèse et le développement du site depuis la fin de l'Antiquité jusqu'à nos jours, et de mieux cerner les raisons de l'implantation de ce vaste ensemble dans une zone aujourd'hui déshéritée.

1.4.2. Méthodologie

1.4.2.1. *L'étude archéologique (fig. 13)*

La campagne archéologique conduite en 2014 s'est fixé pour principal objectif de clore les investigations engagées les années passées au sud et à l'est de la basilique. En parallèle, un nouveau sondage a été implanté dans l'église afin d'appréhender la stratigraphie conservée dans l'édifice (**fig. 22**). Ces travaux ont concerné la moitié sud du chœur ainsi que celle de la quatrième travée du vaisseau central de la nef. Par ailleurs, un sondage a été lancé pour tenter d'élucider la fonction et la datation des deux « exèdres » ouvrant le mur d'enceinte oriental sur l'intérieur de l'espace ecclésiastique et de la

zone d'habitation. Cette recherche a malheureusement dû être interrompue par suite du décès d'un membre de la mission.

Une nouvelle fenêtre d'étude a été ouverte dans le cadre des problématiques géoarchéologiques. Celle-ci a été implantée entre les deux murs situés le plus en aval de l'hypothétique système de barrage.

Enfin les études d'histoire de l'art et d'architecture ont pu être poursuivies, essentiellement sur la basilique et le mur d'enceinte oriental, ainsi que le complètement du répertoire lapidaire et le relevé des pièces qui le composent.

1.4.2.2. *L'enregistrement de terrain*

Les données ont fait l'objet d'une méthode d'enregistrement classique, alliant description des structures, relevé des plans, des élévations et des coupes stratigraphiques et constitution d'une banque de clichés photographiques.

La description des structures est enregistrée sur des fiches normalisées et hiérarchisées en « Unités stratigraphiques », « Faits » et « Entités Spatiales », bénéficiant de numérotations séparées, sur la base du système d'enregistrement « ArcheoData ». L'ensemble de la documentation de terrain a été saisi sur une base de données informatisée au format Excel.

La documentation graphique a été enregistrée sous forme de relevés pierre à pierre pour les piédestaux ; sous forme de coupes stratigraphiques pour l'enregistrement des données du sous-sol. L'ensemble de la documentation a été dessiné à l'échelle 1/20^e.

Les minutes de terrain ont été numérisées, assemblées et redessinées par informatique sous le logiciel Adobe Illustrator. Les plans et relevés, en élévation ou en coupe, sont présentés, pour l'édition dans le rapport d'intervention, à l'échelle 1/50^e pour les relevés de détail. Le plan général du site, figurant les différents vestiges ainsi que les courbes de niveaux du site, est quant à lui présenté à l'échelle 1/1500^e (**fig. 3**).

La documentation photographique a été réalisée en format numérique. Elle comprend des clichés de travail et des clichés destinés à l'édition dans les rapports annuels d'opération et à la publication des résultats. Les photographies initiales ont été retouchées à l'aide du logiciel Adobe Photoshop afin de les redimensionner et d'améliorer leur qualité. Les conditions de la fouille et la forte luminosité ont parfois occasionné la réalisation de clichés de médiocre qualité, ce que nous déplorons.

Le mobilier découvert en fouille (céramique, métal, verre, os...) a été trié et conditionné sur le terrain, conformément aux prescriptions d'usage. L'intégralité de ce mobilier a été déposée dans les réserves du Musée régional du Chirak à Gyumri, à l'exception du mobilier lapidaire, laissé sur place conformément au souhait des autorités locales.

1.4.3. Études et analyses

Différentes études spécialisées ont été réalisées ou sont en cours. Les résultats disponibles sont présentés en annexe.

Les sépultures mises au jour ont fait l'objet d'une étude anthropologique poussée, visant à

restituer les pratiques funéraires, à préciser le recrutement de la zone d'étude et à déceler des traces de pathologies traumatiques et/ou physiologiques. Cette étude a été confiée à Paul Bailet, paléanthropologue (Service Archéologie et Patrimoine, communauté d'agglomération dracénoise (83), Draguignan).

Une étude géomorphologique a été réalisée par un archéologue spécialiste en géoarchéologie et sédimentologie, Christophe Jorda, ingénieur géomorphologue à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), afin de préciser le mode de colmatage du vallon située à l'est de la basilique, où la présence d'un barrage ancien est soupçonnée.

La céramique récoltée fera l'objet d'une étude par Larissa Eganyan, archéologue, inspectrice du patrimoine des provinces de Chirak et d'Aragatzotn, et par Hamazasp Khatchatryan, archéologue, directeur du Musée régional du Chirak à Gyumri.

Le cadre chronologique du site pourra être affiné par des datations au radiocarbone effectuées sur les ossements prélevés stratégiquement dans plusieurs sépultures. Trois échantillons ont été envoyés au Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon (CDRC, UMR 5138, Archéométrie et Archéologie : origine, datation et technologie des matériaux).

1.4.4. Mesures de préservation des vestiges à l'issue de la campagne de 2014

Les vestiges mis au jour et non fouillés ont été recouverts de bâches en polyane avant que les sondages ne soient remblayés.

2. Résultats de l'étude archéologique

2.1. Etude du bâti de la basilique et de l'enceinte orientale (A. Hartmann-Virnich)

2.1.1. Observations sur le mur gouttereau sud de la basilique

Les observations sur la construction de la basilique faites au cours de la campagne de 2014 ont eu pour but d'achever nos travaux précédents en complétant la cartographie du phasage constructif et des particularités de la mise en œuvre des deux travées orientales de la face extérieure du mur gouttereau sud (**fig. 23 et 24**). Le mur méridional, ses portails et ses baies ayant déjà fait, en dehors de notre propre analyse de son côté intérieur¹²¹, l'objet de deux études, dues à Jean-Claude Bessac¹²² et à Cristina Tonghini et Nadia Montevicchi¹²³, nos observations ont privilégié la construction du mur et de ses pilastres en tant que tels. Notre propre analyse stratigraphique diffère de celles proposées, selon un argumentaire développé en détail dans la première publication des travaux du projet de recherche du LA3M¹²⁴, dans la mesure où elle renonce, pour le premier état de l'édifice, à une distinction nette d'arrêts de construction¹²⁵, en parvenant, à partir des critères d'analyse avancés, à une délimitation et un phasage différent de la mise en œuvre. Tout en confirmant et en précisant le principe et les conclusions de notre approche, fruits d'une enquête sur le terrain conduite sur un temps beaucoup plus long, et plus détaillée que celles de nos prédécesseurs, nous assumons la discordance des différentes lectures archéologiques de l'édifice,¹²⁶ qui nourriront mieux qu'une vision univoque le débat sur l'interprétation des traces laissées par un processus constructif dont la réalité, située dans un passé lointain, ne sera jamais entièrement élucidée. Dans le cas du parement externe du mur gouttereau sud de l'église, notre lecture stratigraphique rejoint toutefois en plusieurs points celles faites par nos prédécesseurs¹²⁷.

Nous avons déjà commenté en détail les particularités constructives qui caractérisent une mise en œuvre simultanée des quatre travées comme autant d'élévations exécutées avec des assises discontinues, séparées par les pilastres dont les lits décalés s'emboîtent dans ceux du parement par des échancrures pratiquées à la demande, sans une interpénétration profonde des éléments jointifs. Il en va de même pour le lien avec l'absidiole, sans chaînage régulier, la majorité des assises du mur gouttereau ainsi que celles des trois gradins de la base étant posées contre le piédroit de l'absidiole (**fig. 25 et 26**). Au-dessus des gradins, les trois assises inférieures du mur, très largement refaites dans les

¹²¹ Voir le résumé dans Bailet (P.), Donabédian (P.), Hartmann-Virnich (A.), Jorda (C.), Martinez (D.), Schneider (L.), - « Nouvelles recherches sur l'ensemble paléochrétien et médiéval d'Ereruyk en Arménie », dans : *Antiquité Tardive*, 20, 2012, p. 309-335, p. 319, p. 320, fig. 8.

¹²² Bessac (J.-Cl.), « Observations sur la construction de la basilique d'Ererouk en république d'Arménie (2^e partie) », dans : *Syria*, 89, 2012, p. 331-366.

¹²³ Montevicchi (N.), Tonghini (C.), Casnati (G.), « Lo sviluppo costruttivo della basilica di Ererouk (Armenia), secoli VI-X : una ri-lettura archeologica », dans : *Arqueologia de la Arquitectura*, 9, 2012, p. 29-56

¹²⁴ Bailet (P.), Donabédian (P.), Hartmann-Virnich (A.), Jorda (C.), Martinez (D.), Schneider (L.), « Nouvelles recherches... », article cité *supra*, p. 319.

¹²⁵ Montevicchi, Tonghini, Casnati, « Lo sviluppo », article cité *supra*, p. 32, 38.

¹²⁶ La délimitation schématique des phases « 2 » et « 3 » au chevet et la nette différence de niveau aux parements intérieur et extérieur doit toutefois être revue ou nuancée (Montevicchi (N.), Tonghini (C.), Casnati (G.), « Lo sviluppo », article cité *supra*, fig. 4 et 8, contre J.-Cl. Bessac (BESSAC (J.-Cl.), « Observations... 2^e partie », article cité *supra*, p. 341, fig. 11 et Bailet (P.), Donabédian (P.), Hartmann-Virnich (A.), Jorda (C.), Martinez (D.), Schneider (L.), « Nouvelles recherches... », article cité *supra*, fig. 9 et 10).

¹²⁷ Montevicchi, Tonghini, Casnati, « Lo sviluppo », article cité *supra*, p. 44, fig. 14.

trois travées orientales jusqu'au niveau du linteau des portails latéraux, se distinguent par leur hauteur importante (**fig. 24 et 27**). Elles correspondent en fait au niveau des piédroits et pilastres en délit et des linteaux des deux portails, dont les archivolttes sous fronton à deux rampants s'engagent dans un second groupe de trois assises (**fig. 24 et 28**). La relation étroite entre le parement et les édifices qui couronnent les deux portails induit des changements d'assise de part et d'autre du gâble. A la travée orientale, dépourvue de portail (**fig. 23, 24 et 27**), la baie descend en-dessous du niveau d'appui des baies au-dessus des portails, au contraire de la fenêtre de la travée occidentale qui est surhaussée. La composition de l'appareil suit ce décalage par la réduction de la sixième assise à la travée orientale, et par l'ajout d'une septième assise de gabarit réduit à la travée occidentale.

Dans chacune des quatre travées l'embrasure moulurée des baies marque le passage à un autre niveau d'appareil dans le parement. Un détail remarquable, signalé par Jean-Claude Bessac qui le croyait limité à l'extérieur de l'édifice¹²⁸, interprété par N. Montevecchi et C. Tonghini comme un indice de changements techniques intervenus après une reprise de la construction¹²⁹, puis cartographié et étudié en plus grand détail dans le cadre de nos recherches¹³⁰, sont les arêtes chanfreinées qui apparaissent, dans le cas de la face externe du mur gouttereau sud, aux lits de pose et d'attente de l'appareil des pilastres à partir de la mi-hauteur des fenêtres. Or, dans la mesure où la modénature complexe du cadre des fenêtres est continue sans signe d'interruption ou de reprise, il paraît arbitraire de dissocier la partie inférieure des piédroits des baies de leur partie supérieure, interprétée par J.-Cl. Bessac comme une reprise¹³¹. Certes, la construction des quatre baies accuse de nouveau, dans chacune des quatre travées, la distinction d'un troisième groupe de trois assises pour la partie inférieure, et enfin, pour la partie supérieure avec l'archivolte, un quatrième ensemble de trois à quatre assises, de hauteur variable en fonction de la hauteur dégressive des baies de l'ouest à l'est. Et si la baie de la travée occidentale, prise dans un appareil raccordé au troisième triplet d'assises, pourrait, d'après l'interprétation de J.-Cl. Bessac, avoir été réalisée seulement avec la partie supérieure des autres baies dont elle se distingue par sa modénature enrichie de denticules (**fig. 29**)¹³², les raccords d'assises décalées dans l'entourage des baies de la seconde et troisième travée participent de la même logique constructive d'un chantier procédant par un assisage autonome des composantes du mur, et par l'assemblage de ces dernières avec des raccords réalisés *ad hoc*. De ce fait, le découpage de l'ensemble des niveaux de construction, dont le triple emmarchement de la base, par groupes de trois assises, soit des tranches d'environ 1,5-1,9 m, plaide pour une mise en œuvre cohérente, et l'omniprésence des changements de hauteur de lit comme des corrections d'assise et des emboîtements de pierres par des échancrures pratiquées à la demande, compromettent la distinction claire des arrêts de construction, supposés ou réels.

La corniche qui couronne le sommet du parement est composée de blocs découpés de manière à créer une cadence régulière des modillons en alignant le joint vertical sur la face latérale de ces derniers. Dans au moins un cas le joint est décalé dans l'interstice entre deux modillons, sans interrompre le rythme des pleins et vides, ce qui suppose une préparation conjointe des deux blocs contigus. A l'est du pilastre entre les deux travées orientales les modillons de la corniche ont été presque entièrement bûchés jusqu'au mur oriental, où la moulure bute contre l'archivolte à modillons qui ceint l'arc de tête du cul-de-four absidal (**fig. 30 et 31**). Ici, et au contact de la corniche avec l'archivolte, les

¹²⁸ Bessac (J.-Cl.), « Observations sur la construction monumentale dans le nord-ouest de la république d'Arménie », dans *Syria*, 88, 2011, p. 379-415, p. 400. Cf. Bailet (P.), Donabédian (P.), Hartmann-Virnich (A.), Jorda (C.), Martinez (D.), Schneider (L.), « Nouvelles recherches... », article cité *supra*, p. 319 et note 41.

¹²⁹ Montevecchi (N.), Tonghini (C.), Casnati (G.), « Lo sviluppo », article cité *supra*, p. 41.

¹³⁰ Bailet (P.), Donabédian (P.), Hartmann-Virnich (A.), Jorda (C.), Martinez (D.), Schneider (L.), « Nouvelles recherches... », article cité *supra*, p. 319

¹³¹ Bessac (J.-Cl.), « Observations... 2^e partie », article cité *supra*, p. 346-347 et fig. 20-21.

¹³² Bessac (J.-Cl.), « Observations... 2^e partie », article cité *supra*, p. 347.

motifs cubiques sont conservés dans un état détérioré. L'effacement intentionnel des modillons dans la travée orientale a laissé ci et là de faibles traces qui permettent de restituer une cadence régulière des mêmes éléments à l'origine. La destruction répond à l'arasement de la cannelure extérieure du cadre mouluré de la fenêtre de la même travée, destruction brutale dont les traces de piquetage descendent jusqu'à la hauteur d'appui en arasant les extrémités du retour à l'horizontale de la moulure de part et d'autre de la baie. Si la raison pour cette modification grossière reste obscure, le cas du cordon de la voûte absidale à l'intérieur de la basilique, dont la moulure sculptée, détériorée et partiellement effacée, a été ravalée à fleur par l'application d'un épais enduit blanc préalablement à l'exécution d'un décor peint (**fig. 32**), pourrait suggérer une modification comparable, dont il ne reste toutefois aucune trace décelable à distance. Limité à la travée orientale, le remaniement pourrait avoir été exécuté à une époque où seule la travée orientale de la galerie latérale était encore debout, ou pour distinguer cette travée à l'intérieur de la galerie encore entière.

2.1.2. Observations sur l'enceinte orientale

Outre l'achèvement de la cartographie stratigraphique du mur gouttereau sud de l'église, la campagne de 2014 eut pour objet d'apporter des observations complémentaires sur l'enceinte orientale du complexe monumental d'Ereruyk, dont le plan général avait été relevé et la description d'ensemble avait déjà été consignée dans les rapports des années précédentes¹³³. Il s'agissait en particulier de déterminer le rapport constructif entre les « contreforts » ou « saillants » perpendiculaires au parement oriental du mur, pour vérifier l'hypothèse de leur ajout à un état initial dépourvu d'éléments en saillie. Dans le même contexte, les deux massifs formant avant-corps sur l'enceinte, enveloppant chacun une exèdre ou abside de plan outrepassé, devaient être étudiés pour comparer leur lien constructif avec le mur à celui des autres structures saillantes. Dans un premier temps, et en amont du dégagement de la base et des fondations des structures en question, l'hypothèse d'un ajout secondaire des « contreforts » à la différence des avant-corps absidaux, avait été envisagée en raison de la forme et la composition hétérogène de ces derniers et du caractère hésitant et varié du lien constructif entre les assises du mur et celles, décalées et indépendantes, des structures saillantes en général.

Les vestiges du mur d'enceinte orientale, dégagés en 1987-1988, sont conservés dans un état fortement arasé. La hauteur des structures est aujourd'hui réduite en moyenne à une ou deux assises au-dessus du niveau des fondations ou du substrat affleurant, avec un maximum de trois assises. Dans certains cas les pierres de la rangée supérieure sont des blocs erratiques remontés, ou déposés sur le lit d'attente de la dernière assise en place, et ne peuvent être prises en compte pour l'étude. Le plan d'ensemble réalisé en 2010-2011 par G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez et F. Krähenbühl (LA3M)¹³⁴ (**fig. 13**), met en évidence l'espacement irrégulier des saillants qui obéit néanmoins à un rythme reconnaissable. Leur cadence accuse en outre une continuité entre les « contreforts » et les saillants absidaux, ce qui suppose une prise en compte de la position et de la largeur des derniers pour la disposition des premiers. Si cette interdépendance pourrait faire penser à une modification du programme monumental par l'ajout des « contreforts », le dégagement des remblais récents qui ont recouvert les fondations depuis les travaux de la fin de l'ère soviétique a permis de déterminer que tous les éléments ont été mis en place au cours d'une même période de construction. En effet, les

¹³³ Donabédian (P.) dir., Martinez (D.), Bailet (P.), Jorda (C.), Krähenbühl (F.), Marchand (G.), *Fouilles et investigations à Ereruyk. Mission archéologique franco-arménienne du LA3M. Rapport de la campagne de 2013*, Aix-en-Provence, 2013. Rapport inédit, p. 10-11 ; Donabédian (P.) dir., Bailet (P.), Dorso (S.), Jorda (C.), Marchand (G.), McGarva (I.), *Fouilles et investigations à Ereruyk. Mission archéologique franco-arménienne du LA3M. Rapport de la campagne de 2012 (25 août-22 septembre 2012)*, Aix-en-Provence, 2012, rapport inédit, p. 41-42.

¹³⁴ Donabédian (P.) dir., *Rapport de la campagne de 2012, loc. cit.*, fig. 7.

incohérences apparentes résultent d'un processus constructif par tranches que l'on observe également dans l'église, et qui induit des changements notables au sein même des tronçons de l'enceinte qui ne sont pas attribuables à un arrêt temporaire, ni à une reprise retardée du chantier.

2.1.2.1. Classement des constructions¹³⁵

Nous avons établi un classement hiérarchique des éléments constructifs comme suit (**fig. 33**) : l'ensemble de l'enceinte orientale constitue l'entité spatiale (ES) MUR 100 ; les composantes du mur : portions de courtine et saillants, ont été numérotées à partir du saillant absidal nord, en attribuant le n° 1000 au substrat (ROC 1000) et le n° 1100 au mur jointif au nord (MUR 1100). Le saillant absidal nord est désigné comme SAL 1110, le mur jointif au sud comme MUR 1200, le saillant- « contrefort » suivant comme SAL 1210, et ainsi de suite en progression du nord au sud. Les unités stratigraphiques (surface du rocher, unités construites, négatives etc.) sont numérotées à partir de 10000 et 11000/11100 conformément aux entités constructives correspondantes.

2.1.2.2. MUR 1100 (**fig. 34**)

La portion du mur d'enceinte au nord du saillant absidal SAL 1110 présente deux parements différents formés de pierres de taille dont les queues longues de 25-60 cm environ pénètrent profondément dans la fourrure (**fig. 35**). L'épaisseur du mur d'enceinte¹³⁶ répond, ou varie autour du double d'une dimension récurrente (57,7 cm) observée dans certaines dimensions de l'église et de l'édifice voûté du vallon¹³⁷. Ainsi, la même épaisseur revient-elle aux murs ouest et est des chambres d'angle orientales de la basilique.

Le parement interne se distingue par un meilleur état de conservation à l'instar de la quasi-totalité des élévations du mur encore en place. Conformément à la typologie des appareils de l'église, les pierres de tuf¹³⁸ dressées au marteau taillant¹³⁹ sont dépourvues de faces de joint perpendiculaires au parement, leurs faces latérales et les lits d'attente et de pose étant biseautés à angle aigu. La hauteur des blocs pouvant varier de plusieurs centimètres dans une même assise, des matériaux plats engagés dans les joints horizontaux servent de calage entre les pierres dénivelées. Lorsque la première assise de pierre de taille ne repose pas directement sur le substrat, une rangée de blocs de basalte brute, plus ou moins fortement saillante (jusqu'à 35 cm environ), sert de fondation intermédiaire. Le mortier d'origine, de couleur gris-brun, est chargé de petits éclats de tuf calibrés, ne dépassant guère la taille de 10 mm. L'exposition des murs arasés au gel et aux intempéries, et la dislocation des pierres par l'activité sismique, sinon par des actes de destruction volontaires, ont largement désolidarisé le liant des pierres, prospectivement protégé à l'époque soviétique sous une couche de chaux blanche qui est aujourd'hui décomposée et pulvérulente.

Le parement occidental du mur MUR 1100, fondé à son extrémité méridionale dégagée en fouille directement sur le substrat ROC 1000 (US 10000), est caractérisé par une mise en œuvre par tronçons dont la longueur inégale semble s'adapter aux aspérités du terrain rocheux. Ainsi, la portion sud du parement intérieur, adossée au saillant absidal à la différence du parement externe du même

¹³⁵ Le présent rapport se dispense d'un catalogue général des EA et US, les éléments intéressants plus particulièrement l'analyse archéologique étant décrits dans le cours du texte de synthèse.

¹³⁶ MUR 1100 : 108 cm, MUR 1200 : inférieure à 124 cm (mur disloqué), MUR 1600 : 114,5 cm.

¹³⁷ Bailet (P.), Donabédian (P.), Hartmann-Virnich (A.), Jorda (C.), Martinez (D.), Schneider (L.), « Nouvelles recherches... », article cité, p. 322.

¹³⁸ Pour les dimensions voir ci-dessous.

¹³⁹ Pour une étude détaillée des techniques de taille de la pierre observées à la basilique voir Bessac, « Observations sur la construction », article cité *supra*, spécialement p. 337-341.

mur qui pénètre dans la maçonnerie du saillant, fut laissée en attente à une distance d'environ 3 m¹⁴⁰, sur une longueur de six blocs pour chacune des deux assises conservées (US 11001, 11002)¹⁴¹. La longueur similaire des pierres (42-55 cm) induit le faible décalage des joints verticaux d'une assise à l'autre (**fig. 36**), source de la même faiblesse de cohésion qui caractérise également la construction des angles rentrants entre deux éléments perpendiculaires. Sur l'attente vient s'appuyer un second tronçon (US 11003-11005) (**fig. 37**) dont les assises inclinées vers le nord changent de mode de fondation, la première assise étant remplacée par une rangée de blocs de basalte (US 11003) dont l'irrégularité est rattrapée par la hauteur inégale des blocs de l'assise qui s'y superpose¹⁴². Les deux seuls blocs d'une troisième assise (US 11005) (**fig. 39**), dont l'appartenance à l'état d'origine est incertaine, répondent à un module différent, aux proportions allongées pour une hauteur d'assise réduite¹⁴³. Des changements analogues d'un niveau constructif à l'autre caractérisent aussi les parements de l'église, dont le module est toutefois généralement supérieur.

La dislocation et la très forte détérioration des restes du parement oriental du même mur (US 11006, 11007), composé de blocs de hauteur et de longueur légèrement supérieures en moyenne, ne permet pas d'en étudier la construction au-delà du constat d'analogies, les joints horizontaux et verticaux étant calés avec des matériaux fractionnés pour compenser les variations de hauteur d'assise, et l'écartement variable entre les pierres¹⁴⁴.

2.1.2.3. MUR 1200

Le lien constructif de l'avant-corps absidal SAL 1100 avec la portion jointive du mur d'enceinte au sud de ce dernier est perdu (**fig. 39**) suite à l'arrachement complet d'une portion du mur. A l'instar du mur MUR 1100, le mur MUR 1200 (**fig. 40**) est construit avec un appareil tout à fait analogue, en procédant de la même façon par tronçons à partir de l'avant-corps SAL 1110, dont le rôle privilégié dans l'ordre de la mise en œuvre est ainsi confirmé. Les deux assises du premier tronçon, à partir du saillant, présentent une longueur presque identique à celles du premier tronçon du mur MUR 1100¹⁴⁵, les dimensions moyennes des pierres étant à leur tour comparables¹⁴⁶. La différence de hauteur des pierres de la seconde assise est ici compensée par une retaille du lit d'attente de la première, sans doute effectuée à la demande lors de la mise en œuvre. L'attente est poursuivie au niveau inférieur par une rangée de blocs de basalte (US 12002) posés en fondation saillante sous les deux assises de l'élévation encore en place (US 20003, 20004) (**fig. 41**). Celles-ci changent de niveau et de hauteur, et la taille moyenne des pierres qui la composent est différente¹⁴⁷. Ce second tronçon long de deux mètres environ est suivi d'un troisième qui débute à une distance de 541 cm du saillant pour la première et de 550 cm pour la seconde assise, dont la hauteur s'accorde peu ou prou à celle des assises du second tronçon. Plusieurs blocs erratiques posés sur le lit d'attente ne font pas partie de la construction.

¹⁴⁰ 328 cm pour la première assise (US 11001), et 303,5 cm pour la seconde (US 10002).

¹⁴¹ US 11001 : longueur moyenne des pierres 54,6 cm, hauteur de l'assise à l'extrémité sud 39 cm ; US 10002 : longueur moyenne des pierres 51,3 cm, hauteur de l'assise 45-50 cm, longueur des queues 28-54 cm (moyenne : 39,5 cm).

¹⁴²¹⁴² US 11004 : longueur moyenne des blocs 58,5 cm, hauteur de l'assise 31,5-41,5 cm.

¹⁴³ US 11005 : longueur des blocs 83 et 100 cm, hauteur de l'assise 32-32,5 cm.

¹⁴⁴ US 11006 : longueur moyenne des blocs 72,5 cm, hauteur de l'assise 48-49 cm ; US 11007 : longueur moyenne des blocs 68,5 cm, hauteur de l'assise 39-41 cm.

¹⁴⁵ 344 cm pour la première assise (US 12000), et 333 cm pour la seconde (US 12001).

¹⁴⁶ US 12001 : longueur moyenne des pierres 51,7 cm, hauteur de l'assise non dégagée ; US 10002 : longueur moyenne des pierres 47,8 cm, hauteur de l'assise 41-48 cm, longueur des queues 27-51 cm (moyenne : 34 cm).

¹⁴⁷ US 12003 : longueur moyenne des pierres 39 cm, hauteur de l'assise 23-39 cm ; US 12004 : longueur moyenne des pierres 55,8 cm, hauteur de l'assise 28-31,5 cm.

2.1.2.4. Saillant (*avant-corps*) absidal nord SAL 1110

Le saillant 1110, dont les élévations sont dans leur partie septentrionale directement posées sur le substrat rocheux, forme un avant-corps rectangulaire qui s'avance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du complexe sur l'alignement des deux parements du mur d'enceinte (**fig. 34**). La dislocation des pierres de parement a déformé le tracé de la structure à plan outrepassé à l'intérieur. L'espace arrondi s'ouvre du côté ouest, vers l'intérieur de la clôture, par une entrée droite longue d'environ 70 cm¹⁴⁸. Le diamètre dans œuvre de l'exèdre ou abside, de 253-260 cm, étant à peine supérieure à la largeur de l'entrée (224 cm), l'angle formé par la rencontre des deux parties au gré d'un emboîtement d'assises dénivelées (**fig. 42**) est à peine prononcé. L'ouverture de l'espace était flanquée de socles monolithes légèrement saillants à leur base, dont seul celui du côté septentrional est resté en place. Cette conception s'apparente à celle de la base des socles des saillants-« contreforts » du côté extérieur, dont la partie frontale, hétéromorphe dans le détail, est toujours formée d'un grand monolithe parallélépipédique rehaussé d'un chanfrein ou d'un cavet. Suite à la décomposition des maçonneries il est impossible de restituer dans leur intégralité les dimensions exactes de la structure, et d'en étudier le rapport proportionnel avec l'épaisseur du mur d'enceinte. Cependant, la largeur hors œuvre dans le sens nord-sud, mesurée ou évaluée à 460,5 cm à partir des vestiges de la première assise, correspond exactement au quadruple de la mesure de 114,5 cm, soit huit fois le module précité de 57,7 cm. De même, la largeur dans œuvre de l'ouverture de la salle absidale (224,5 cm) est très proche de la moitié de cette dimension (230 cm), soit quatre modules, et le diamètre interne de l'espace outrepassé (253-260 cm) mesure 4,5 modules (259,6 cm).

La conception et la construction du saillant absidal répond donc indéniablement à un projet réfléchi et maîtrisé. Sa place privilégiée dans l'organisation de la mise en œuvre de l'enceinte, dont les deux portions jointives furent construites en partant du saillant, pose la question du choix de son emplacement, et de sa fonction dans l'organisation des abords à l'intérieur du complexe. La présence de sarcophages à proximité immédiate de l'ouverture de la structure suggère une fonction liturgique en rapport avec l'espace funéraire, et la présence d'une large fosse entaillée¹⁴⁹ dans le substrat dans l'axe de l'abside ou exèdre, alignée sur un axe est-ouest approximatif (**fig. 43**), pourrait suggérer l'existence ancienne d'un aménagement funéraire privilégié à l'intérieur de la structure.

La perte des parties hautes et la dispersion des pierres de construction ont effacé toute trace de la forme de la superstructure, que l'on peut soit imaginer à ciel ouvert, sous forme d'exèdre, soit voûté en cul-de-four, sous forme d'abside (**fig. 44**).

2.1.2.5. Saillant-« contrefort » SAL 1210

Le saillant-« contrefort » SAL 1210 (**fig. 45**) est construit sur une semelle de fondation débordante faite de gros blocs de basalte juxtaposés, prenant appui sur les aspérités du substrat (US 10000) sur lequel le mur d'enceinte MUR 1200 est posé directement. Alors que la fondation (US 12100) bute contre la première assise du parement du mur (US 12000), la première assise du saillant (US 12101), dont le lit de pose variable¹⁵⁰ compense les inégalités de la fondation, pénètre en boutisse. Cette assise forme un socle saillant dont la position oblique par rapport au mur est corrigée à la seconde assise (US 12102). En tête de cette deuxième assise puissante¹⁵¹, un grand monolithe de tuf noir¹⁵² (**fig.**

¹⁴⁸ 68 cm au nord, 74 cm au sud.

¹⁴⁹ Dégagée seulement à moitié au cours des investigations archéologiques.

¹⁵⁰ Hauteur des pierres 28-32 cm.

¹⁵¹ Hauteur 52,5 cm.

¹⁵² Longueur 128,5 cm au lit de pose, 100 cm au lit d'attente, largeur 65,5-67 cm.

46) qui présente un congé en cavet sur sa face antérieure, est posé contre deux boutisses qui pénètrent à leur tour profondément dans le mur d'enceinte (**fig. 47**), en raccordant le parement de ce dernier à l'aide d'une chandelle de pierre de taille (**fig. 48**). Si la relation constructive entre le mur et le saillant ne saurait exclure à première vue un ajout *a posteriori* du contrefort, il s'agit en réalité d'une articulation entre deux entités construites au cours d'une même campagne de mise en œuvre, à l'instar de la construction par tronçons du mur d'enceinte, comme l'illustre le cas du saillant SAL 1410.

2.1.2.6. Saillant-« contrefort » SAL 1410

Le saillant-« contrefort » SAL 1410 (**fig. 49**) se distingue par l'imbrication de son parement septentrional dans le cours des assises du mur jointif MUR 1400. Les vestiges du massif maçonné, fondé comme dans le cas du saillant SAL 1210 sur une large semelle de blocs de basalte de fortes dimensions (US 14100) (**fig. 50**), se composent à leur tour d'une première assise de pierres de taille de tuf¹⁵³ et d'une seconde assise haute de 46 cm, dont la partie frontale est formée du fragment d'un grand monolithe de basalte sombre, doté d'un congé en cavet sur sa face antérieure, et posé parallèlement au mur d'enceinte. A l'arrière, la seule pierre conservée pénètre en boutisse dans le mur d'enceinte MUR 1400 par une queue démaigrie en réserve, retaillée à la demande au cours de la mise en œuvre conjointe du mur et du saillant.

2.1.2.7. Saillant (avant-corps) absidal sud SAL 1510

Le second massif saillant au sud est conservé dans un état beaucoup plus fragmentaire que son homologue septentrional (**fig. 51**). Bien que comparable, il se distingue de ce dernier par ses dimensions réduites, par la plus grande simplicité de son ordonnance, et par le mode de fondation qui recourt largement à l'emploi d'une semelle élargie formée de blocs de basalte. Or, l'espace interne est traversé du nord au sud par une rangée continue de ces mêmes blocs dans l'alignement du parement occidental du mur d'enceinte (**fig. 52**), un dispositif qui pourrait avoir été destiné à la fondation d'un dallage, ou été mis en place initialement pour un mur continu. La façade occidentale du saillant est intégrée dans le parement du mur, et ne forme pas un avant-corps sur ce dernier. L'embrasure de l'ouverture n'est marquée que par deux socles monolithes incorporés dans le cours des assises du mur (**fig. 53**), dotés d'une base légèrement saillante chanfreinée en façade (**fig. 54**), et flanquant l'entrée de l'espace outrepassé sans affirmer aussi clairement qu'au nord une distinction de ce dernier¹⁵⁴. Avec une largeur franche de 216 à l'entrée contre 223,5 au nord et un diamètre interne de 222 cm contre 253-260 cm au nord la superficie interne est plus modeste. Le diamètre proche de 4 modules (230,8 cm) contre 4,5 pour le diamètre de l'abside-exèdre nord semble s'inscrire dans un rapport proportionnel commun qui établit une hiérarchie architecturale et dimensionnelle entre les deux éléments liés par une analogie formelle évidente.

2.1.2.8. Saillant-« contrefort » SAL 1610

Le saillant-« contrefort » SAL 1610 (**fig. 55 et 56**) présente une autre variante de la même conception constructive. Le mur d'enceinte MUR 1600 étant construit directement sur le substrat (US 10000), qui forme ici une semelle débordante du côté de la pente, la fondation en blocs de basalte du saillant (US 16100) est posée contre le rebord du rocher (US 10000) pour établir une large plate-forme continue. A la différence des saillants SAL 1210 et SAL 1410, le monolithe frontal forme la première assise de l'élévation (US 16101), posée directement sur la fondation sans assise intermédiaire. De ce fait les aspérités de la fondation sont compensées par les deux pierres qui complètent l'assise à l'arrière,

¹⁵³ US 14101 : Hauteur 32,5 cm, saillie sur le parement du mur MUR 1400 138 cm, largeur frontale 91,5 cm.

¹⁵⁴ Le plan idéalise l'articulation entre les deux volumes.

celle du parement nord étant échancrée sur le lit de pose pour s'adapter au rebord du rocher. Alors que ce même bloc pénètre dans le mur d'enceinte MUR 1600, celui de la face sud est posé contre le parement du mur MUR 1700. La forme du monolithe accuse à son tour la variété morphologique des socles frontaux des saillants (**fig. 57 et 58**) : ici, la pierre, qui arbore à son tour un congé succinct à la base de sa face frontale, s'élargit du haut en bas sur les deux faces latérales sans reproduire la même modénature décorative. Le lit d'attente du socle présente une anathyrose dissymétrique, laissant libre un bord de 5 à 8 cm, précieux indice de la dimension de l'élément qu'il était destiné à soutenir : dans la mesure où les deux pierres de la seconde assise à l'arrière (US 16102), dont celle du parement nord s'engage à son tour dans le mur d'enceinte tandis que la pierre opposée y est adossée (**fig. 55, 56 et 59**), ne s'alignent pas sur le bord en retrait, en n'empiétant que de quelques centimètres sur le lit d'attente du socle, on peut supposer que l'anathyrose dessinait l'emplacement pour une base large de 71 cm, en retrait sur la face antérieure comme sur les deux parements latéraux auxquels elle était simplement adossée. En effet, la quantité des bases de pilastre retrouvées sur le site conforte l'hypothèse d'un traitement décoratif de la face antérieure des saillants-« contreforts » par de tels supports¹⁵⁵.

2.1.3. Synthèse de l'analyse archéologique du bâti

La conception, le dimensionnement, le choix de l'emplacement et l'organisation de la mise en œuvre du mur d'enceinte oriental dans le secteur étudié répondent à un projet réfléchi et cohérent. La place privilégiée du saillant absidal nord dans l'ensemble est confirmée par l'ordre des tranches de construction du mur d'enceinte à partir de cet élément dont le positionnement a conditionné celui du mur et de ses saillants-« contreforts ». La variabilité apparente des appareils ne dément pas une certaine homogénéité, telle qu'elle ressort, entre autres, des dimensions moyennes assez comparables des pierres. Le recours à un blocage de basalte pour compenser les dénivellements du substrat sur lequel s'appuie la première assise des élévations dans tous les cas où cela était possible et opportun, alla de pair avec un répertoire varié de techniques pour effectuer le raccord entre les portions du mur construites par tranches, et entre ce dernier et les saillants : raccords réalisés *ad hoc* sans ancrage systématique et régulier de tous les éléments saillants. Cette absence de liaison profonde et entièrement solidaire, qui caractérise aussi la construction de l'église, pourrait répondre aux particularités d'une architecture soumise régulièrement aux effets déstabilisants de l'activité sismique¹⁵⁶.

En dépit de leur variété formelle, dimensionnelle et constructive, les saillants forment un ensemble cohérent et une même « famille » dont les différences morphologiques sont analogues à celles des nombreux changements d'assise et de niveau de fondation à l'intérieur même des structures continues, dont le mur d'enceinte lui-même. La récurrence d'un module de 57,7 cm observé tant dans le dimensionnement du plan et de certains murs de la basilique que dans l'ordonnance et la construction de l'édifice dans le vallon, corrobore les autres rapprochements avec la basilique, et la probabilité d'une proximité dans le temps, bien que leur orientation discordante suggère une organisation différente¹⁵⁷. Il reste incertain si ce désaccord résulte de la prise en compte de l'axe d'une église préexistante, dont les sondages réalisés à l'intérieur de l'abside de la basilique n'ont toutefois identifié aucune trace, ou si

¹⁵⁵ Bailet (P.), Donabédian (P.), Hartmann-Virnich (A.), Jorda (C.), Martinez (D.), Schneider (L.), « Nouvelles recherches... », article cité, p. 323.

¹⁵⁶ Donabédian (P.), « Les architectes de l'Arménie médiévale usaient-ils de dispositifs parasismiques ? », dans : *Revue des Etudes Arméniennes (REArm)* 34, Paris, 2012, p. 169-242, ici p. 173.

¹⁵⁷ Bailet (P.), Donabédian (P.), Hartmann-Virnich (A.), Jorda (C.), Martinez (D.), Schneider (L.), « Nouvelles recherches... », article cité, p. 322.

l'église actuelle et l'enceinte répondaient à un même projet, qui aurait alors été modifié lors d'une construction de l'église ou du mur de clôture après une interruption.

2.2. L'étude archéologique du cimetière et du sous-sol de la basilique (*P. Bailet, F. Krähenbühl et D. Martinez*)

La campagne programmée en 2014 s'était fixé plusieurs objectifs en tête desquels figurait la poursuite du sondage SD 6 débuté en 2012. Ce dernier, implanté à l'est de la basilique, entre la *kerapis* et le mur « d'apparat » oriental, a permis de documenter une partie de la séquence funéraire de ce secteur qui, après les premières investigations, s'est avérée sensiblement différente de celle étudiée au sud de l'église. En deuxième lieu, l'autorisation accordée à la mission d'effectuer une investigation du sous-sol de la basilique allait permettre l'étude des fondations de l'édifice.

2.2.1. Le sondage 12 : la basilique (*D. Martinez*)

Le sondage 12 a été implanté dans la basilique. Il a concerné une surface d'environ 40 m², englobant la moitié sud du chœur et de la quatrième travée du vaisseau central de la nef (**fig. 60**). La fouille de ce sondage a permis de documenter la construction de la basilique. Aucune structure antérieure n'a été mise au jour. Par ailleurs, ces investigations ont montré l'absence de tombes à l'intérieur de l'édifice (conformément à la règle canonique arménienne), tout au moins dans la zone explorée. Force a toutefois été de constater que l'espace étudié avait été en grande partie visité à l'occasion de fouilles antérieures, pour certaines semble-t-il récentes, qui n'ont pas été documentées (**fig. 61 et 62**)¹⁵⁸. Ces dernières se sont concentrées au pied des murs et piliers de l'église, probablement dans l'espoir d'approcher les vestiges d'un édifice antérieur.

2.2.1.1. Les fondations de la basilique

Le premier constat concerne les fondations de l'édifice, observées pour l'abside du chœur (**fig. 63 et 64**). Les bâtisseurs ont systématiquement cherché le rocher pour asseoir leur construction (**fig. 65**). La première assise, reposant directement sur le socle rocheux, est constituée de blocs de basalte de module variable, simplement ébauchés, liés par un sédiment argilo-limoneux (**US 1416**), selon une technique déjà éprouvée pour la construction du mur d'enceinte oriental (*cf.* 2.1.2). Les interstices sont généralement comblés par des blocs de petit module, sinon par des éclats d'éléments de terre cuite architecturale. La hauteur de cette première assise est variable, et surtout conditionnée par l'irrégularité du rocher qui, dans le secteur étudié, accuse un pendage en direction du sud.

La seconde assise apparaît quant à elle plus soignée et emploie des blocs de tuf calibrés, liés par un mortier de chaux blanchâtre et granuleux, formant un moyen appareil régulier (**US 1415**). L'élévation met en jeu des blocs de tuf de très grand appareil agencés selon des assises régulières,

¹⁵⁸ A l'exception des sondages signalés par N. Montevicchi et C. Tonghini, article cité (2012), p. 32-34, fig. 2 et 5. La mission italienne a effectué en 2005 trois sondages ciblés, à l'intérieur de la basilique : l'un à l'angle sud-est de l'abside (inclus dans notre investigation de 2014), les deux autres contre les bases des piliers engagés au centre des murs latéraux nord et sud. Dans les trois cas, ces sondages ont montré que les deux ou trois assises de fondation, constituées de blocs simplement équarris, reposaient directement sur le socle rocheux, ce que confirment nos observations.

hormis dans la partie inférieure de l'abside où des blocs de module variable ont été employés pour rattraper les assises, offrant ainsi l'impression d'un affaissement de cette partie de l'édifice (**fig. 66**).

En plan, la fondation de l'abside présente un contour outrepassé qui ne se matérialise pas en élévation. Cet état de fait n'atteste pas pour autant l'existence d'un édifice antérieur mais paraît plutôt correspondre à une technique de mise en œuvre en fondation, sinon à un repentir dans la construction¹⁵⁹.

2.2.1.2. Séquence sédimentaire

Les niveaux archéologiques mis au jour dans le sondage 12 apparaissent directement en lien avec la construction de la basilique (**fig. 67**). Le rocher est surmonté par un niveau de colluvionnement constitué essentiellement de sédiments limoneux bruns et homogènes (**US 1435**). Cet horizon stratigraphique a nécessairement été entaillé lors de la construction des maçonneries de la basilique — ce qui n'a toutefois pas pu être concrètement observé en raison des perturbations qui ont affecté la séquence sédimentaire située à la base des murs. Directement après la construction des fondations, un épais remblai a été apporté dans l'emprise de l'édifice dans le but de corriger le dénivelé du substrat et ainsi de niveler le sol de l'espace (**US 1444**). Un piétinement de surface de ce remblai a d'ailleurs été ponctuellement observé (**US 1445**). Ce n'est qu'après cette étape que les élévations de l'église ont été érigées, en témoigne le fin niveau orange constitué d'éclats de tuf provenant très probablement de la retouche des pierres de taille et d'éléments sculptés à pied d'œuvre (**SOL 111, US 1413**). Cet horizon stratigraphique constitue à n'en pas douter un niveau de chantier formé par le piétinement répété des bâtisseurs (**fig. 68**).

Ce dernier est directement surmonté par un niveau de remblai (**US 1420**) servant de préparation au dallage actuel de l'église (**SOL 115, US 1421**) qui, au vu des observations réalisées dans le collatéral sud de la nef, paraît correspondre au sol d'origine de l'édifice.

La séquence sédimentaire de l'église a été passablement perturbée aux abords des maçonneries, en grande partie à cause de fouilles plus ou moins anciennes. Ainsi, une grande fosse (**FOS 107**), comblée de blocs de tuf, d'un sédiment sableux beige et contenant du mobilier récent (dont une bouteille en plastique), a été observée aux abords du mur semi-circulaire et du pilastre situé à l'entrée du chœur au sud (**fig. 62**). Un second creusement récent (**FOS 116**) a par ailleurs été pratiqué autour de la base du pilier sud marquant la transition entre les troisième et quatrième travées de la nef (**fig. 69 et 70**).

2.2.2. L'exploration de l'exèdre aménagée dans le mur d'enceinte oriental (SAL 1110) et de ses abords (**D. Martinez**)

Le nettoyage de l'exèdre outrepassée aménagée dans le mur d'enclos situé à une dizaine de mètres à l'est de la basilique a révélé l'existence d'un creusement oblong (**FOS 122**) pratiqué en partie dans l'espace délimité par l'absidiole, en position légèrement désaxée vers le nord par rapport à l'axe

¹⁵⁹ L'architecte a peut-être abandonné le parti d'une abside outrepassée en cours de construction. L'hypothèse selon laquelle cette fondation pourrait appartenir à un édifice antérieur ne peut pas être totalement écartée mais paraît cependant compromise par l'absence totale de niveaux stratigraphiques antérieurs à la basilique actuelle. Note de P. Donabédian : un phénomène comparable s'observe au bas de l'abside, dans la basilique de l'ensemble funéraire royal d'Aghtsk, peut-être contemporaine du mausolée voisin, érigé dans les années 360 : la première assise au-dessus du sol accuse plus nettement que le reste du mur qui la surmonte, son contour outrepassé.

médian (**fig. 71 et 72**). Ce creusement, mesurant 2,10 m de longueur pour 0,74 m de largeur, d'emblée interprété comme une tombe, s'avère en réalité correspondre à une vaste cavité se développant sous l'absidiole. En effet, les parois s'évasent très largement vers l'est, le sud et le nord (**US 1442**). Le comblement de surface contenait du mobilier contemporain témoin d'investigations récentes (**US 1443**). À une cinquantaine de centimètres sous le niveau d'apparition de la fosse, une nouvelle couche, semble-t-il à associer au comblement d'origine de la structure, contenait les ossements de plusieurs individus immatures ainsi que des tessons de céramique (**US 1450 ; Annexe**).

Pour des raisons de sécurité — ainsi que du fait de l'interruption prématurée du chantier — la cavité n'a été explorée que sur une profondeur d'environ 1,20 m. À cette cote, les parois continuent de s'évaser, suggérant que nous sommes en présence d'une excavation relativement vaste. L'interprétation de cette structure est incertaine, tout comme sa relation avec l'absidiole. Il peut s'agir d'une cavité naturelle, peut-être aménagée, à l'image des salles rupestres présentes au nord-ouest de la basilique, de même qu'il peut s'agir d'un vaste silo enterré. Seule son exploration totale pourrait à l'avenir permettre d'envisager sa fonction.

La tombe d'un nourrisson d'environ 1 an a par ailleurs été fouillée directement au pied de l'épaulement nord de l'absidiole (**SEP 121**). Le sujet a été inhumé en simple fosse (**US 1440**), cette dernière ayant en partie entaillé le socle rocheux (**fig. 73 et 74**). La tombe était signalée en surface par un bloc sculpté en bâtière, comparable à celui marquant la présence de la sépulture SEP 32, située contre le mur délimitant l'aire funéraire au sud de la basilique. L'individu (**US 1446**) repose en position de décubitus dorsal, les membres supérieurs repliés au niveau du bassin, les membres inférieurs en extension. Un petit grelot en bronze a été mis au jour à hauteur des cervicales du sujet. Ce dernier a semble-t-il été inhumé accompagné de cet objet autour du cou, probablement maintenu par un collier en matière périssable (**fig. 75**). Le comblement de la tombe (**US 1441**) est constitué d'un sédiment sablo-limoneux beige contenant quelques éclats de rocher.

2.2.3. Le sondage 6 (*F. Krähenbühl*)

La localisation des vestiges présentés ci-après est figurée sur le plan de la zone de fouille (**fig. 22**).

Situé à l'est de la basilique, le sondage 6 a été initié lors de la campagne 2012. Il s'étend d'ouest en est depuis le pied de la *kerpis* jusqu'au mur d'enceinte oriental, l'objectif étant de documenter la séquence stratigraphique est-ouest de ce secteur de l'aire funéraire, à l'instar des travaux réalisés au sud de la basilique lors de l'ouverture du sondage 3¹⁶⁰.

À l'issue des travaux accomplis en 2012, 2013 et 2014, la surface explorée du sondage 6 est d'environ 30 m². Elle se présente sous la forme d'un rectangle orienté est-ouest (long. max. : ~13,50 m ; larg. max. : ~2,20 m).

2.2.3.1. Les données acquises en 2012-2013

En 2012 et 2013, la fouille du sondage 6 s'était concentrée sur la partie orientale du sondage.

Le pied du parement interne du mur d'enceinte oriental présentait une dépression courant sur toute sa longueur. La fouille a montré que des opérations de dégagement avaient été assez récemment

¹⁶⁰ Donabédian (P.) dir., Martinez (D.), Bailet (P.), Jorda (C.), Krähenbühl (F.), Marchand (G.), *Fouilles et investigations à Ereruyk. Mission archéologique franco-arménienne du LA3M. Rapport de la campagne de 2013*, Aix-en-Provence, 2013.

conduites au pied du parement ouest de ce mur. Datant vraisemblablement de la seconde moitié des années 1980, cette tranchée de dégagement (**Us 1125, FOS 65**) a été creusée jusqu'à la roche à l'est. Elle a partiellement détruit certaines sépultures (**SEP 46** et **SEP 73**) et mis à nu la partie orientale de la couverture du coffre de la **SEP 44**. L'exploration de la partie orientale du sondage 6 a permis de repérer treize sépultures (**SEP 44, SEP 46 (Us 1203 et 1204), SEP 57, SEP 71, SEP 72, SEP 73, SEP 81, SEP 89, SEP 96, SEP 101, SEP 105** et **SEP 106**), ainsi que plusieurs fosses (**FOS 66, FOS 67, FOS 68**). D'autres creusements ne furent appréhendés qu'en coupe (**SEP 81, FOS 82, FOS 83**) en raison de leur mauvaise différenciation stratigraphique avec les couches encaissantes. La séquence des strates en place était difficile à approcher en plan. En effet, dans les coupes stratigraphiques, deux niveaux de circulation anciens (**SOL 98** et **SOL 125**) ont notamment été distingués.

Au terme des campagnes 2012 et 2013, le socle naturel de tuf avait été atteint sur l'ensemble de la portion explorée du sondage 6 (surface orientale de plus de 11m²). Dix tombes (**SEP 44, SEP 46 (Us 1203 et Us 1204), SEP 57, SEP 71, SEP 72, SEP 73, SEP 89, SEP 96, SEP 101**) sur les treize repérées avaient été fouillées et documentées. Un décrochement au nord-est (long. : ~ 2 m ; larg. : ~ 0,50 m) avait été ménagé afin de permettre l'étude complète des vestiges de la **SEP 73**. Les sépultures **SEP 81, SEP 105** et **SEP 106** ont quant à elles été observées mais se développaient au-delà de l'emprise du sondage.

Un des objectifs de la campagne 2014 consistait à poursuivre le sondage 6 vers l'ouest afin d'atteindre la *kerpis* de la basilique dans l'objectif de compléter la séquence stratigraphique est-ouest de ce secteur de l'aire funéraire. Les opérations conduites en 2014 ont permis d'observer la succession des strates jusqu'au rocher (**Us 1229**) dans la partie occidentale du sondage 6. On y a identifié les deux niveaux de circulations (**SOL 98** et **SOL 125**) déjà observés en 2012-2013 dans la partie orientale du sondage. Les recherches ont également permis de dégager la partie ouest de la dalle de couverture (**Us 1380**) de la **SEP 105** et de repérer deux nouvelles sépultures (**SEP 108** et **SEP 120**), qui ont pu être étudiées. Deux foyers (**FOY 109** et **FOY 110**) et plusieurs fosses (**FOS 119, FOS 124** et **FOS 126**) ont également été découverts.

2.2.3.2. Les inhumations (**P. Bailet et F. Krähenbühl**)

Lors des campagnes 2012 et 2013, la fouille de la partie orientale du sondage 6 avait conduit à la découverte de 13 sépultures dont certaines étaient fortement perturbées. Dix d'entre elles ont été fouillées. Parmi celles-ci, deux tombes contenaient un sujet inhumé en position primaire ainsi que la réduction de plusieurs autres individus (**SEP 44** et **SEP 46**). Cinq squelettes ont fait l'objet de datations radiométriques.

La sépulture **SEP 44** avait été creusée dans la roche et divisée en deux parties distinctes par une petite dalle disposée sur chant. La partie orientale (**SEP 44b**) recevait l'inhumation primaire d'un individu datée du V-VII^e s. apr. J.-C., tandis que la partie occidentale (**SEP 44a**) contenait les réductions d'au moins cinq individus (3 adultes et 2 immatures). La datation de l'un des sujets adultes de ce compartiment de réduction est comprise entre le III^e s. et le V^e s. de notre ère.

La sépulture **SEP 46** correspondait à l'inhumation primaire d'un homme dans un coffre de dalles. Une boucle de ceinture en bronze et une bague en fer étaient associées à son squelette daté des VII-VIII^e s. apr. J.-C. par les analyses radiométriques. Les ossements de cet individu avaient été partiellement perturbés aux VIII-X^e s. apr. J.-C. par l'inhumation d'un nourrisson dans la moitié orientale du coffre.

La tombe **SEP 72** présentait une orientation divergente ouest-nord/est-sud par rapport aux autres sépultures découvertes axées ouest-est. Cette inhumation primaire d'un homme au sein d'un

coffre avait été en partie perturbée. L'analyse radiocarbone atteste une datation entre le IV^e s. et le VI^e s. apr. J.-C. pour cet individu.

En 2014, la fouille de la partie occidentale du sondage 6 a permis de repérer 2 nouvelles sépultures. La dalle ouest de la couverture de la tombe **SEP 105** a également été dégagée.

Ce faible nombre de sépultures présentes dans la surface ouverte en 2014 paraît montrer que, plutôt que les abords directs de la basilique, c'est la partie orientale, à proximité du mur d'enceinte, qui a été privilégiée pour les inhumations. En effet, seule la tombe SEP 108 se trouve à moins d'un mètre de la *kerpis*. Les sépultures SEP 105 et SEP 120 se trouvent, elles, vers l'extrémité orientale de la partie occidentale du sondage 6 où l'épaisseur de la sédimentation s'accroît. Ce phénomène est dû au pendage ouest-est par étapes de la roche mère. La présence d'une plus grande épaisseur de sédiments à cet emplacement a peut-être motivé son choix pour le creusement des tombes.

Les 3 sépultures explorées intégralement en 2014 ont fait l'objet d'une étude anthropologique destinée à mettre en lumière les pratiques funéraires, le genre et l'âge au décès des individus, ainsi que d'éventuelles pathologies. Les résultats intermédiaires détaillés de cette analyse sont présentés en annexe de ce travail (**Annexe**).

Au terme des campagnes 2012, 2013 et 2014, ce sont donc 15 sépultures qui ont été exhaustivement examinées au sein du sondage 6 et 1 à proximité.

SEP 105

La sépulture **SEP 105** correspond vraisemblablement à une inhumation primaire d'un adulte (**fig. 76 et 77**). Coupée au sud-est par la SEP 106, elle se trouvait à l'ouest de la SEP 44 et au sud de la SEP 101. Elle avait été repérée en limite de sondages lors des campagnes précédentes mais n'avait pas été intégralement dégagée. Les parois de son creusement (**Us 1379**) sont légèrement évasées. Son comblement supérieur (**Us 1279=1395**) recouvre la grande dalle de tuf lui servant de couverture (**Us 1380**). Celle-ci, axée ouest-est, mesure environ 1,50 m de longueur pour 0,50 m de largeur et présente un orifice circulaire à l'ouest probablement destiné au transport et au levage, à l'instar d'autres pierres tombales similaires repérées ailleurs sur le site. Sa partie orientale a disparu probablement lors du creusement de la SEP 106. Le comblement interne (**Us 1384**) où affleurent les éléments d'un des pieds du sujet sont visibles à cet emplacement.

La sépulture n'a pas pu être fouillée en 2014.

SEP 108

La sépulture **SEP 108** correspond à l'inhumation primaire d'un nourrisson de moins de 6 mois (**fig. 78 et 79**). Elle est située dans la partie occidentale du sondage 6, à moins d'un mètre à l'est de la *kerpis* de la basilique. Son creusement (**Us 1432**), orienté ouest-est, a été pratiqué dans la roche altérée (**Us 1229**). Son comblement supérieur (**Us 1431**) recouvrait deux petites dalles (max. : 0,45 x 0,35 x 0,10m) de couverture (**Us 1430**). Le sujet (**Us 1433**) est allongé sur le dos, le membre supérieur droit probablement fléchi et les membres inférieurs en extension.

Aucun mobilier n'a été trouvé en association avec les éléments de cette sépulture. Un ossement a été prélevé en vue d'une datation par le radiocarbone

SEP 120

La sépulture **SEP 120** correspond à l'inhumation primaire d'un adolescent âgé de 10 à 12 ans (**fig. 80 et 81**). Elle est située au nord-ouest de la sépulture SEP 72, dans l'angle nord-est de la partie occidentale du sondage 6 ouverte en 2014. Son creusement (**Us 1437**) est axé ouest-est. Le comblement supérieur (**Us 1396**) recouvrait une couverture (**Us 1436**) constituée de dalles et dallettes (max. 0,25 x 0,60 x 0,10 m) disposées à plat sur un rebord aménagé dans le socle naturel. La partie inférieure de la fosse sépulcrale est également creusée dans le rocher. Le comblement inférieur (**Us 1439**) recouvrant le squelette est le résultat du colmatage progressif de l'espace vide. Le sujet (**Us 1438**) est allongé sur le dos, les bras repliés sur le thorax et les membres inférieurs en extension.

Aucun mobilier n'a été retrouvé en association avec les éléments de cette sépulture. Un ossement a été prélevé en vue d'une datation par le radiocarbone.

2.2.3.3. *Séquence stratigraphique et essai de chronologie*

À l'issue des trois campagnes 2012, 2013 et 2014, le sondage 6 offre une fenêtre stratigraphique ouest-est s'étendant de la base de la *kepris* de la basilique au parement interne du mur d'enceinte oriental du complexe monumental. La fouille et l'observation des profils stratigraphiques du sondage 6 (**fig. 82 à 94**) ont permis de mieux comprendre l'agencement général des strates dans la zone et de repérer plusieurs structures.

Les couches d'humus et d'humus ancien (**Us 1118**), d'une nature similaire, pulvérulente et de couleur brun-noir, correspondent au niveau de circulation actuel. Ce sédiment contient par endroit de nombreux éclats de tuf (max. 0,25 m), généralement situés à la base de l'humus ancien et matérialisant vraisemblablement un niveau de circulation antérieur. Ce dernier semble pouvoir être rattaché à l'une des premières phases de formation de ces strates sommitales. En effet, il est absent au-dessus des FOS 65, FOS 66 et probablement au-dessus de la FOS 126.

À l'ouest, en direction de la *kepris*, l'épaisseur totale de l'humus et de l'humus ancien, ailleurs d'environ 0,08 m, augmente progressivement jusqu'à atteindre près de 0,20 m à son contact avec la base de l'église. La stratigraphie à cet emplacement montre que les niveaux de circulation plus anciens SOL 125 et SOL 98 sont absents et n'apparaissent que plus à l'est, à plus de 1,80 m de la *kepris*. En effet, à l'ouest, l'Us 1118 repose directement sur la couche Us 1276 qui scelle le socle naturel dans la zone. L'hypothèse d'un dégagement de la base du bâtiment détruisant les SOL 125 et SOL 98 paraît plausible. La dépression résultant du creusement aurait alors été comblée par un apport éolien d'humus, sédiment pulvérulent piégé contre les soubassements de l'église. La présence d'un sédiment similaire à cet humus sous le premier degré de la *kepris* semble confirmer cette explication.

Au sein des structures en creux les plus récentes du sondage 6, on compte les fosses **FOS 82**, **FOS 126**, **FOS 66** et la tranchée **FOS 65**.

La dernière à avoir été creusée semble être la fosse **FOS 82**. En effet, cette fosse, présente au sud-ouest du sondage 6 dans sa bordure méridionale, est venue perforer les couches d'humus et d'humus ancien (Us 1118). Coupant également la FOS 83 et vraisemblablement le remplissage supérieur de la SEP 106, son creusement présentait dans son comblement inférieur une boîte de conserve.

La fosse **FOS 126** semble également couper l'humus et l'humus ancien. Cette structure en creux (dim. apparentes : 0,90 m (e-w) / ~0,10 m (n-s)) a été repérée dans la bordure nord de la partie occidentale du sondage 6.

La fosse **FOS 66**, de forme oblongue, était orientée est-ouest (dim. max. : long. 1,67 m ; larg. : 0,94 m ; prof. : 0,90 m). Elle prenait place au centre du sondage à proximité de la limite de fouille du sondage ouvert en 2013. Elle coupait également l'humus ancien mais son remplissage supérieur était recouvert par une fine couche d'humus récent. Elle venait perturber toutes les couches en place jusqu'à la roche mère, détruire la sépulture SEP 101 et partiellement bouleverser la tombe SEP 72.

La tranchée **FOS 65** courait le long du parement interne du mur d'enceinte orientale et occupait toute la partie orientale du sondage 6. D'une largeur est-ouest d'environ 3 m, sa paroi occidentale était évasée. Creusée jusqu'à la roche, cette tranchée a détruit les couches anciennes en relation directe avec l'enceinte orientale, de même qu'elle a perturbé plusieurs sépultures de manière plus au moins importante (SEP 44, SEP 46, SEP 73, SEP 89 et SEP 96). Une couche d'humus récent s'était déposée au sommet du remplissage de cette structure en creux datant selon toute vraisemblance des années 1987-1988, époque à laquelle eurent lieu les travaux de dégagement des murs de l'enceinte orientale.

Aux emplacements où la séquence stratigraphique n'est pas perturbée, il s'avère que l'humus ancien repose sur le **SOL 98 (Us 1347 et Us 1273)**, une strate sablo-limoneuse, gris-beige-jaune, assez compacte et homogène (plus limoneuse et compacte à son sommet). Elle contient de nombreux fragments de tuf (max. 20 cm) et de rares tessons de céramique dont certains sont disposés à plat, ainsi que quelques nodules de mortier de chaux. Sa nature, ses inclusions et l'observation d'un feuilletage dans sa structure paraissent attester sa fonction de niveau de circulation (**fig. 95-96**).

Scellé par l'humus ancien, le foyer **FOY 109 (Us 1392)**, de forme ovale (0,90 x 0,70 m) et sans aménagements, avait fonctionné au sommet du SOL 98.

Le sommet du niveau de circulation SOL 98 correspond également au niveau d'apparition de la **FOS 124**, repérée en bordure sud de la partie occidentale du sondage (dim. apparentes : 1,30 x 0,15 x 0,24 m).

L'**Us 1273**, partie inférieure du SOL 98, repose sur le **SOL 125 (Us 1274 et 1275 = 1393)**, un autre niveau de circulation (**fig. 97**). Par endroit, on observe au sommet du SOL 125 une fine couche limono-sableuse, gris-brun foncé, épaisse de 2 à 4 cm, assez compacte, contenant des paillettes de charbon et des petits fragments de tuf émoussés, l'**Us 1249**. Le niveau de circulation SOL 125, une strate limono-sableuse, gris-beige foncé, assez compacte et homogène, contient d'assez rares fragments de tuf et tessons de céramique. Il présente une structure légèrement feuilletée.

Le sommet du SOL 125 correspond au niveau d'apparition du foyer circulaire (0,50 m de diam.) **FOY 110 (Us 1394)**. Il pourrait également s'agir du niveau d'implantation des sépultures **SEP 72**, **SEP 105** et **SEP 120**. Toutefois, la mauvaise différenciation stratigraphique entre le comblement supérieur de ces tombes et l'Us 1273 ne permet pas d'affirmer qu'elles n'ont pas été implantées au niveau du SOL 98.

Le niveau de circulation SOL 125 recouvre l'**Us 1276**, une strate sablo-limoneuse beige-jaune, assez meuble et relativement épaisse. Celle-ci scelle l'altération (plaquettes de tuf délitées (**Us 1235**) et sédiment blanc-gris pareil à de la chaux (**Us 1228=1234**)) du substrat tufeux (**Us 1229**).

Le socle rocheux (Us 1229) accuse à l'emplacement du sondage 6 une pente se développant d'ouest en est par « paliers » (**fig. 98**). Ce phénomène est responsable du pendage est-ouest de toutes les couches observées.

À l'ouest du sondage 6, à proximité de la *kerpis* de la basilique, la sédimentation n'excède pas 0,40 m de hauteur, tandis que dans la zone à proximité de l'enceinte orientale, dans la zone où elle n'a pas été perturbée par la tranchée de dégagement FOS 65, une séquence stratigraphique, haute d'environ

80 cm, est conservée. Cet épaississement se fait progressivement en rattrapant légèrement le dénivelé naturel.

Il convient maintenant d'esquisser une mise en phase des principales structures du sondage 6. En raison de l'absence récurrente de niveaux d'apparition clairement perceptibles et de diverses perturbations, il est souvent nécessaire de se baser sur les relations directes entre les divers creusements pour élaborer une proposition de phasage pertinente.

Comme nous l'avons vu, les structures les plus récentes sont représentées par les fosses **FOS 82**, **FOS 66**, **FOS 126** et la tranchée **FOS 65**.

En ce qui concerne le cimetière, nous proposons en guise de résultat intermédiaire quatre grandes phases d'inhumation dans le sondage 6. Certaines tombes, en raison de leur isolement et d'un contexte stratigraphique perturbé, à l'instar de la SEP 108, ne pourront être chronologiquement calées au sein de ce phasage que par une datation radiométrique.

La phase finale des inhumations semble être représentée par les sépultures **SEP 81** et **SEP 96** au vu de leur insertion stratigraphique. Il est possible que la tombe **SEP 89** dont le sujet vient s'appuyer contre le coffre de la sépulture SEP 44 en fasse également partie. La tombe **SEP 106** qui vient perturber les sépultures SEP 105 et SEP 44 pourrait également relever de cette phase.

De la phase qui précède dateraient les sépultures **Us 1204** de la SEP 46, datée du VIII-X^e s. apr. J.-C. par radiocarbone, **SEP 71** (postérieure à la SEP 46), **SEP 73** (antérieure à la SEP 96), **SEP 101** (postérieure à la SEP 72), **SEP 105** (antérieure à la SEP 106) et la tombe **SEP 120** par son niveau d'apparition.

La phase encore antérieure comprendrait le sujet originel (Us 1203) de la tombe **SEP 46**, daté du VII-VIII^e s. par radiocarbone, et sous grande réserve la sépulture **SEP 57** qui semblait avoir été détruite partiellement par la SEP 46. Le squelette inhumé en position primaire dans la **SEP 44 b** a quant à lui été daté par radiocarbone du VI-VII^e s. apr. J.-C.

Enfin la phase la plus ancienne comprendrait la sépulture **SEP 72** (perturbée par les SEP 46 et SEP 101), présentant une orientation divergente et dont le sujet (Us 1370) a été daté par radiocarbone du IV-VI^e s. Le creusement de la tombe **SEP 44** pourrait appartenir à cette phase : l'os de l'un des individus trouvé en réduction dans le compartiment **SEP 44 b** a été daté du III-V^e s.

2.2.4. Synthèse (*D. Martinez*)

La synthèse sur l'occupation funéraire présentée dans le précédent rapport d'intervention avait posé des premiers jalons qui ont été largement confirmés par les datations des échantillons d'ossements qui alors étaient en cours d'analyse, ainsi que par l'étude des quatre tombes mises au jour au cours de la campagne de 2014. Aussi le propos précédemment formulé peut-il être repris, complété par les données recueillies en 2014.

2.2.4.1. Organisation et chronologie des séquences funéraires

Les quatre campagnes de fouilles conduites sur l'aire funéraire située au sud et à l'est de la basilique ont permis la collecte de données fondamentales pour la compréhension de l'évolution générale du site, notamment en terme de chronologie. Vingt-et-une datations radiométriques ont pu

être effectuées entre 2011 et 2013 (**Tabl. 1**). Sur cette base, et à l'appui d'arguments stratigraphiques, sept séquences funéraires distinctes ont pu être individualisées, se succédant depuis la période paléochrétienne jusqu'au début du XX^e siècle au plus tard (**fig. 99**).

L'un des principaux apports des datations récemment obtenues concerne la séquence funéraire la plus ancienne repérée sur le site qu'il convient aujourd'hui de situer entre le milieu du III^e siècle et le début du VI^e siècle, en admettant la fourchette chronologique la plus large¹⁶¹. Cette première séquence d'inhumation est représentée par trois tombes comprenant une réduction (SEP 44 A) aménagée au chevet d'une sépulture de l'horizon funéraire suivant (SEP 44B). Deux prennent place à l'est de la basilique (SEP 44 A¹⁶² et SEP 72¹⁶³), tandis que la troisième est isolée au sud de l'église (SEP 70¹⁶⁴). Les observations stratigraphiques conduites en 2013 avaient démontré que celle-ci était antérieure aux piédestaux à gradins, ce que corrobore donc la datation radiométrique donnée par un échantillon d'ossement prélevé sur l'un des individus de la sépulture. Cette tombe, au-delà de sa position semble-t-il isolée au sud de la basilique, se distingue en effet par la présence de deux individus — un adulte et un enfant — inhumés simultanément (**fig. 100**) et possédant peut-être ainsi des liens de parenté.

La répartition des tombes de cette première séquence d'inhumation invite à envisager, déjà pour cette période (milieu III^e- début du VI^e siècle), l'existence d'une aire funéraire relativement étendue, qu'il conviendrait de mettre en relation avec les murs d'enceinte oriental et méridional. Ce dernier, pour lequel une porte dotée d'un seuil recouvrant un caniveau avait été découverte en 2013 (**fig. 101**), fonctionne avec un sol dans lequel s'installe la sépulture SEP 70, offrant ainsi un *terminus ante quem* des III^e-V^e siècle pour son édification. Ainsi ces deux murs ont peut-être dès l'origine délimité un complexe funéraire dont l'importance et la destination sont cependant inconnues en l'état actuel des recherches.

La deuxième séquence funéraire est quant à elle représentée par deux tombes (SEP 46 et SEP 44B), situées à l'est de la basilique et datées des VI^e-VIII^e siècles (avec un pic de probabilité centré dans le deuxième tiers du VII^e siècle¹⁶⁵). La première tombe est orientée selon l'axe dicté par l'église. L'individu de la sépulture SEP 46 a été inhumé habillé, comme en témoigne la présence d'une boucle de ceinture au décor stylisé (**fig. 102**). Cette datation est elle aussi décisive, naturellement pour la chronologie du site, mais également pour la typo-chronologie des mobiliers. En effet, ce type de boucle a déjà été mis au jour dans des contextes de cimetières chrétiens arméniens et a été daté très largement de la période médiévale. La datation par le radiocarbone permet ici d'affiner de manière significative celle de cette typologie de boucle (ou offre tout au moins un *terminus* quant à leur apparition). La deuxième tombe (SEP 44B¹⁶⁶), correspond à l'inhumation d'un individu immature dont l'architecture funéraire se distingue par l'aménagement, au chevet du contenant constitué de dalles de tuf disposées sur chant, d'un caisson de réduction abritant les ossements d'un individu adulte (SEP 44A).

¹⁶¹ Cependant, cette fourchette peut raisonnablement être resserrée aux IV^e-V^e siècles, en témoigne les datations des sépultures SEP 44A et SEP 70 dont la fourchette chronologique remonte au plus haut au début du V^e siècle.

¹⁶² CDRC, Université Lyon I, Lyon 10640 (OxA) R_Date (1696, 26) : 95,4% probability 256 (17,8 %) - 299 cal AD / 318 (77,6 %) - 407 cal AD.

¹⁶³ CDRC, Université Lyon I, Lyon 9588 (GrA) R_Date (1625,35) : 95,4% probability 345 (5,6 %) - 372 cal AD / 377 (89,8 %) - 539 cal AD.

¹⁶⁴ CDRC, Université Lyon I, Lyon 10639 (OxA) R_Date (1683,22) : 95,4% probability 256 (13,7 %) - 298 cal AD / 319 (81,7 %) - 421 cal AD.

¹⁶⁵ CDRC, Université Lyon I, Lyon 9587 (GrA) R_Date (1365, 35) : 95,4% probability 606 (91,00 %) - 709 cal AD / 747 (4,4 %) - 766 cal AD.

¹⁶⁶ CDRC, Université Lyon I, Lyon 10641 (OxA) R_Date (1497,26) : 95,4% probability 427 (1,1 %) - 445 cal AD / 473 (2,1 %) - 486 cal AD / 535 (92,2 %) - 638 cal AD.

La troisième séquence funéraire semble traduire la mise en place d'un véritable cimetière *stricto sensu*, entre les VIII^e et X^e siècles, cimetière dont l'organisation est conditionnée par la basilique et par les piédestaux. Les sépultures associées à cet état se répartissent au sud et à l'est de la basilique. L'aire funéraire est alors délimitée au sud par un mur de clôture. Si l'attraction du sanctuaire reliquaire reste la norme, le rôle des monuments à gradins surmontés de stèles ou colonnes, dans l'organisation générale du cimetière est manifeste (**fig. 103 et 104**). Ces derniers, nous l'avons vu, ne correspondent pas à des monuments funéraires - ou mausolées - à proprement parler, dans la mesure où ils n'ont pas vocation à accueillir de tombes. Ils semblent avoir été édifiés pour porter des éléments verticaux sans doute coiffés d'une croix, dans un but commémoratif ou « mémorial ». Leur apparition, datée *a minima* de la période située entre les VIII^e et X^e siècles, traduit peut-être la diffusion, voire le succès, d'une liturgie centrée autour de la mémoire des morts. Cette constatation trouve des échos en Occident où l'on voit, à partir de la période carolingienne, un développement sans précédent du culte des défunts. Reste la question des commanditaires de ces monuments. La distinction entre évergétisme et commande privée demeure délicate. Honore-t-on la mémoire « des morts » ou bien celle d'un personnage en particulier (prélat, aristocrate, prince...) ? L'analyse archéologique couplée à l'approche anthropologique des tombes permet de dégager quelques pistes de réflexion. Ces dernières peuvent notamment être envisagées à travers l'étude des trois monuments contigus et, plus spécifiquement, à travers celle des sépultures situées directement à l'ouest de ces piédestaux.

Au nombre de six, elles prennent place dans une zone semble-t-il privilégiée au sein de l'aire funéraire, délimitée au sol, sur environ 10 m², par un aménagement constitué de blocs de tuf en remploi (STR 4). Leur présence était signalée au sol par des pierres tombales recouvrant le sommet du comblement des tombes, comme en atteste le bloc monolithe figurant au-dessus de la sépulture SEP 58. Les marqueurs de surface matérialisant la présence des cinq autres sépultures ont probablement été déplacés, notamment à l'occasion des interventions postérieures qui ont affecté certaines d'entre elles (SEP 84 où la tête semble avoir été prélevée et la SEP 88 qui paraît quant à elle avoir fait l'objet d'un pillage). Par ailleurs, le souvenir de cet emplacement privilégié semble avoir perduré : en témoigne le faible nombre d'inhumations pratiquées dans cet espace entre le VIII^e-X^e et le XX^e siècle. En effet, si dans les autres secteurs du cimetière étudiés la densité de tombes est élevée, avec de nombreux recouvrements, l'espace situé au pied des trois piédestaux est scrupuleusement respecté. Seules trois sépultures postérieures à la phase VIII^e-X^e siècle, dont deux¹⁶⁷ ont pu être datées respectivement de la fin du Moyen Âge (SEP 45) et des XV^e-XVII^e siècles (SEP 49), ont été installées au sein de cette zone. Par ailleurs, leur mise en place ne perturbe pas les inhumations antérieures et comble les espaces vacants. Si cet état de fait est manifeste au nord pour les sépultures SEP 45 et SEP 88, il est encore mieux illustré au sud par la sépulture SEP 49 qui s'insère dans l'espace d'environ 1 m séparant les tombes SEP 61 et SEP 58, au pied du piédestal STR 3. Certains squelettes des six sépultures des VIII^e-X^e siècles situées dans cet « enclos » privilégié possèdent des marqueurs anatomiques qui pourraient constituer un indice allant dans le sens d'un éventuel lien de parenté entre ces différents défunts, ou tout au moins entre quelques-uns d'entre eux. Deux individus présentent notamment une anomalie au niveau du sternum, qui se traduit par une perforation ; une caractéristique que l'on ne retrouve nulle part ailleurs au sein de l'aire funéraire. Cette constatation constitue un argument encore fragile, notamment au vu du faible échantillon d'individus étudié à l'échelle du cimetière, mais permet toutefois de poser la question d'un regroupement familial, organisé autour de ces trois piédestaux qui honorent peut-être la mémoire d'une, voire plusieurs grandes familles. Cette hypothèse nécessiterait d'être validée par des analyses d'ADN.

¹⁶⁷ La troisième (SEP 88) a été mise au jour en 2013 et n'est donc pas datée pour le moment.

Quoi qu'il en soit, ces monuments à gradins, avec les structures qui les surmontaient, jouent un rôle structurant indéniable au sein de l'aire funéraire. Ils constituent les marqueurs principaux du cimetière, destinés à attirer l'attention, manifestement dans une perspective ostentatoire, notamment si l'on considère l'hypothèse de monuments privés. Ils focalisent l'implantation des tombes mais organisent également la circulation au sein du cimetière, comme en témoigne la présence d'une large ouverture dans le mur de clôture méridional, aménagée précisément dans l'axe central du grand piédestal STR 5. Cette disposition ne semble en rien relever du hasard et paraît au contraire participer à la mise en valeur des monuments.

Cette troisième séquence funéraire offre l'image figée d'une population hétérogène, où l'on rencontre aussi bien des hommes et des femmes de tout âge, que des adolescents, des enfants et des nourrissons ; une image reflétant un recrutement de type « paroissial » qui par ailleurs suggère la présence d'une agglomération aux abords de la basilique dont l'importance peut difficilement être mesurée à l'heure actuelle.

Le quatrième épisode funéraire, daté des XI^e-XII^e siècles, se distingue du précédent par un changement dans le recrutement du cimetière. Si la densité d'individus paraît équivalente, cette phase se caractérise par une sur-représentation de nourrissons et d'enfants en bas âge. En effet, sur la totalité des tombes envisagées de cette période ne figure qu'un seul adulte correspondant à une femme décédée après l'âge de 50 ans. Cette image du cimetière des XI^e-XII^e siècles contraste sensiblement avec celle de la séquence funéraire précédente et invite à s'interroger sur un changement éventuel de destination du cimetière, découlant peut-être directement d'un changement de fonction de la basilique. Elle peut également traduire des pratiques liturgiques particulières, peut-être en lien avec le baptême et, plus spécifiquement, en lien avec les jeunes enfants décédés avant le baptême. Le fait mis en avant ici pourrait trouver un parallèle en Occident, certes un peu plus tardif, avec les « sanctuaires à répit » apparus au XIV^e siècle, qui permettaient aux enfants mort-nés d'obtenir leur salut éternel, contournant ainsi la doctrine de saint Augustin qui imposait le baptême comme condition ultime pour appartenir à la communauté des chrétiens dans l'au-delà. Il est également possible que la portion située au sud du chevet de l'église ait été exclusivement vouée aux nourrissons et jeunes enfants, les individus adultes et adolescents étant alors enterrés dans une autre zone, bien distincte de celle-ci. À nouveau, le faible échantillon d'individus étudiés à l'échelle du cimetière invite à considérer prudemment cette hypothèse. Cependant, les séquences d'inhumation observées dans les sondages réalisés, notamment au sud de la basilique, paraissent représentatives de l'évolution générale de l'aire funéraire. Le changement dans le mode de recrutement à partir du XI^e siècle est ainsi manifeste.

Les trois séquences funéraires suivantes s'échelonnent de la fin du XIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle au plus tard. Elles correspondent à des phases respectivement comprises entre la fin du XIII^e et le XIV^e siècle, entre le XV^e et le XVII^e siècle et enfin entre le XVIII^e et le XX^e siècle. Cette distinction s'appuie aussi bien sur des datations par le radiocarbone que sur des arguments stratigraphiques. Ces trois phases, les plus récentes, sont paradoxalement les plus difficiles à approcher. Elles ne concernent que quelques tombes et semblent correspondre à des épisodes funéraires anecdotiques, contrastant en cela avec les troisième et quatrième séquences d'inhumation caractérisées par la présence de nombreuses sépultures et correspondant à de véritables cimetières. Cette image de la nécropole depuis la fin du XIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle pourrait refléter la présence d'une faible population à proximité de la basilique ou, plus simplement, signifier un déplacement du cimetière¹⁶⁸.

¹⁶⁸ Le cimetière actuel se situe au pied d'une petite colline située à environ 200 m au sud-est de la basilique. Les tombes n'y sont pas antérieures aux années 1930.

N° de SEP	N° US	N° sondage	Age 14C	Age calibré	Séquence funéraire
72	1370	6	1625 +/- 35	345 à 539	I
70	1364	3B	1685 +/- 30	256 à 421	
44A	1385	6	1695 +/- 25	256 à 407	
44B	1321	6	1495 +/- 25	535 à 638	II
46	1204	6	1365 +/- 35	606 à 766	
103	1373	3B	1190 +/- 30	768 à 896	III
61	1303	3A	1130 +/- 30	862 à 989	
58	1213	3A	1145 +/- 35	779 à 984	
59	1214	3A	1140 +/- 35	780 à 986	
46	1203	6	1160 +/- 35	776 à 974	
32	1075	3B	1215 +/- 25	716 à 886	
31	1071	1	1055 +/- 25	903 à 1021	
28	1079	1	1135 +/- 30	784 à 984	
91	1314	3B	985 +/- 25	995 à 1154	IV
18	1042	1	975 +/- 25	1018 à 1151	
51	1160	3B	930 +/- 35	993 à 1154	
9	1023	1	640 +/- 30	1284 à 1396	V
45	1121	3A	610 +/- 35	1289 à 1410	
49	1128	3A	275 +/- 30	1514 à 1798	VI
54	1152	3B	370 +/- 30	1447 à 1663	
41	1109	3B	105 +/- 30	1681 à 1937	VII

Tabl. 1 : Datations C14 réalisées

2.2.4.2. Essai de typo-chronologie des tombes

Les 66 tombes mises au jour au sein de l'aire funéraire permettent aujourd'hui d'esquisser une première typo-chronologie des modes d'inhumation rencontrés sur le site d'Ereruyk. Cette première approche a pu être réalisée à travers une fine analyse stratigraphique appuyée sur des datations radiométriques.

Les trois premières séquences funéraires, hormis l'utilisation de sarcophages, sont exclusivement marquées par la présence de tombes rupestres et maçonnées. En effet, lorsque le rocher apparaît à une côte altimétrique relativement haute, notamment aux abords de la *kerpis*, les tombes sont

aménagées dans le terrain naturel et les creusements sont anthropomorphes. Le fond de fosse figure toujours en moyenne à environ 0,80 m en dessous du niveau de circulation du cimetière. Dans les secteurs où le rocher se situe à une altitude basse, les tombes sont alors dotées de parois constituées de blocs de tuf disposés sur chant, formant ainsi un coffre. Toutes les sépultures, rupestres ou en coffre, sont scellées par des dalles de tuf jointives.

Cette typologie de contenant se rencontre pour les inhumations pratiquées sur le site depuis la période paléochrétienne jusqu'aux environs de l'an mil. La morphologie de la tombe datée des IV^e-VI^e siècles est sensiblement différente de celle des sépultures postérieures. Si ces dernières adoptent systématiquement une forme trapézoïdale, la tombe la plus ancienne est parfaitement rectangulaire. Cette constatation vaut aussi pour la sépulture double SEP 70, fouillée en 2013 au sud de la basilique et non datée pour le moment, mais dont l'insertion stratigraphique tend à montrer qu'elle est au moins antérieure aux piédestaux ainsi qu'à la séquence funéraire datée des VIII^e-X^e siècles. À nouveau, cette sensible évolution des formes des contenants est connue en Occident à la transition de l'Antiquité et du haut Moyen Âge.

La quatrième séquence funéraire, des XI^e-XII^e siècles, semble quant à elle marquée par un basculement dans l'utilisation des contenants. L'étude archéo-anthropologique permet de souligner le passage progressif du coffre maçonné vers l'inhumation en simple fosse. Si la présence de dalles de couverture constitue encore la norme, le recours à des parois bâties à l'aide de dalles disposées sur chant n'est plus exclusif¹⁶⁹. On commence progressivement à inhumér les défunts en « pleine terre », dans la plupart des cas enveloppés dans un linge souple¹⁷⁰. La seule sépulture d'adulte repérée pour cette phase correspond à une simple fosse. Seuls trois blocs sont disposés de chant au chevet de la tombe, à la manière d'une logette céphalique, illustrant une fois de plus cette phase de transition entre le dépôt en coffre et l'inhumation en « pleine terre ».

Les trois dernières phases funéraires (de la fin du XIII^e au XX^e siècle au plus tard) se caractérisent par des inhumations très sobres, les défunts étant enterrés directement en fosse, parfois enveloppés dans un linge souple.

2.2.4.3. *Le mobilier funéraire*

La rareté du mobilier funéraire sur le site d'Ereruyk n'autorise aucune tentative de synthèse pertinente, sinon quelques phrases. Seules cinq tombes ont livré des objets accompagnant le défunt. Néanmoins, il convient de nuancer la vision d'une sobriété des sépultures chrétiennes qui semble ici partiellement biaisée par les interventions postérieures ayant affecté les tombes. Dans de nombreux cas le mouvement des ossements ne peut être expliqué, d'un point de vue taphonomique, par l'infiltration d'eau en espace vide ou par le passage d'animaux fouisseurs. Certaines tombes semblent en effet avoir été pillées. Dans quelques cas, les dalles de couverture ont même été remises en place à l'issue de l'intervention sur la tombe. Rien ne prouve pour autant que du mobilier ait été prélevé à ces occasions. Toutefois, la question reste ouverte.

Quoi qu'il en soit, les cinq tombes ayant livré des objets appartiennent à des horizons funéraires différents. Une boucle de ceinture était associée, nous l'avons vu, à la sépulture datée des VII^e-VIII^e siècles (SEP 46, US 1203), un couteau figurait dans une tombe des XI^e-XII^e siècles et enfin, deux colliers de perles étaient respectivement associés aux défunts de tombes datées des XIII^e-XIV^e siècles

¹⁶⁹ Cela concerne les sépultures SEP 15, SEP 18, SEP 12 et SEP 64.

¹⁷⁰ Cela concerne les sépultures SEP 51, SEP 53 et SEP 76.

(SEP 45) et des XV^e-XVII^e siècles (SEP 49)¹⁷¹. Un grelot était également associé à la SEP 161 qui pour l'instant n'est pas datée mais qui, d'après la typologie des contenants définis dans le cadre de cette étude, pourrait appartenir aux séquences funéraires II ou III (**Tabl. 1**).

2.3. L'étude géoarchéologique du barrage (C. Jorda)

La région du Chirak est localisée dans le Nord-Ouest de l'Arménie sur le piémont Sud de la chaîne du Petit-Caucase. Elle correspond à une zone de hauts plateaux d'une altitude moyenne de 1500 m. D'un point de vue géologique, l'important volcanisme arménien (lié à la collision entre les plaques arabique et eurasienne) a conduit à la mise en place d'épaisses formations volcaniques sur tout le haut-plateau arménien (basaltes et tufs essentiellement). Au cours du Pléistocène, alors que l'activité volcanique perdure, l'impact des différentes phases froides se matérialise sous forme essentiellement de dépôts de limons et sables éoliens (les lœss), qui s'intercalent dans les faciès volcaniques. Au niveau local, on retrouve ce complexe volcano-sédimentaire, la basilique d'Ereruyk étant implantée sur des tufs, au pied d'un petit pointement volcanique éventré, alors que les basaltes coiffent les sommets alentours. Topographiquement, l'église est installée sur un promontoire dominant un vallon, au sein d'un petit bassin-versant de quelques km². Le vallon est parcouru par un oued, en eau au moment des pluies, à l'automne et au printemps. La particularité géoarchéologique de ce talweg réside surtout dans la présence d'un important colmatage fluvial et colluvial, associé à une série de trois ou quatre murs barrant l'oued, à l'aval de la basilique, et interprété comme un barrage hydraulique.

2.3.1. Les missions de 2011, 2012 et 2013

L'implication de la géomorphologie dans le projet d'étude du site d'Ereruyk a été guidée à l'origine par la volonté de confirmer ou infirmer certaines hypothèses sur le statut de certains ouvrages anthropiques. Au cours de ces quatre années de recherches, la priorité a été donnée à la compréhension du vallon, à son fonctionnement pédosédimentaire et à ses relations avec les murs de barrage. En effet, le talweg est presque totalement barré par les constructions successives qui ont bloqué les sédiments provenant de l'amont. Si cette configuration particulière n'est pas sans rappeler effectivement un barrage de retenue d'eau, il n'en demeure pas moins que l'architecture même des murs paraît peu compatible avec ce type de construction. La méthodologie adoptée a consisté en l'étude des stratigraphies naturelles disponibles en 2011, suivie de la mise en place en 2012, 2013 et 2014, de sondages ciblés autour des ouvrages anthropiques (**fig. 22**).

Les coupes effectuées en 2011, on l'a dit, ont permis l'étude des stratigraphies disponibles, c'est-à-dire les berges du petit cours d'eau parcourant le vallon en contrebas de la basilique. Les sédiments reconnus n'avaient pas permis de valider l'hypothèse d'un barrage hydraulique. Les trois mètres de stratigraphie étudiés étaient significatifs de phénomènes colluviaux, torrentiels et fluviaux, mais on n'avait pu mettre en évidence aucune trace de dépôts de décantation de type lacustre (**fig. 105**).

Après 2011, le site n'offrant plus de stratigraphies naturelles significatives, il a été décidé d'effectuer des sondages mécaniques ciblés.

¹⁷¹ Donabédian (P.), Krähenbühl (F.), Dorso (S.) Bailet (P.), Jorda (Ch.), McGarva (I.) et Marchand (G.), *Fouilles et investigations à Ereruyk (Arménie)*, op.cit., 2012.

En 2012, une tranchée a été ouverte avec un tractopelle dans la partie centrale du colmatage du vallon, au niveau de la basilique (**fig. 106**). Trois ensembles sédimentaires ont pu être identifiés, avec à la base une première phase colluvio-torrentielle constituée de cailloutis et de blocs pris dans une matrice limono-sableuse. La phase suivante, fluviatile, était composée de limons sableux alternant avec des argiles limoneuses, des sables fins, des sables grossiers, et des cailloutis. Ces dépôts de décantation mêlés d'apports fluviatiles plutôt fins étaient en 2012 les premières traces d'un possible barrage. La dernière phase, jusqu'en surface, était représentée par des limons bruns plus ou moins caillouteux et sableux, particulièrement bien pédogénisés, en fait un sol alluvial.

Cette stratigraphie était suffisante pour démontrer que les murs barrant le vallon plus à l'aval, avaient effectivement fait office de barrage, puisque les sédiments accumulés ici correspondaient à des dépôts de décantation, c'est-à-dire, une sédimentation en milieu aquatique à l'image d'une mare ou d'un lac. Pour autant, si les murs avaient servi de barrage, rien ne permettait d'affirmer qu'il s'agissait alors de leur fonction première.

En 2013, deux nouvelles tranchées ont renseigné un peu plus l'histoire locale du paysage. Dans le cadre de la problématique concernant la fonction des murs, un premier sondage a été creusé contre le mur le plus à l'amont dans le vallon, afin d'observer à la fois les sédiments postérieurs à l'élévation, et ceux qui précèdent la construction de la maçonnerie. Dans les faits, le sondage a été implanté sur une zone du mur restaurée, vraisemblablement au cours de la période soviétique et dont on a trouvé les traces en profondeur (**fig. 107**). Dans la partie profonde par contre, on retrouvait des alternances de limons et gravillons à forte teneur en cailloutis et blocs hétérogènes, correspondant globalement à des colluvionnements. L'association de petits cailloutis avec des éléments très grossiers (diamètre > 200 mm), étant peu cohérente avec un fonctionnement colluvial classique, l'hypothèse la plus vraisemblable était de supposer alors un secteur peu végétalisé avec un vallon envahi ponctuellement par des dépôts de ruissellement, mais dans un contexte fortement anthropisé, un peu à l'image du paysage actuel. Malheureusement, aucune chronologie n'a pu être proposée et aucune donnée n'a pu alimenter la problématique du barrage.

Le second sondage a été effectué en 2013 contre l'édicule situé en contrebas de la basilique, au nord-est du site, correspondant à une petite construction enterrée, ou enfouie dans les sédiments au fond du vallon (**fig. 108**). Cet ouvrage n'est pas daté et on ne connaît pas sa fonction. Il a été interprété aussi bien comme citerne creusée dans le vallon, que comme mausolée enfoui sous les sédiments apportés par les crues, voire dès l'origine en partie enterré, comme le sont souvent les édifices funéraires. La tranchée effectuée en 2013 à l'est de la construction a apporté de nombreuses informations sur l'évolution du paysage local, mais l'absence d'éléments datant dans les dépôts entrave la réflexion. Concernant le bâtiment, en revanche, une tranchée de fondation a pu être mise en évidence, démontrant qu'il avait été délibérément enfoui et que le sol de l'époque correspondait peu ou prou au sol actuel (**fig. 109**). Un petit talweg, probablement l'oued, a par ailleurs été découvert bordant la construction à l'est, ainsi qu'un enrochement artificiel sans doute destiné à protéger le bâtiment des écoulements d'eau. Ces observations, ajoutées à l'absence de toute trace d'enduit hydrofuge, semblent infirmer l'hypothèse d'une citerne et confirmer au contraire celle d'un mausolée.

2.3.2. Les données acquises en 2014

Globalement, à l'issue des trois premières campagnes et malgré le manque récurrent d'éléments datants, notre vision de l'environnement historique de la basilique s'est considérablement enrichie. Pour autant, la question du fonctionnement et de la chronologie relative des murs de barrage restait posée.

En 2014, il a donc été décidé de se concentrer sur ce dispositif en effectuant un nouveau sondage dans un secteur non perturbé par les restaurations du XX^e siècle (**fig. 110**). La tranchée effectuée entre les deux murs le plus en aval a cette fois-ci permis d'approcher la chronologie des ouvrages et leur fonction vraisemblable (**fig. 111**).

Hors les détails de la mise en place de chaque mur, quatre phases majeures sont identifiées.

a) A la base, la première phase correspond chronologiquement à des dépôts antiques. Du point de vue sédimentaire, il s'agit d'une séquence de limons et cailloutis, associés à une très importante quantité de charbons de toutes tailles, des restes de faune vraisemblablement consommée, entiers et cassés, brûlés ou non et de nombreux tessons non roulés et de toute taille. L'ensemble, avec des successions plus ou moins charbonneuses ou caillouteuses, est parfaitement lité et dessine une légère déclivité vers l'est et le nord, c'est-à-dire à contresens de la topographie actuelle. Compte tenu de l'étroitesse de la fenêtre d'observation, il est difficile d'en tirer des conclusions, mais l'importance du mobilier recueilli et l'association de tessons de céramique avec de nombreux charbons et des ossements de faune partiellement brûlés renvoient clairement vers l'hypothèse d'un dépotoir. Le problème majeur est qu'aucun vestige antique n'a été reconnu ici jusqu'alors. Si ces sédiments sont effectivement attribuables à un dépotoir, il est alors vraisemblable que l'habitat qui lui était associé était relativement proche. Le pendage des couches dessine une pente vers l'est, il est donc possible que le paléo-vallon antique s'écoulait plus à l'est et qu'il ait servi à l'évacuation des déchets. Dans ce cadre, le (ou les) bâtiment(s) devait être implanté à l'ouest sur le versant accueillant le village médiéval et moderne ruiné d'Ereruyk, mais aucune trace ne permet d'étayer cette hypothèse. Seuls d'autres sondages permettraient d'aller plus loin dans la réflexion.

b) La phase B se déroule en deux temps. Une première muraille est construite au sud sur une surface devenue plane sans que l'on puisse dire si le sol a pu être préparé avant l'édification du mur (**fig. 112**). En revanche, la surface de circulation et de mise en place de cette muraille, non fondée, est visible puisque le sol est couvert de fragments anguleux de tuf, des éclats de taille. Une fois cet ouvrage construit en travers du vallon, des vases s'accumulent à son pied, démontrant à la fois qu'il barrait entièrement le talweg et qu'il a fonctionné comme un barrage. D'un autre côté, ces dépôts sont très clairement pédogénisés. Leur structure est prismatique et les traces d'activité biologiques sont nombreuses (trous de lombrics, radicelles et vides racinaires). Il faut donc admettre que la mise en eau de la retenue était ponctuelle, peut-être saisonnière, mais asséchée suffisamment longtemps au cours de l'année pour qu'une végétation puisse s'y développer. La totalité de la séquence n'est pas disponible, la partie supérieure des dépôts étant manquante.

c) La phase C est découpée en trois sous-phases. La phase C1 correspond à l'extraction partielle des vases accumulées contre le mur, comme en témoigne clairement sur la coupe, la troncature des dépôts de la phase B. La phase C2 est la construction du mur au Nord (**fig. 113**). Sa tranchée de fondation et les débris de construction sur le sol en surface montrent que les vases de la phase B avaient déjà été curées lors de sa construction (**fig. 114**). La phase C3 correspond à un remblai venant fossiliser l'ensemble, vraisemblablement d'un mur à l'autre. Le point fondamental dans la composition de ce

remblai est la présence de blocs plus ou moins gros, constitués de vases de la phase B. Pour résumer la phase C :

C1 - les vases accumulées au pied du premier mur sont extraites.

C2 - construction du deuxième mur.

C3 - l'espace entre les deux ouvrages est remblayé, en partie avec les vases de curage.

Concernant la finalité de cet ouvrage, on peut tout à fait envisager un renforcement du premier mur (phase B) assorti d'une reconstruction et d'un élargissement important de l'ouvrage. Mais une deuxième hypothèse peut être proposée, correspondant mieux aux observations faites sur l'architecture de la muraille. On a peut-être profité de l'existence du mur de la phase B pour construire un viaduc, le mur de la phase C ayant servi à donner une largeur suffisante à la construction. Dans ce cadre, que le mur de la phase B ait eu pour vocation de retenir l'eau ou pas, lors de la construction du mur de la phase C, ce n'est plus le cas.

d) La phase D correspond à des remblais liés aux périodes de restauration du mur et à des dépôts de ruissellement venus s'accumuler depuis.

2.3.3. Bilan

Les deux principales difficultés auxquelles cette étude s'est heurtée, récurrentes au cours de ces quatre années, ont été d'une part l'absence d'éléments de datation pour les stratigraphies, d'autre part les fortes perturbations qu'ont subies plus ou moins anciennement les vestiges et le sous-sol. Néanmoins, bien que de nombreuses questions restent encore ouvertes, la problématique du vallon et des murs de barrage est à présent très largement alimentée.

Au cours de l'Antiquité, l'oued s'écoule probablement en rive gauche du talweg et sert de dépotoir.

Dans un deuxième temps, le secteur est aplani, un premier mur de barrage est construit en travers du vallon et des vases de décantation s'accumulent à sa base. Il n'y a toujours pas d'argument décisif de datation et on ne peut toujours pas confirmer que la fonction première de l'ouvrage était de retenir de l'eau, mais dans les faits, le mur a fait office de barrage. Ce barrage ne fonctionnait cependant pas toute l'année puisqu'un sol de contexte hydromorphe s'est développé sur les vases.

Dans un troisième temps, un deuxième mur est construit en parallèle à trois mètres au nord du premier et l'espace entre les deux est remblayé avec de la terre. Le sommet du nouveau mur fait plus de cinq mètres de largeur et a peut-être servi de voie de circulation : un probable viaduc destiné à traverser le vallon dans sa portion la plus étroite. Qui plus est, si on met en balance la faible déclivité du talweg et la faible activité de l'oued, il est alors nécessaire d'admettre que l'ouvrage est disproportionné et que sa construction revêt un caractère ostentatoire.

La dernière phase de construction dans le fond du vallon est mal comprise. Le seul sondage renseignant cet événement est celui effectué en 2013 et qui avait mis en évidence une restauration du mur datant de la période soviétique. La tranchée avait cependant permis de comprendre que ce troisième mur reposait sur des colluvions brunifiées, c'est-à-dire des dépôts de ruissellement altérés par l'activité biologique du sol, en contexte non immergé. Ce dernier mur n'est donc pas, lui non plus, associé à une retenue d'eau, mais sa fonction reste inexpliquée.

Concernant les observations réalisées au cours des missions précédentes, il reste difficile de mettre en évidence des liens directs entre les relevés. Toutefois une grande tendance se dégage.

Une première séquence torrentielle est identifiée dans les deux sondages effectués au tractopelle (missions 2012 et 2013) et dans le sondage effectué contre le mur de barrage en 2013. Cette formation avec gros blocs roulés à émoussés dans une matrice sableuse à caillouteuse doit vraisemblablement être rattachée au Pléistocène.

Par-dessus ces premiers dépôts, on trouve dans tous les sondages (sauf celui de 2014) des colluvions grossières plus ou moins mêlées d'apports fluviaux fins.

Le troisième temps de la morphogénèse du vallon est une séquence fluviale qui démarre probablement avec les constructions. Dans les relevés effectués vers l'amont (sondage du mausolée et les stratigraphies dans le ravin) ces dépôts sont plutôt grossiers, sableux à caillouteux, alors qu'à l'aval les sédiments sont limono-sableux. Dans les deux cas, au fur et à mesure du colmatage les dépôts deviennent de plus en plus fins et sont très clairement brunifiés. Cette configuration stratigraphique est typique d'un remblaiement avec les éléments grossiers qui se déposent les premiers quand la pente est encore forte. Les dépôts de crues vont progressivement colmater le talweg dont le profil de pente va baisser, ne permettant plus aux éléments grossiers de descendre. Ainsi, les sédiments sont de plus en plus fins, jusqu'au colmatage final, ou à la destruction du barrage.

En effet, la dernière phase de dépôts dans le talweg correspond à une série d'épisodes torrentiels grossiers, comme cela avait été souligné en 2011 le long du ravin, où au moins deux chenaux avaient reconnus. Pour que ces écoulements aient pu voir le jour, il fallait nécessairement que les murs ne barrent plus le vallon et que les sédiments puissent être évacués vers l'aval.

Là encore, ce sont les chronologies qui font défaut pour alimenter la réflexion. Ce point majeur doit être réinvesti pour aller plus avant dans les recherches sur Ereruyk. De même, si aujourd'hui l'environnement physique commence à être décrypté, en revanche l'environnement végétal reste la grande inconnue. Les prélèvements d'ores et déjà effectués permettront une première approche.

2.4. Quelques observations complémentaires (*P. Donabédian et D. Martinez*)

Les prospections réalisées aux alentours du site au cours de la mission de 2014 ont permis de mettre en évidence l'existence d'un chemin situé à l'est du système de murs formant barrage en aval du vallon (**fig. 22**). Ce petit axe de circulation est peut-être ancien, bien qu'aucun élément de datation ne permette en l'état des recherches d'approcher sa chronologie. Il correspond à une bande d'environ 3 m de largeur, orientée est-ouest, bordée par des blocs de tuf. Le socle rocheux, lorsqu'il affleurerait, a par ailleurs été entaillé sur la largeur de la bande de circulation.

Il s'agit donc semble-t-il d'une voie aménagée et entretenue, suffisamment large pour être carrossable, débouchant directement à l'ouest sur le sommet des trois murs constituant le barrage. Ce système a donc probablement, du moins dans son dernier état, servi de soutènement à un axe de circulation qui permettait de traverser le vallon dans sa portion la plus étroite et ainsi d'accéder au complexe monumental depuis l'est (**fig. 115**).

3. Conclusion (*P. Donabédian*)

3.1. Résultats de la campagne 2014

Bien que dramatiquement éprouvée par le décès de l'un de ses membres et de ce fait écourtée bien avant son terme, la campagne 2014 de la mission archéologique franco-arménienne du LA3M à Ereruyk, a néanmoins enregistré un nombre non négligeable d'avancées dans la connaissance de cet ensemble encore riche en énigmes et questionnements.

Elément central du complexe, la basilique Saints-Jean-Baptiste-et-Etienne a à nouveau fait l'objet d'une attention particulière. L'approfondissement de l'étude comparative de son architecture et de son décor sculpté, et l'examen de ses parallèles syriens, tant compositionnels qu'épigraphiques, ont renforcé l'hypothèse d'une datation du VI^e s. L'étude d'archéologie du bâti effectuée sur sa façade méridionale a confirmé l'homogénéité de la construction, rendant moins plausible une constitution en plusieurs phases. Compte non-tenu d'interventions relativement secondaires et de réfections au XX^e s., le seul remaniement notable est celui subi par la façade occidentale : la galerie originelle y a été sensiblement abaissée, à une période peut-être de peu postérieure à la construction. A cette occasion, l'adjonction probable d'une sorte de balcon à mi-hauteur de la façade a augmenté les affinités syriennes de l'architecture de la basilique. Comme le sondage effectué en 2013 sous la chambre angulaire sud-ouest, la fouille entreprise en juin 2014 sous le sol de l'extrémité sud-est de la basilique a montré l'absence de strate préchrétienne ; elle a en revanche permis une meilleure connaissance de la pratique arménienne des fondations, peu profondes, posées sur le socle rocheux, non solidement liées et réduites à la largeur des murs, choix qui pourraient avoir une motivation parasismique.

L'attention s'est également portée durant la campagne 2014 sur les vestiges du rempart situé à l'est de la basilique. Le dégagement des fondations d'une large portion de cet ouvrage et l'analyse d'archéologie du bâti à laquelle il a été soumis ont d'une part confirmé sa parenté technique et sa probable proximité chronologique avec la basilique, malgré la différence d'orientation précédemment relevée, et d'autre part ont permis de réexaminer le rapport qui le liait aux éléments en saillie sur sa face orientale (« contreforts » et « exèdres »). Cet examen a infirmé l'hypothèse précédemment envisagée d'une adjonction postérieure de ces « saillants » et a au contraire montré l'homogénéité de l'ensemble. L'« exèdre » la plus proche de l'angle sud-est de la basilique a pu être dégagée, manifestant clairement son contour intérieur outrepassé. L'étude de son sous-sol a révélé la présence d'une profonde cavité qui, bien que déjà « visitée », pourrait attester une fonction funéraire de cet espace. Malheureusement, la fouille de cette fosse a dû être interrompue par la tragédie qui a frappé la mission et le sondage prévu dans la seconde « exèdre », plus au sud, n'a pu être engagé. Ainsi scandée à intervalles relativement réguliers par ses maçonneries saillantes, le rempart oriental semble avoir eu une fonction plus liée à l'ostentation et à la délimitation symbolique que défensive.

Dans la continuité des travaux effectués depuis 2012, l'étude archéologique de la partie orientale de la zone funéraire, au sud-est de la basilique, s'est poursuivie en 2014, avec pour but de documenter une partie des séquences funéraires de ce secteur. Parmi les inhumations nouvellement étudiées, trois prélèvements d'os humains ont pu être transmis au CDRC de Lyon pour datation radiométrique. Les résultats de cette analyse sont attendus pour le printemps 2015. D'ores et déjà les données recueillies ont permis d'affiner sensiblement le phasage des séquences funéraires et la typochronologie des inhumations et de leurs contenants, en une synthèse de l'ensemble des observations

faites depuis 2011 sur l'aire funéraire située au sud et en partie à l'est de la basilique. Il convient de souligner le caractère très novateur d'une telle approche dans le cadre de l'archéologie médiévale arménienne, où ce domaine d'investigation reste vierge.

Une nouvelle fenêtre d'étude ouverte dans le cadre des problématiques géoarchéologiques a été implantée dans un secteur non perturbé entre les deux murs situés le plus en aval de l'ensemble de murs attesté comme barrage à la période moderne. Ce sondage a révélé que le cours d'eau saisonnier un temps barré par ces murs avait un lit initialement plus à l'est que l'actuel. D'abondants dépôts remontant apparemment à l'Antiquité, charriés par cet oued, se sont déposés au pied du mur sud, provenant sans doute d'un habitat proche. On serait tenté d'identifier celui-ci au bourg médiéval d'Ereruyk, qui se verrait ainsi attribuer une origine antique. Les observations faites en 2014 permettent de supposer qu'un premier mur a été érigé au sud, qui a traversé et donc barré le vallon ; puis un second mur, implanté plus au nord, l'a doublé. Le large espace entre eux, comblé, a pu porter un viaduc de prestige ou d'apparat, remontant vers la basilique, comme semblent d'ailleurs l'attester les traces d'une voie peut-être carrossable, visibles dans le même axe, plus à l'est sur le plateau.

Enfin la mission a pu procéder au complètement du répertoire lapidaire et a presque achevé le relevé dessiné des principales pièces qui le composent.

3.2. Formation, valorisation, vulgarisation, communication

Comme les années précédentes, la fouille d'Ereruyk a pu servir simultanément de chantier-école, puisque l'équipe arménienne ayant pris part aux travaux comprenait deux étudiantes, respectivement en master et en doctorat d'archéologie, ainsi que deux stagiaires. De son côté, l'équipe française (ou franco-suisse) comptait également dans ses rangs deux doctorants.

S'agissant de la valorisation scientifique des travaux de la mission, il convient d'ajouter aux publications mentionnées dans le rapport 2013 (p. 22-23), les suivantes :

- Patrick Donabédian, « Nouvelles investigations sur le site d'Ereruyk » (en arménien), *Congrès d'Arménologie*, Erevan (Académie des Sciences), octobre 2013 (Actes en cours de parution).
- Patrick Donabédian, « Ereruyk' : nouvelles données sur l'histoire du site et de la basilique », in *Mélanges Jean-Pierre Mahé (Travaux et Mémoires 18)*, Paris (Collège de France) 2014, p. 241-284.
- Patrick Donabédian, « Preservation of the Site of Yereruyk », *International Conference on the Cultural Heritage Preservation*, Erevan, 5 juin 2014 (Actes en cours de publication).
- Patrick Donabédian, « Résultats des investigations archéologiques de 2013-2014 sur le site d'Ereruyk » (en arménien), *13^e Conférence générale de l'Association Internationale des Etudes Arméniennes, Les Thèses*, Erevan, 9-11 octobre 2014, p. 74-75 (Actes à paraître).

Concernant la vulgarisation et la communication, trois opérations peuvent être signalées :

- Une présentation publique des travaux de la mission lors d'une manifestation organisée par l'Ambassade de France en Arménie : P. Donabédian et H. Khatchatryan, « Mission archéologique arméno-française du LA3M à Ererouyq », *La coopération scientifique franco-arménienne : les missions archéologiques françaises en Arménie*, Erevan (Académie des sciences), 17 juin 2014.

- Comme chaque année, la campagne 2014 a fait l'objet d'un reportage télévisé de plusieurs minutes, réalisé sur le site, le 13 juin, par la chaîne culturelle *Shant* de la télévision arménienne, et diffusé ensuite plusieurs fois.

- Dans le cadre de l'*International Conference on the Cultural Heritage Preservation*, mentionnée *supra*, tenue à Erevan les 4-8 juin 2014, l'ensemble des congressistes, accompagnés d'officiels et de journalistes arméniens, ont visité le chantier et assisté aux travaux de la mission le 7 juin 2014.

3.3. Perspectives pour 2015

La campagne 2014 de la Mission archéologique franco-arménienne du LA3M à Erevuyk, prévue pour être la dernière d'un programme quadriennal soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères, a été prématurément interrompue par le décès de l'un de ses membres. Aussi la durée de la campagne a dû être écourtée et un certain nombre d'objectifs n'ont pu être atteints. La Mission souhaiterait donc vivement effectuer une cinquième campagne en juillet 2015, afin d'achever les travaux et clore ainsi la présente étape.

Elle sollicite à cet effet l'attribution par le Ministère d'une subvention exceptionnelle pour financer cette cinquième et dernière campagne dans le cadre, augmenté d'une année, du quadriennal 2011-2014. Cette campagne conclusive permettrait à la Mission de préparer, avec ses partenaires locaux, l'élaboration d'un nouveau projet quadriennal.

Cette campagne conclusive aurait les objectifs suivants :

- Achever les sondages le long du mur d'enceinte oriental, notamment dans les deux « exèdres ».
- Compléter les données d'archéologie du bâti.
- Achever les investigations géomorphologiques à proximité des murs du « barrage » en poursuivant la recherche d'éléments de datation.
- Finaliser les relevés laissés inachevés par suite du décès du collègue topographe.
- Faire réaliser un relevé scanné en 3D de toutes les élévations, projet qui n'a pu être réalisé en 2014.
- Consolider le partenariat établi avec la Direction du Patrimoine du Ministère arménien de la culture pour la mise en œuvre du plan de préservation et de valorisation du site d'Erevuyk.
- Poursuivre la sensibilisation des collègues de l'Institut d'archéologie de l'Académie des sciences d'Arménie et de la faculté d'histoire de l'Université d'Erevan, en vue de l'adoption d'un programme consacré à l'archéologie de la mort chrétienne en Arménie.
- Poser les jalons d'un nouveau quadriennal par la tenue, à Erevan, de réunions avec les collègues de l'Académie des Sciences d'Arménie et le Conseiller culturel de l'Ambassade de France en Arménie.

La Mission soumet donc au Ministère des Affaires Etrangères une requête particulière : celle de bien vouloir lui accorder son soutien dans cette démarche en autorisant, à titre exceptionnel, compte tenu des circonstances dramatiques qui ont marqué la dernière campagne, l'attribution d'une cinquième subvention pour 2015, en complément du quadriennal 2011-2014 qui vient de s'achever.

Bibliographie

- Abich H., *Aus dem Kaukasischen Ländern: Reisebriefe von Hermann Abich Herausgegeben von dessen Witwe*, vol. I, Vienne, 1896.
- Alichan Gh., *Chirak. Teghagrutiun patkeratsoyts* (= *Chirak. Topographie illustrée*, en arménien), Venise, 1881.
- Alichan Gh., *Ayrarat* (en arménien), Venise, 1890.
- Arakelyan B. et al. (dir.), *Haykakan tjartarapetutyun patmutyun, vets hatorov. Hator erkrord* (= *Histoire de l'architecture arménienne, en six tomes. 2*, en arménien), Erevan, 2002.
- Arutyunyan V., Safaryan S., *Pamyatniki armyanskogo zodtchestva* (= *Monuments d'architecture arménienne*, en russe), Moscou, 1951.
- Baillet P., Donabédian P., Hartmann-Virnich A., Jorda Ch., Marchand G., Martinez D., Schneider L., « Nouvelles recherches sur l'ensemble paléochrétien et médiéval d'Ereruyk en Arménie », *Antiquité Tardive* 20, Paris-Turhout, 2012, p. 315-341.
- Bell G., *The churches and monasteries of the Tur 'Abdin*, with an introduction and notes by M. Mundell Mango, Londres, 1982.
- Bessac J.-C., *Mission d'étude des techniques de construction de la basilique d'Ererouk en Arménie (3-11 octobre 2005). Rapport préliminaire* [inédit], CNRS, UMR 5140, Lattes.
- Bessac J.-C., « Observations sur la construction monumentale dans le nord-ouest de la république d'Arménie », *Syria*, 88, Beyrouth, 2011, p. 379-415.
- Bessac J.-C., « Observations sur la construction de la basilique d'Ererouk en république d'Arménie », *Syria*, 89, Beyrouth, 2012, p. 331-366.
- Breccia Fratadocchi T., Costa E., Cuneo P., De Francovich G., De Maffei F., Vahramian H., *Architettura medievale armena : Roma, Palazzo Venezia, 10-30 giugno 1968*, Rome, 1968.
- Buniatov H., Yaralov Yu., *Arkhitektura Armenii* (= *L'architecture de l'Arménie*, en russe), Moscou, 1950.
- Butler H.C., *Early churches in Syria : fourth to seventh centuries*, Princeton, 1929.
- Chahkhatunians H., *Storagrutiun Kathoghikè Edjmiatzni ev hing gavarratsn Ayraratay* (= *Description de la cathédrale d'Etchmiadzine et des cinq districts de l'Ayrarat*, en arménien), vol. II, Etchmiadzine, 1842,
- Chelov-Kovediaev F., « Zаметки по греческой эпиграфике Армении » (= *Notes sur l'épigraphie grecque d'Arménie*), *Patma-Banasirakan Handes*, I, Erevan, 1986, p. 59-65.
- Conybeare F.C., *Rituale Armenorum : being the administration of the sacraments and the breviary rites of the Armenian Church, together with the Greek rites of baptism and epiphany edited from the oldest manuscripts*, Oxford, 1905.
- Cuneo P., *Architettura armena*, Rome, 1988.
- Der-Kevorkian (Ter-Guevorgyan) Ch., *Hayastani yev Siriyai vaghkeristoneakan tjartarapetutyun arrntchutyunnere* (= *Les affinités de l'architecture paléochrétienne d'Arménie et de Syrie*, en arménien), Erevan, 2000. Traduction anglaise : *On the Relevancies of Early Christian Architecture of Armenia and Syria*, Erevan, 2013.

- Der Nersessian S., *Armenia and the Byzantine Empire: a brief study of Armenian art and civilization*, Cambridge, 1945.
- Der Nersessian S., *The Armenians*, London, 1969.
- Dimitrov D.P., Īordanov Ī. *et al*, *Kratkaia istoriia bolgarskoï arkhitektury* (= *Brève histoire de l'architecture bulgare*, en russe), Sofia, 1969.
- Donabédian P., *Compte rendu de Su. Mnatsakanyan 1982*, *REArm* 19, Paris, 1985, p. 450-458.
- Donabédian P., « Le portail dans l'architecture arménienne du haut Moyen Age », *REArm* 20, Paris, 1986-1987, p. 337-380.
- Donabédian P., « Les métamorphoses de l'acanthé sur les chapiteaux arméniens du Ve au VIIe siècle », *L'acanthé dans la sculpture monumentale de l'Antiquité à la Renaissance*, CTHS, Paris (Sorbonne), 1993, p. 147-173.
- Donabédian P., *L'âge d'or de l'architecture arménienne. VIIe siècle*, Marseille, 2008.
- Donabédian P., « Ereruyk' : nouvelles données sur l'histoire du site et de la basilique », *Mélanges Jean-Pierre Mabé* (Travaux et mémoires 18), Paris, 2014, p. 241-284.
- Eprikian S., *Patkerazard bnachkharbik barraran. 1* (= *Dictionnaire illustré de la patrie. 1*, en arménien), Venise (St-Lazare), 1903-1905.
- Eremyan S., *Hayastane est «Ašxarbac'oyc'»-i* (= *L'Arménie d'après l'«Ašxarbac'oyc'»*, en arménien), Erevan, 1963.
- Eyice S., *Karadağ (Binbirkilise) ve Karaman. Recherches archéologiques à Karadağ (Binbirkilise) et dans la région de Karaman*, İstanbul, 1971.
- Felle A., *Biblia epigraphica. La Sacra Scrittura nella documentazione epigraphica dell'Orbis christianus antiquus (III-VIII secolo)*, Bari, 2006.
- Findikyan M.D., « The Armenian Ritual of the Dedication of a Church: A Textual and Comparative Analysis of Three Early Sources », *Orientalia Christiana Periodica* 64, Rome, 1998, p. 75-121.
- Gandolfo F., *Le basiliche armene, IV-VI secolo*, Rome, 1982.
- Garibian de Vartavan N., *La Jérusalem nouvelle et les premiers sanctuaires chrétiens de l'Arménie*, Erevan, 2009.
- Garsoïan N., *The Epic Histories Attributed to P'awstos Bužand (Bužandaran Patmut'yunk')*. Translation and commentary by Nina Garsoïan, Cambridge (Mass.), 1989.
- Ghazaryan R.S., Avetissyan H.M., *Midjin hayereni barraran* (= *Dictionnaire d'arménien moyen*, en arménien), Erevan, 2009.
- Goar J., *Euchologion sive Rituale Graecorum*, Venise, 1730.
- Greenwood T., « A Corpus of Early Medieval Armenian Inscriptions », *Dumbarton Oaks Papers* 55, Washington, 2004, p. 27-91.
- Grigorian V., « Reconstruction of the Ereruyk Basilica », *Atti del quinto simposio internazionale di arte armena : Venezia, 28 maggio-5 giugno 1988*, Venise, 1991, p. 179-184.
- Grigoryan G., *Early Medieval Four-Sided Stelae in Armenia* (en arménien avec résumés en anglais et en russe), Erevan, 2012.

Grigoryan V., « Ereruyke hay hantjari paylatakumnerits è » (= Ereruyk est l'un des éclats du génie arménien, en arménien), *Sovetakan Arvest*, 8, Erevan, 1989, p. 32-38.

Guirk Metz Machtots (= *Livre du Grand Rituel*, en arménien classique), Constantinople, 1807.

Hakobyan T.Kh., *Anii patmutyun* (= *Histoire d'Ani*), Erevan, 1980.

Hakobyan T.Kh., Melik-Bakhtchyan St.T., Barseghyan H.Kh., *Hayastani yev barakits chrdjanneri teghanunneri barraran hing hatorov*, 5, T-F (= *Dictionnaire des toponymes de l'Arménie et des territoires adjacents en cinq tomes*, 5, T-F, en arménien), Erevan, 2001.

Hasratian M., *Early Christian architecture of Armenia* (en russe et en anglais), Moscou, 2000.

Hasrat'yan M., « Affinités architecturales arméno-byzantines au haut Moyen Age. L'exemple des basiliques mononefs », *L'Arménie et Byzance. Histoire et culture*, Série Byzantina Sorbonensia - 12, Paris, 1996, p. 113-118.

Hay zhoghovrdi patmutyun, II (= *Histoire du peuple arménien*, II), Académie des Sciences de la RSS d'Arménie, Erevan, 1984.

Hovhannissyan K., *Tjartarapetakan buchardzanneri veranorogume sovetakan Hayastanum* (= *La restauration des monuments architecturaux en Arménie soviétique*), Erevan, 1978.

Hovsepyan G., *Kartez hay hnagrutyun* (= *Atlas de paléographie arménienne*), *Choghakat*, S. *Edjmiatzni hayagnitakan joghovatzu* (= *Choghakat, Recueil arménologique de Ste-Etchmiadzin*, en arménien), Livre A, Vagharchapat, 1913.

Iskanyan V., *Hay-byuzandakan baraberutyunnere IV-VII darrerum* (= *Les relations arméno-byzantines au IV^e-VII^e s.*, en arménien), Erevan, 1991.

Jakobson A.L., *Otberk istorii zdtchestva Armenii V-XVII vekov* (= *Essai d'histoire de l'architecture de l'Arménie des V^e-XVII^e ss.*, en russe), Moscou-Léningrad, 1950.

Jakobson A.L., « Armenia i Siria. Arkhitekturnye sopostavlenia » (= *Arménie et Syrie. Comparaisons architecturales*, en russe), *Vizantiiskii Vremennik* 37, Moscou, 1976, p. 192-206.

Jakobson A.L., *Zakonomernosti v razvitiï rannesrednevekovoi arkhitektury* (= *Les règles dans le développement de l'architecture paléochrétienne*, en russe), Leningrad, 1983.

Jalabert L., Mouterde R., *Inscriptions grecques et latines de la Syrie. 2, Chalcidique et Antiochène*, Paris, 1939.

Karamagaralı B., « 1992-1994 Ani kazıları » (= *Fouilles d'Ani, 1992-1994*), *XVII. Kazı sonuçları toplantısı*, vol. II (= *Résultats des fouilles*), Ankara, 1996, p.493-512.

Karapetian S., *Ani 1050* (en arménien, anglais et russe), Erevan, 2011.

Kazaryan A., *The cathedral of Holy Ejmiacin and the early Christian architecture of the 4th-7th centuries* (en russe avec résumé en anglais), Moscou, 2007.

Kazaryan A., *Church architecture of the 7th century in the Transcaucasian countries*, 4 volumes, vol. I (en russe avec résumé en anglais), Moscou, 2012.

Khalpakhtchyan O.Kh., *Sanain, arkhitekturnyi ansambl' Armenii X-XIII vekov* (= *Sanain, ensemble architectural de l'Arménie des X^e-XIII^e siècles*, en russe), Moscou, 1973.

Khatchatrian A., *L'architecture arménienne du IV^e au VI^e s.*, Paris, 1971.

Koguian S., *Kamsarakannere "Tiark Chirakay yew Archarunyats"* (= *Les Kamsarakan, "Seigneurs de Chirak et d'Archarunik"*, en arménien), Vienne, 1926.

Kouymjian D., « Ereruki bazilikayi patmutyan hetkerov » (= Sur les traces de l'histoire de la basilique d'Ereruk, en arménien), *Hask*, vol. XLIII, n° 7-8, juin-juillet 1974, Antélias, p. 296-310. Traduction italienne : « Traccie storiche della basilica di Ererouk », *Ricerca sull' Architettura Armena*, vol. 15, *Fonti*, II, Milan, 1977, p. 57-72.

Kouymjian D., « Reliquaire de la main de saint Jean-Baptiste », *Armenia sacra : mémoire chrétienne des Arméniens*, sous la dir. de J. Durand, I. Rapti, D. Giovannoni, Paris, 2007, p. 279-280.

Kouymjian D., « Reliques et reliquaires : comment les Arméniens honorent leurs saints », *Armeniaca. 2, La culture arménienne hier et aujourd'hui : actes du colloque*, sous la dir. de R. Dermerguerian et P. Donabédian, Aix-en-Provence, 2008, p. 171-182.

Krautheimer R., *Early Christian and Byzantine Architecture*, Harmondsworth, 1965.

Lassus J., *Sanctuaires chrétiens de Syrie*, Paris, 1947.

Machabeli K., *Early medieval Georgian stone crosses*, Tbilissi, 2008.

Manandyan H., *Erker. 4* (= *Œuvres. 4*, en arménien), Erevan, 1981.

Mango C., *Byzantine Architecture*, Milan-New York, 1985.

Manutcharyan A., « Ereruyki tatjari vimagrere » (= Les inscriptions lapidaires de l'église d'Ereruyk, en arménien), *Hin Hayastani mchaknyte. XIV. Nyuter hanrapetakan guitakan nstachrdjani* (= *La culture de l'Arménie ancienne. XIV. Matériaux de la session scientifique républicaine*), Erevan, 2008, p. 287-294.

Maranci Ch., « New Evidence for the Wall Paintings and Triumphal Arch Inscription at Mren », *13e conférence générale de l'Association Internationale des Etudes Arméniennes, Les thèses*, Erevan, 2014, p. 76.

Marr N., « Ereruiskaia bazilika, armyanskii khram V-VI vv. (Iz letnei poezdki 1907 g. v Ani) » (= La basilique d'Ereruyk, sanctuaire arménien des Ve-VIe ss. – Extrait du voyage estival de 1907 à Ani, en russe) [rapport présenté par Marr le 25 oct. 1907], *Zapiski Vostochnogo Otdeleniia Imperatorskogo Russkogo Arkheologicheskogo Obchtchestva* (= *Notes de la Section Orientale de la Société Archéologique Impériale Russe*), t. XVIII, fascicule I, Saint-Pétersbourg, 1907-1908, p. XII-XIV.

Marr N., « Materialy k istorii armyanskogo iskusstva v Chirake. Kamsarakanovskii period. Ereruiskaia bazilika – Matériaux pour servir à l'histoire de l'art arménien dans le Chirak. Ere Kamsarakane. Basilique d'Ererouk » (en russe), *Izvestiia Imperatorskoï Akademii Nauk – Bulletin de l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg*, série VI, tome III, n° 12-18, *Second demi-volume*, n° 16 (15/XI/1909), Saint-Pétersbourg, 1909, p. 1091.

Marr N., « Novye arkheologicheskie dannye o postroikakh tipa Ereruiskoi baziliki » (= Nouvelles données archéologiques sur les édifices du type de la basilique d'Ereruyk, en russe) [rapport présenté par Marr à l'automne 1908], *Zapiski Vostochnogo Otdeleniia Imperatorskogo Russkogo Arkheologicheskogo Obchtchestva* (= *Notes de la Section Orientale de la Société Archéologique Impériale Russe*), t. XIX, fascicule I, Saint-Pétersbourg, 1909-1910, p. 064-068.

Marr N., *Ereruiskaia bazilika, armyanskii khram V-VI vv. v okrestnostyakh Ani* (= *La basilique d'Ereruyk, sanctuaire arménien des Ve-VIe ss. dans les environs d'Ani*, en russe), Erevan, 1968.

Mair Machtots. X dar. Hator A. Guirk A (= *Rituel principal. Xe s. 1, 1*, en arménien), établi et étudié par G. Ter-Vardanyan, Ste-Etchmiadzin, 2012.

- Mnatsakanyan St., *Nikoghayos Marre yev haykakan tjartarapetutyune* (= *Nicolas Marr et l'architecture arménienne*, en arménien), Erevan, 1969.
- Mnatsakanyan St., *Krestovokupol'nye kompozitsii Armenii i Vizantii V-VII vv.* (= *Les compositions à coupole d'Arménie et de Byzance des Ve-VIIe ss.*, en russe), Erevan, 1989.
- Mnatzakanyan St., Stepanyan N., *Architectural monuments in the Soviet Republic of Armenia* (en russe et en anglais), Leningrad, 1971.
- Mnatsakanyan Su., *Haykakan vagh midjnadaryan memorial huchardzannere* (= *Les monuments commémoratifs arméniens du haut Moyen Age*, en arménien), Erevan, 1982.
- Montevocchi N., Tonghini C., « Lo sviluppo costruttivo della basilica di Ererouk (Armenia), secoli VI-X : una ri-lettura archeologica », *Arqueologia de la Arquitectura* 9, Madrid/Vitoria, 2012, p. 29-56.
- Mouraviev S., *Erkataguir ou comment naquit l'alphabet arménien*, Sankt Augustin, 2010.
- Naccache A., *Le décor des églises de villages d'Antiochène du IV^e au VII^e siècle*, 2 tomes, Paris, 1992.
- Orbeli H., *Divan Hay Vimagrutyun, I, Ani kaghak* (= *Corpus Inscriptionum Armenicarum, I, Ville d'Ani*, en arménien), Erevan, 1966.
- Paboudjian P., Alpago-Novello A., Kouymjian D., *Documenti di Architettura Armena, 9, Ererouk*, Venise, 1977 (DAA 9).
- Paglazova N.M., « Tekor : khram Kamsarakanov » (= *Tekor : église des princes Kamsarakan*, en russe), *Arkhitekturnoe Nasledstvo* (= *Héritage architectural*) 50, Moscou, 2009, p. 5-16.
- Plontke-Lüning A., *Frühchristliche Architektur in Kaukasien*, Vienne, 2007.
- Ramsay W., Bell G., *The thousand and one churches*, Londres, 1909.
- Sahinyan A., *Kassaghi bazilikayi tjartarapetutyune* (= *L'architecture de la basilique de Kassagh*, en arménien), Erevan, 1955.
- Sahinyan A., Hovhannissyan K., Mnatsakanyan S., Babayan L., *Aknark hay tjartarapetutyun patmutyan* (= *Aperçu d'histoire de l'architecture arménienne*, en arménien), Erevan, 1964.
- Sardaryan S., « Hin Vagharchapati teghadrutiyune est hnaguitakan yev matenagrakan tvyalneri » (= *L'emplacement de la Vagharchapat ancienne d'après les données archéologiques et livresques*, en arménien), *Lraber* 7, Erevan, 1975, p. 52-69.
- Stepanyan A., « Ereruyk » (en arménien), *Haykakan sovetakan hanraguitaran*, 3 (= *Encyclopédie arménienne soviétique*, 3), Erevan, 1977, p. 583-584.
- Strzygowski J., *Die Baukunst der Armenier und Europa*, 2 vol., Vienne, 1918.
- Tamanyan Y., *Kare taregrutyun verakangnume* (= *Le rétablissement de la chronique de pierre*), Erevan, 1981.
- Tamanyan Y., *Huchardzannerin nor kyank* (= *Une nouvelle vie pour les monuments*), Erevan, 1988.
- Tchalenko G., *Les villages antiques de la Syrie du Nord*, vol. II, Paris, 1953.
- Tchubinachvili N., *Khandissi* (en russe), Tbilissi, 1972.

Ter-Martirossov F., « Arkheologitcheskie razyskaniia pamyatnikov v Ereruïke » (= Recherches archéologiques de monuments à Ereruyk, en russe), *VI respublikanskaïa nautchnaïa konferentsiia po problemam kul'tury i iskusstva Armenii. Tezisy dokladov*, Erevan, 1987, p. 216-218.

Ter-Martirossov F., « Malo izutchennye pamyatniki Ereruïka » (= Monuments peu étudiés d'Ereruyk, en russe), *Hayots srberer ev srbavayrere* (= Les saints et les sanctuaires d'Arménie), Erevan, 2001, p. 234-243.

Thierry J.-M., *L'Arménie au Moyen Age*, La-Pierre-qui-Vire, 2000.

Thierry J.-M., Donabédian P., *Les arts arméniens*, Paris, 1987.

Thierry N., « L'église paléochrétienne de Hanköy, monument inédit de Cappadoce », *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Fondation Piot) 71*, Paris, 1990, p. 43-82.

Tiratsyan G.A., « K voprosu o gradostroitel'noi strukture i topografii drevnego Vagharchapata » (= De la structure urbanistique et de la topographie de la Vagharchapat antique, en russe), *Patma-Banassirakan Handes 2*, Erevan, 1977, p. 81-98.

Tokarskii N., *Arkhitektura Armenii IV-XIV vv.* (= *L'architecture de l'Arménie des IV^e-XIV^e ss.*, en russe), Erevan, 1961.

Toramanyan T., *Nyuter haykakan tjartarapetutyun patmutyan* (= *Matériaux d'histoire de l'architecture arménienne*, en arménien), Erevan, 1942.

Toramanyan T., *Nyuter haykakan tjartarapetutyun patmutyan. Achkhatutyunneri erkrord joghovatzu* (= *Matériaux d'histoire de l'architecture arménienne. Second recueil de travaux*, en arménien), Erevan, 1948.

Totoyan-Baladian A., « L'édifice à étoiles de la cathédrale d'Ani », *REArm 31*, Paris, 2008-2009, p. 233-243.

Tsapenko M.P., *Arkhitektura Bolgarii* (= *L'architecture de la Bulgarie*, en russe), Moscou, 1953.

Vyssotskii A.A., « Tserkov' v Tekore i eë stroitel'naïa istoria » (= L'église de Tekor et l'histoire de sa construction, en russe), *The Second International Symposium on Armenian art : Erevan 1978, September 12-18*, Erevan, 1981, p. 43-50.

Zaryan A., « Hay tjartarapetutyun nmuchagrere Ereruyk » (= Documents d'architecture arménienne. Ereruyk, en arménien), *Hayreniki dzayn*, 6 août 1980, Erevan, p. 5-6.

Zaryan A., *Hay tjartarapetutyun. Knnakan yev tessakan hartser* (= *Architecture arménienne. Questions critiques et théoriques*, en arménien), Erevan, 1996.

ILLUSTRATIONS

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1 - Localisation du site d'Ereruyk
DAO de D. Martinez (LA3M, 2011).

Fig. 2 - Vue aérienne du site
Google Earth, 2011.

Fig. 3 - Plan du site
Relevé topographique et DAO : G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez et F. Krähenbühl (LA3M, 2010-2013).

Fig. 4 – Ereruyk. Basilique. Vue générale du sud-ouest.
Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2011).

Fig. 5 – Ereruyk. Basilique. Plan des vestiges dans leur état actuel.
Relevé : G. Marchand, P. Donabédian et L. Maggiori (LA3M, 2013-214).

Fig. 6 – Basiliques arméniennes paléochrétiennes.
Plans d'après K. Ghafadaryan et P. Cuneo, sauf pour Ereruyk : hypothèse de restitution simplifiée réalisée par F. Krähenbühl d'après les relevés et calculs de la mission (LA3M, 2013).

Fig. 7 – Ereruyk. Basilique. Hypothèse de restitution en 3D avec tourelles ouest, galerie sud et zone mémoriale sur le flanc sud.
Conception P. Donabédian, réalisation D. Ollivier (LA3M, 2013), à partir d'une axonométrie établie par H. Romanazzi, Politecnico di Bari, et aimablement fournie par G. Casnati, CSDCA, Milan-Venise.

Fig. 8 – Ereruyk. Basilique. Façade ouest après adjonction d'un nouveau portique abaissé, essai de restitution en 3D.
Conception P. Donabédian, réalisation D. Ollivier (LA3M, 2012).

Fig. 9 – Ereruyk. Basilique.
Plan, hypothèse de restitution simplifiée réalisée par F. Krähenbühl d'après les relevés et calculs de la mission (LA3M, 2013).

Fig. 10 – Tekor. Église Saint-Serge.
Plan (d'après Hasratian 2000, p. 153).

Fig. 11 – Tekor. Église Saint-Serge. Vue générale sud-ouest avant le séisme de 1911.
Photo N. Marr (d'après Marr, *Ereruykaya bazilika*, 1968, pl. X).

Fig. 12 – Ereruyk. Basilique. Façade sud, portail est.
Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2013).

Fig. 13 – Ereruyk. Plan de la partie centrale de l'ensemble.
Relevé : G. Marchand et L. Schneider (LA3M, 2010).

Fig. 14 – Ereruyk. Basilique. Extrémité est de la façade sud / chambre sud-est. Inscription grecque.
Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2013).

Fig. 15 – Ereruyk. Basilique. Angle sud-est : l'inscription grecque dans son contexte.
Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2013).

Fig. 16 – Ereruyk. Basilique. Extrémité est de la façade sud / chambre sud-est. Inscription grecque avant le séisme de 1988.

Cliché : P. Donabédian (1980).

Fig. 17 – Ereruyk. Basilique. Chambre sud-est, face ouest. Restes d'une inscription grecque près d'une croix martelée.

Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2013).

Fig. 18 – Ereruyk. Basilique. Façade ouest, maçonnerie adossée pour l'adjonction d'un nouveau portique.

Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2013).

Fig. 19 – Ereruyk. Basilique. Pilier engagé près de l'angle nord de l'abside, face ouest. Inscription du prêtre Yakob.

Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2011).

Fig. 20 – Ereruyk. Basilique. Façade sud, à gauche du portail est, inscription de la reine d'Arménie (1028).

Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2011).

Fig. 21 – Ani. Église Sainte-Mère de Dieu du Fort de la Fille. Façade sud. Inscription du prince Zakarè (c. 1210).

Cliché : H. Orbeli (début XX^e s., d'après Orbeli 1966, pl. XIX).

Fig. 22 – Localisation des sondages entrepris en 2014

Relevé topographique et DAO : G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez et F. Krähenbühl (LA3M, 2010-2014).

Fig. 23 – Ereruyk. Basilique, façade sud.

Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 24 – Ereruyk. Basilique, façade sud. Phasage constructif.

Réalisation : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014)

Fig. 25 – Ereruyk. Basilique, façade sud, extrémité est du mur gouttereau. Jonction des gradins du bas du mur et de l'absidiole sud-est.

Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 26 – Ereruyk. Basilique, façade sud, extrémité est. Gradins au pied du mur gouttereau.

Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 27 – Ereruyk. Basilique, façade sud. Dernière travée orientale.

Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 28 – Ereruyk. Basilique, façade sud. Deuxième travée depuis l'ouest.

Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 29 – Ereruyk. Basilique, façade sud. Fenêtre de la travée occidentale.

Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 30 – Ereruyk. Basilique, façade sud. Bande denticulée en haut de la travée orientale.

Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 31 – Ereruyk. Basilique, façade sud. Jonction du haut du mur gouttereau sud et de l'arc triomphal de l'absidiole sud-est.

Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 32 – Ereruyk. Basilique, intérieur. Corniche au bas du cul-de-four de l'abside.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 33 – Ereruyk. Enceinte orientale. Plan avec numérotation des portions de murs et des éléments saillants, et vue d'ensemble de ces éléments.
Clichés et numérotation : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014)

Fig. 34 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) nord SAL 1110 et mur MUR 1100.
Relevés A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 35 – Ereruyk. Enceinte orientale. Le mur MUR 1100 vu d'en haut.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 36 – Ereruyk. Enceinte orientale. Face ouest du mur MUR 1100.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 37 – Ereruyk. Enceinte orientale. Face ouest du mur MUR 1100.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 38 – Ereruyk. Enceinte orientale. Face ouest du mur MUR 1200.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 39 – Ereruyk. Enceinte orientale. Face ouest du mur MUR 1200.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 40 – Ereruyk. Enceinte orientale. Face ouest du mur MUR 1200.
Relevé A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 41 – Ereruyk. Enceinte orientale. Face ouest du mur MUR 1200.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 42 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) nord SAL 1110, partie nord vue du sud.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 43 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) nord SAL 1110, vu du sud-ouest.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 44 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) nord SAL 1110, hypothèse de restitution, vue du nord-ouest.
Dessin A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 45 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1210 et mur MUR 1200.
Relevés A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 46 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1210 vu de l'est. Cliché A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 47 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1210 vu du sud.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 48 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1210 vu du nord-est.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 49 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1410.
Relevés : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 50 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1410 vu du sud-est.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 51 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) sud SAL 1510, plan.
Relevé : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 52 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) sud SAL 1510. Front ouest vu d'en haut.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 53 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) sud SAL 1510. Flanc nord vu du sud.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 54 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) sud SAL 1510. Angle sud-ouest vu du nord-ouest.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 55 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1610.
Relevés : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 56 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1610 et mur MUR 1700.
Relevé : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 57 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1610 vu de l'est.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 58 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1610 vu du nord-est.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 59 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1610 vu du nord.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 60 – Le sondage 12, depuis l'ouest
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 61 – Niveau d'apparition de la fosse FOS 107, depuis le nord
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 62 – Plan du sondage 12
Relevé topographique et DAO : G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez (LA3M, 2010-2014).

Fig. 63 – Sondage 12, détail de la construction de l'abside
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 64 – Sondage 12, détail de la construction de l'abside
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 65 – Sondage 12, vue générale du rocher
Cliché : G. Marchand (LA3M, 2014).

Fig. 66 – Sondage 12, détail de la fondation de l'abside
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 67 – Sondage 12, détail de la coupe sud du sondage.
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 68 – Sondage 12, détail du SOL 111 (US 1413)
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 69 – Sondage 12, la fosse FOS 116
Cliché : L. Harutyunyan (LA3M, 2014).

Fig. 70 – Sondage 12, coupe ouest du sondage
Relevé : L. Harutyunyan ; DAO : D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 71 – Exèdre SAL 1410 et fosse FOS 122
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 72 – Niveau d'apparition de la fosse FOS 122
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 73 – Niveau d'apparition de la sépulture SEP 121
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 74 – Squelette de la sépulture SEP 121
Cliché : P. Bailet (LA3M, 2014).

Fig. 75 – Détail du grelot associé à la sépulture SEP 121
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 76 – Partie orientale de la dalle de couverture (Us 1380) de la sépulture SEP 105 dégagée en 2013
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

Fig. 77 – Partie occidentale de la dalle de couverture (Us 1380) de la sépulture SEP 105 dégagée en 2014
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

Fig. 78 – Couverture (Us 1430) de la sépulture SEP 108
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

Fig. 79 – Squelette (Us 1433) de la sépulture SEP 108
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 80 – Couverture (Us 1436) de la sépulture SEP 120. La flèche nord indique le nord-ouest
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

Fig. 81 – Squelette (Us 1438) de la sépulture SEP 120
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

Fig. 82 – Vue de la coupe nord de la partie orientale du sondage 6
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2012).

Fig. 83 – CP 15 : coupe vue nord de la partie orientale du sondage 6 ; vue ouest de la partie orientale du sondage 6
Relevé et DAO de Fabien Krähenbühl (LA3M, 2012)

Fig. 84 – CP 15 : vue ouest de la partie orientale du sondage 6
Relevé et DAO de Fabien Krähenbühl (LA3M, 2012)

Fig. 85 – Photographie de la coupe vue ouest de la partie orientale du sondage 6
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2012).

Fig. 86 - Photographie de la coupe vue ouest de la partie orientale du sondage 6
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2013).

Fig. 87 – Photographie de la coupe vue ouest de la partie occidentale du sondage 6
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

Fig. 88 – CP 19 : coupe vue ouest de la partie orientale du sondage 6
Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M 2013)

Fig. 89 – CP 26 : coupe vue ouest de la partie occidentale du sondage 6
Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2014)

Fig. 90 – CP 27 : coupe est-ouest du sondage 6, vue sud
Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M 2014)

Fig. 91 – CP 28 : coupe ouest-est du sondage 6, vue nord
Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M 2014)

Fig. 92 – Vue de la coupe sud de la partie occidentale du sondage 6
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

Fig. 93 – Vue de la coupe nord de la partie occidentale du sondage 6
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

Fig. 94 – Vue de la partie orientale de la coupe vue nord de la partie ouest du sondage 6
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

Fig. 95 – Vue est du sondage 6 au niveau du SOL 98.
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

Fig. 96 – Détail du niveau de circulation SOL 98
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

Fig. 97 – Vue est du sondage 6 au niveau du SOL 125.
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

Fig. 98– Vue ouest du sondage 6 au niveau de la roche mère (Us 1229). Au premier plan, les sépultures SEP 105 avec sa couverture et SEP 120 avec son squelette.
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

Fig. 99 - Proposition de phasage des sépultures du cimetière
Relevé de G. Marchand et DAO de D. Martinez, F. Krähenbühl et S. Dorso (LA3M, 2011-2014)

Fig. 100 – Sépulture SEP 70
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2013).

Fig. 101 – Caniveau STR 104 sous le seuil de la porte POR 78.
Cliché : L. Harutyunyan (LA3M, 2013)

Fig. 102 – Boucle de ceinture découverte dans la sépulture SEP 46
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2013)

Fig. 103 – Espace funéraire privilégié au pied des quatre piédestaux contigus
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2012).

Fig. 104 - Proposition de phasage des tombes situées aux abords des piédestaux
Relevé de G. Marchand et DAO de D. Martínez, F. Krähenbühl et S. Dorso ; CNRS-LA3M/UMR 6572, 2011-2013

Fig. 105 - Faciès colluvio-torrentiels et fluviatiles observés en 2011 dans le vallon au pied de la basilique.
Clichés : C. Jorda (LA3M, 2011)

Fig. 106 - creusement du sondage en 2012, au pied de la basilique. Vue vers l'Est.
Cliché : C. Jorda (LA3M, 2012)

Fig. 107 - sondage en 2013 contre le mur de barrage et mise en évidence des restaurations contemporaines.
Cliché et DAO : C. Jorda (LA3M, 2013)

Fig. 108 - Sondage réalisé à l'est de l'édifice mononef semi-enterré.
Cliché : C. Jorda (LA3M, 2013)

Fig. 109 - Coupe de la séquence sédimentaire située à l'est de l'édicule mononef
Relevé et DAO : C. Jorda (LA3M, 2013)

Fig. 110 - Vue générale du dispositif de barrage depuis l'ouest
Cliché et DAO : C. Jorda (LA3M, 2014)

Fig. 111 - Stratigraphie du sondage effectué en 2014 au contact des murs de barrage
Cliché et DAO : C. Jorda (LA3M, 2013)

Fig. 112 - Vue vers le sud du mur de barrage de la phase B
Cliché : C. Jorda (LA3M, 2014)

Fig. 113 - Vue vers le nord du mur de barrage de la phase C.
Cliché : C. Jorda (LA3M, 2014)

Fig. 114 - Détail du sol de construction du mur de la phase B. Noter les débris de tuf, correspondant à des éclats de taille.
Cliché : C. Jorda (LA3M, 2014)

Fig. 115 – La voie conduisant jusqu'au barrage/viaduc (?)
Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2014)

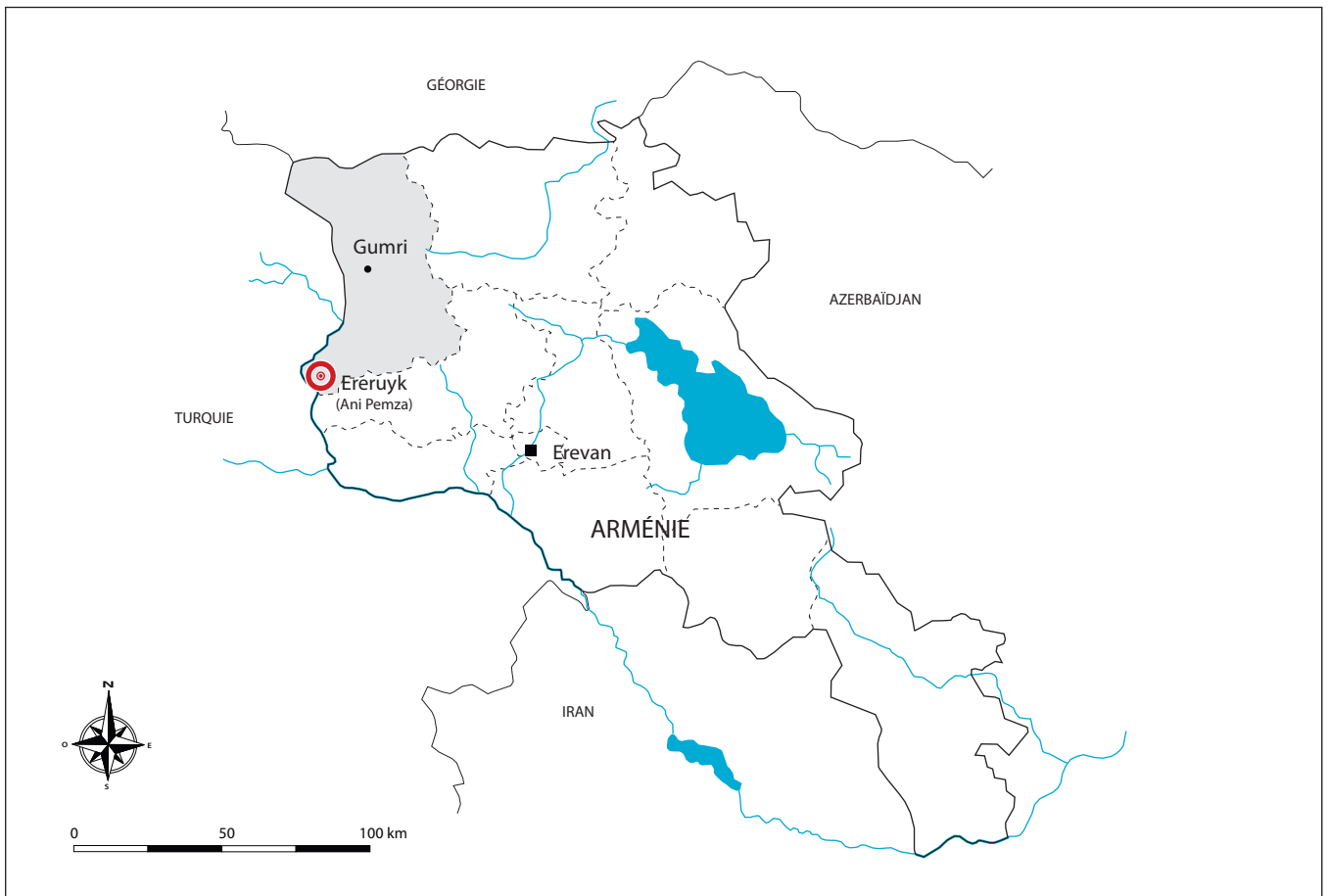


Fig. 1 - Localisation du site d'Ereruyk
DAO de D. Martinez ; CNRS-LA3M/UMR 7298



Fig. 2 - Vue aérienne du site
Google Earth, 2011.



Fig. 3 - Plan du site
Relevé topographique et DAO : G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez et F. Krachenbuehl, CNRS-LA3M/UMR 7298, 2010-2013.



Fig. 4 – Ereruyk. Basilique. Vue générale du sud-ouest.
Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2011).

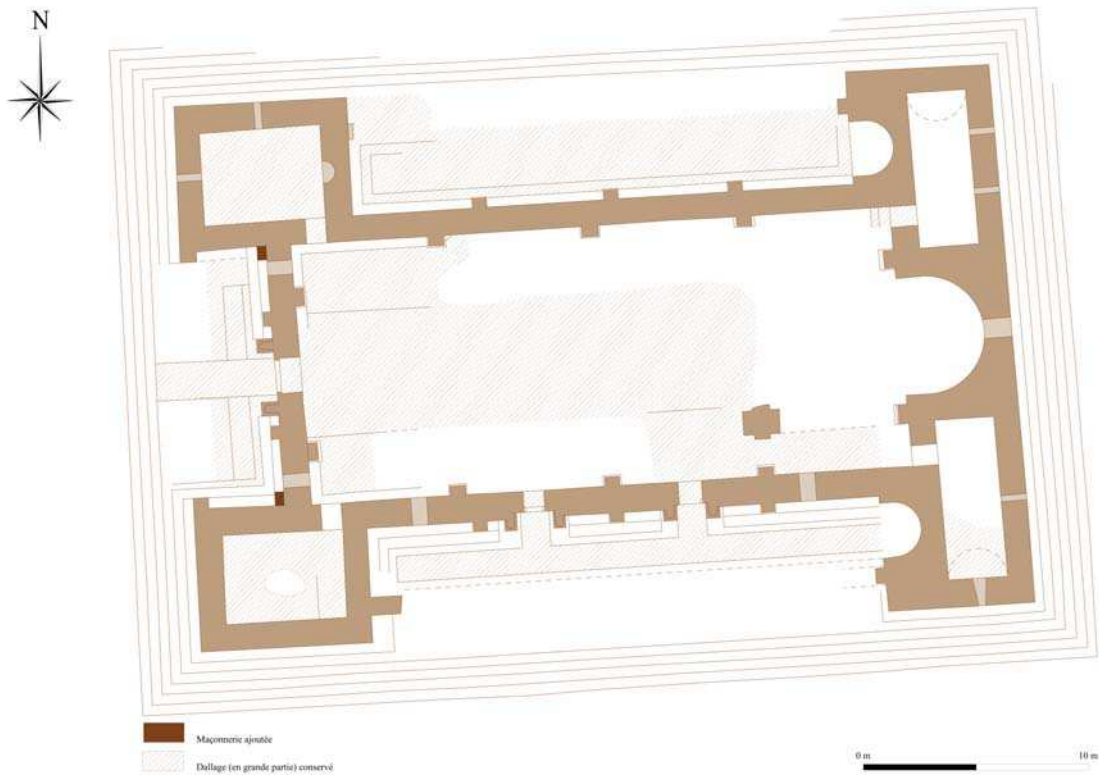


Fig. 5 – Ereruyk. Basilique. Plan des vestiges dans leur état actuel.
Relevé et DAO : G. Marchand, P. Donabédian et L. Maggiori (LA3M, 2013-2014).

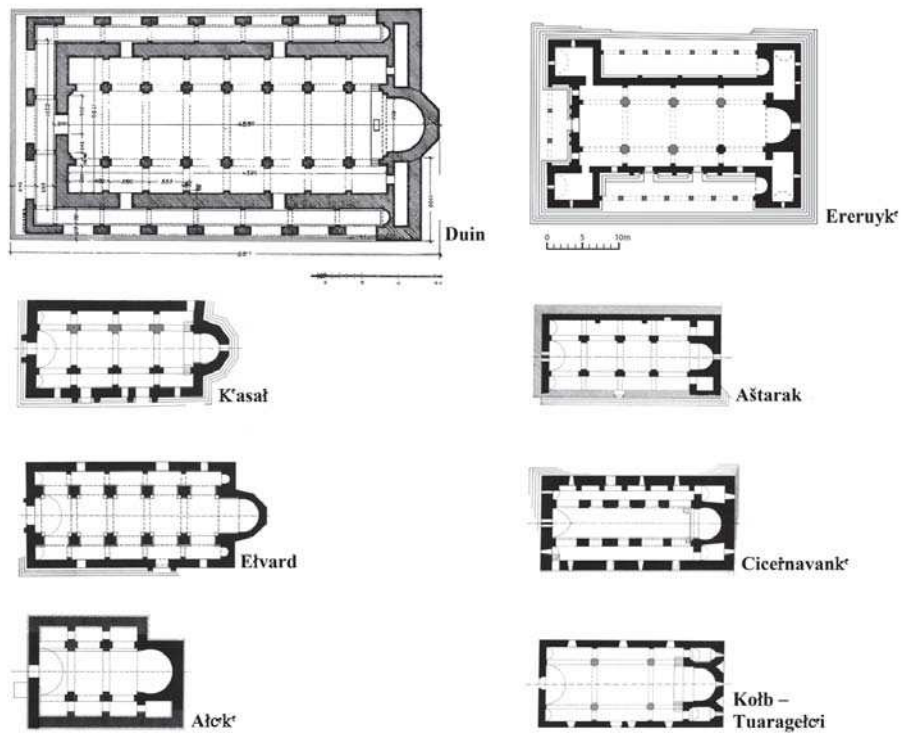


Fig. 6 – Basiliques arméniennes paléochrétiennes.
Plans d'après K. Ghafadaryan et P. Cuneo, sauf pour Ereruyk : hypothèse de restitution simplifiée réalisée par F. Krähenbühl d'après les relevés et calculs de la mission (LA3M, 2013).

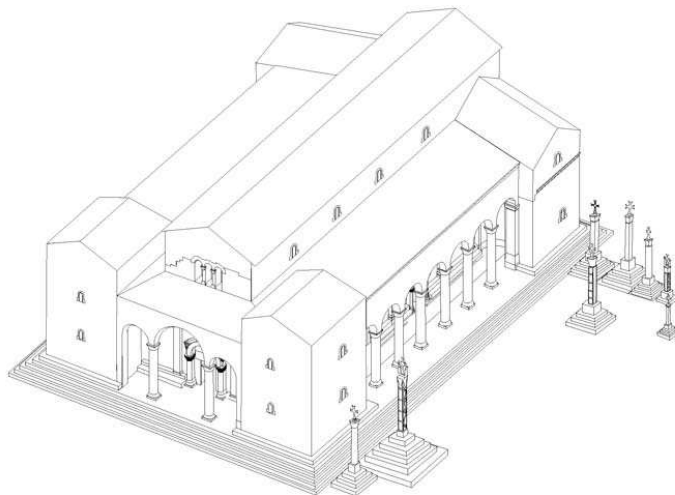


Fig. 7 – Ereruyk. Basilique. Hypothèse de restitution en 3D avec tourelles ouest, galerie sud et zone mémoriale sur le flanc sud.
Conception P. Donabédian, réalisation D. Ollivier (LA3M, 2013), à partir d'une axonométrie établie par H. Romanazzi, Politecnico di Bari, et aimablement fournie par G. Casnati, CSDCA, Milan-Venise.

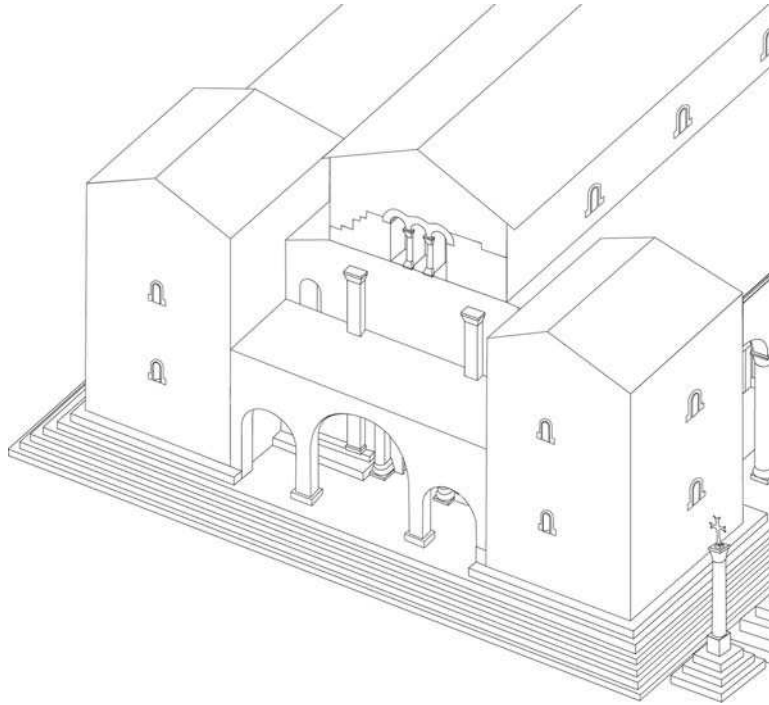


Fig. 8 – Ereruyk. Basilique. Façade ouest après adjonction d'un nouveau portique abaissé, essai de restitution en 3D.
Conception P. Donabédian, réalisation D. Ollivier (LA3M, 2012).

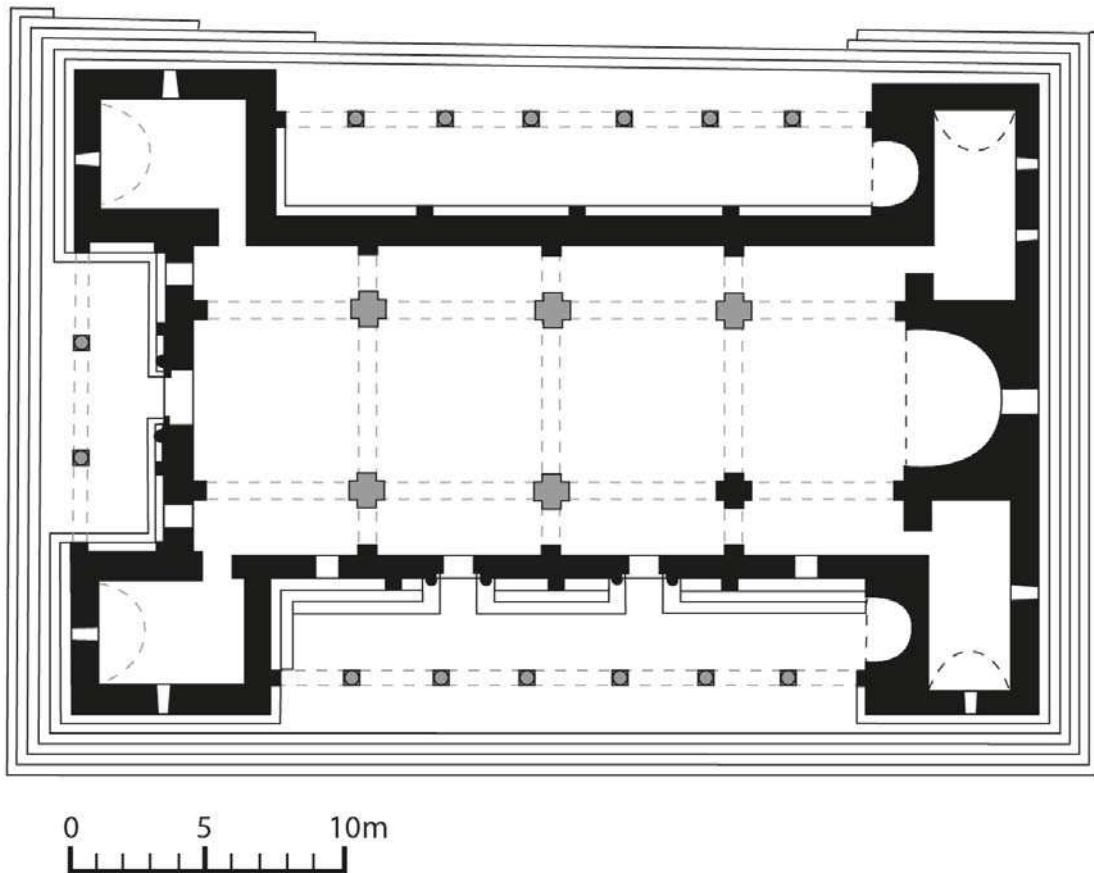


Fig. 9 – Ereruyk. Basilique.
Plan, hypothèse de restitution simplifiée réalisée par F. Krähenbühl d'après les relevés et calculs de la mission (LA3M, 2013).

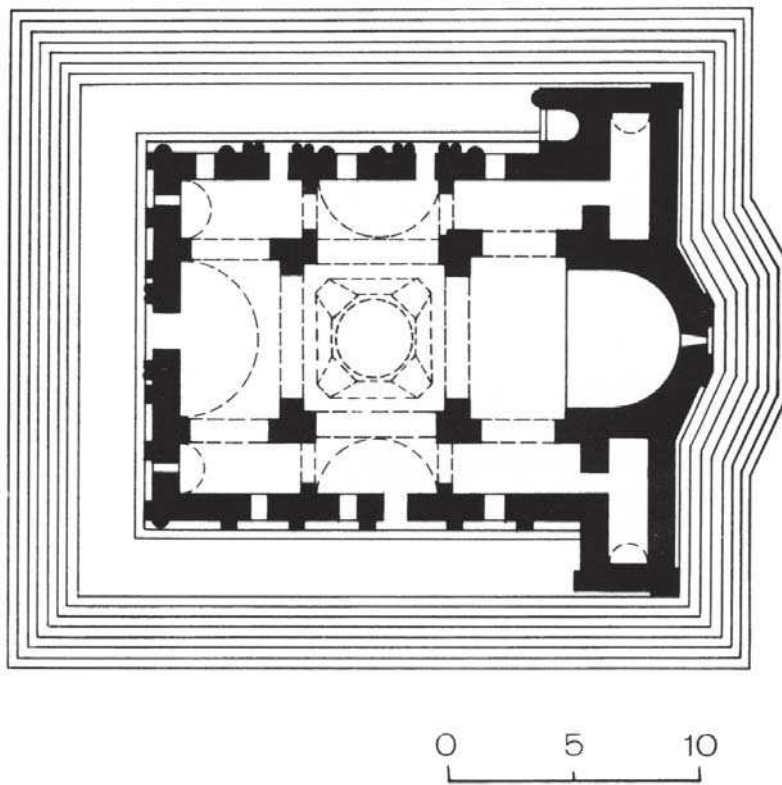


Fig. 10 – Tekor. Église Saint-Serge.
Plan (d'après Hasratian 2000, p. 153).



Fig. 11 – Tekor. Église Saint-Serge. Vue générale sud-ouest avant le séisme de 1911.
Photo N. Marr (d'après Marr, *Ererüiskaya bazilika*, 1968, pl. X).



Fig. 12 – Ereruyk. Basilique. Façade sud, portail est.
Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2013).

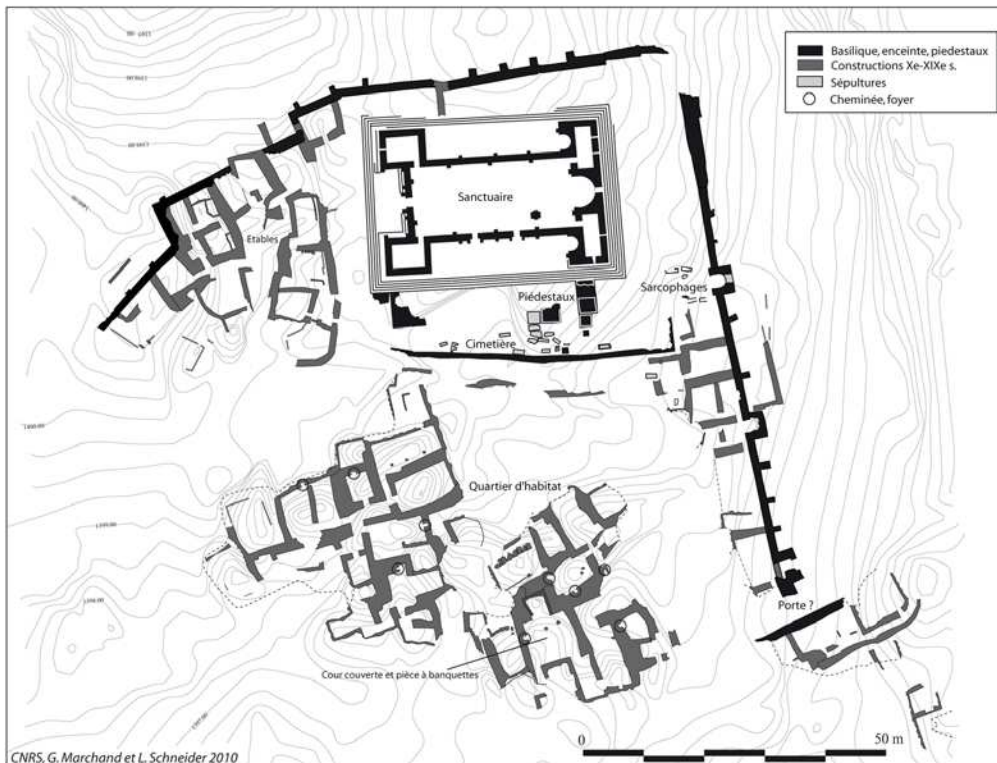


Fig. 13 – Ereruyk. Plan de la partie centrale de l'ensemble.
Relevé : G. Marchand et L. Schneider (LA3M, 2010).



Fig. 14 – Ereruyk. Basilique. Extrémité est de la façade sud / chambre sud-est. Inscription grecque.
Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2013).

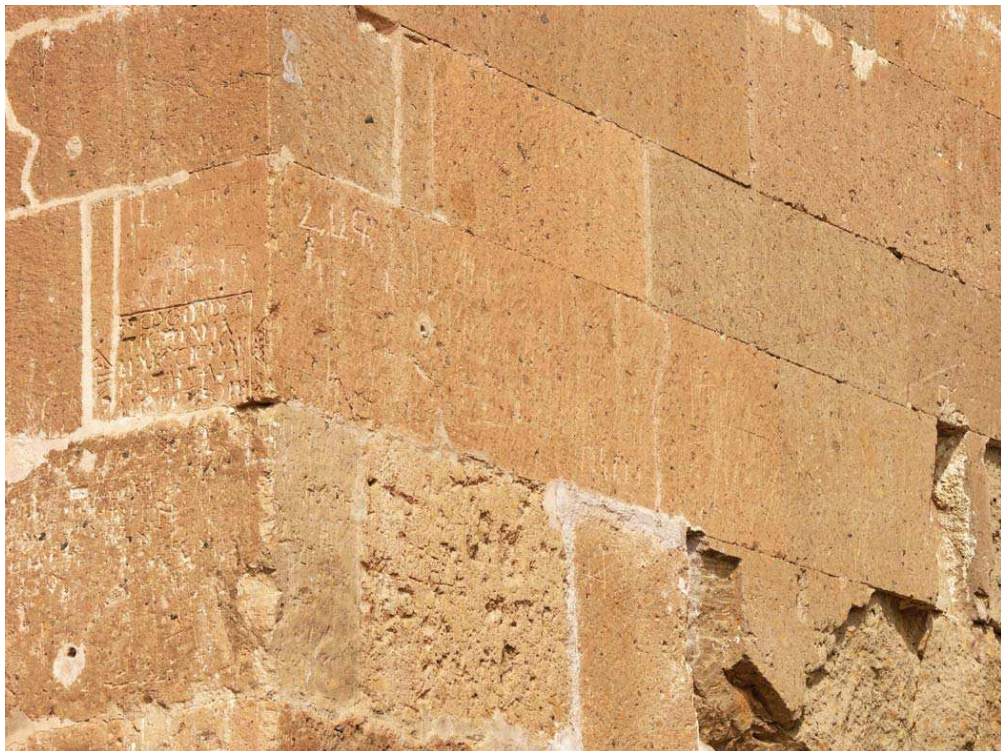


Fig. 15 – Ereruyk. Basilique. Angle sud-est : l'inscription grecque dans son contexte.
Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2013).



Fig. 16 – Ereruyk. Basilique. Extrémité est de la façade sud / chambre sud-est. Inscription grecque avant le séisme de 1988.
Cliché : P. Donabédian (1980).



Fig. 17 – Ereruyk. Basilique. Chambre sud-est, face ouest. Restes d'une inscription grecque près d'une croix martelée.
Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2013).

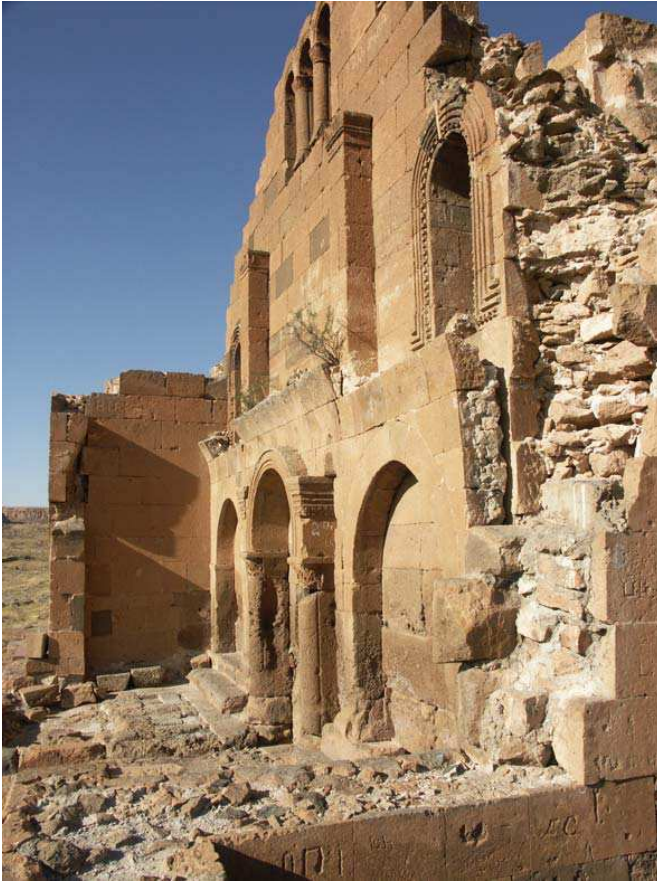


Fig. 18 – Ereruyk. Basilique. Façade ouest, maçonnerie adossée pour l'adjonction d'un nouveau portique.
Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2013).

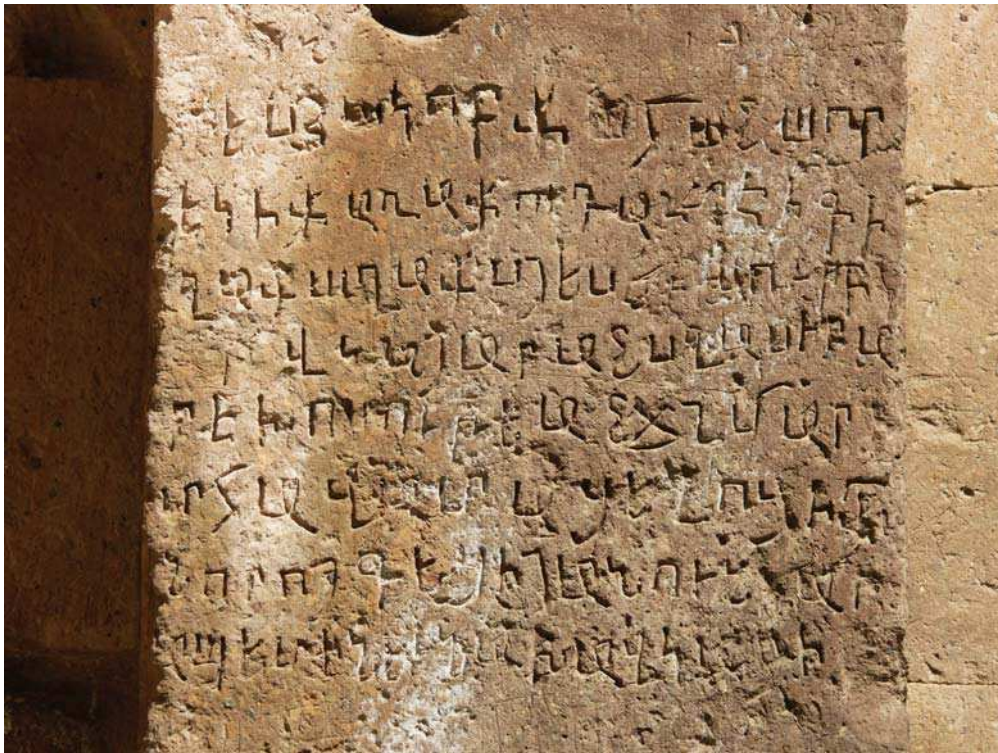


Fig. 19 – Ereruyk. Basilique. Pilier engagé près de l'angle nord de l'abside, face ouest. Inscription du prêtre Yakob.
Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2011).

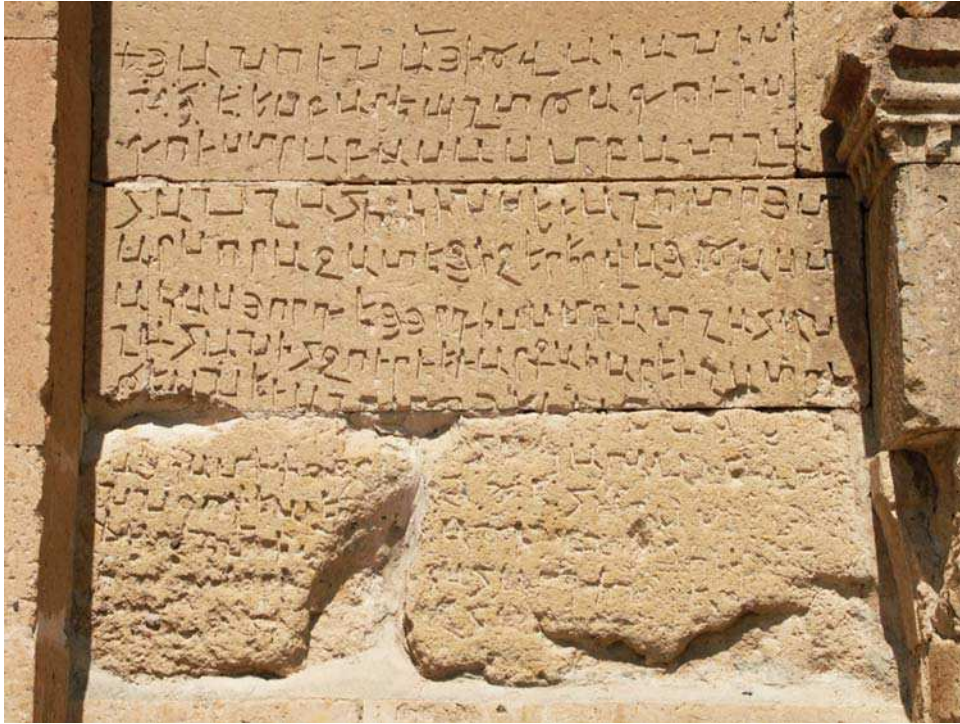
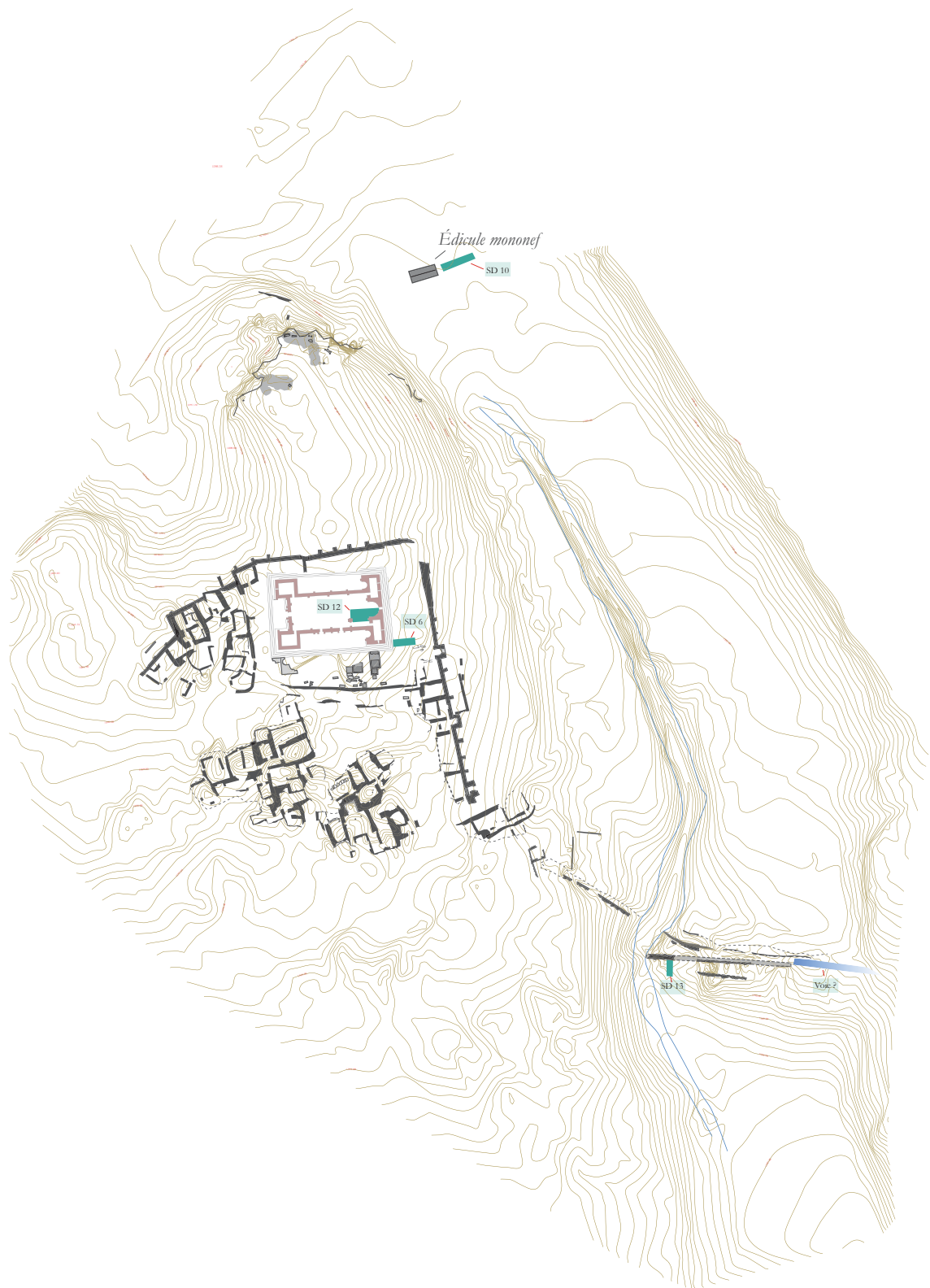


Fig. 20 – Ereruyk. Basilique. Façade sud, à gauche du portail est, inscription de la reine d’Arménie (1028).
Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2011).



Fig. 21 – Ani. Église Sainte-Mère de Dieu du Fort de la Fille. Façade sud. Inscription du prince Zakarè
(c. 1210).
Cliché : H. Orbeli (début XX^e s., d’après Orbeli 1966, pl. XIX).



Localisation des sondages ouverts en 2014

Hypothétique voie d'accès au site repérée par l'analyse de la microtopographie

ERERUYK (ARM)
Basilique Saints Jean-Baptiste et Étienne
Localisation des sondages



Echelle : 1/1500^m

0 50 m

del. G. Marchand et alii., CNRS-LA3M/UMR 7298, Aix-en-Provence, 2010-2014

Fig. 22 - Localisation des sondages entrepris en 2014
Relevé topographique et DAO : G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez et F. Krähenbühl, CNRS-LA3M/UMR 7298, 2010-2014.



Fig. 23 – Ereruyk. Basilique, façade sud.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

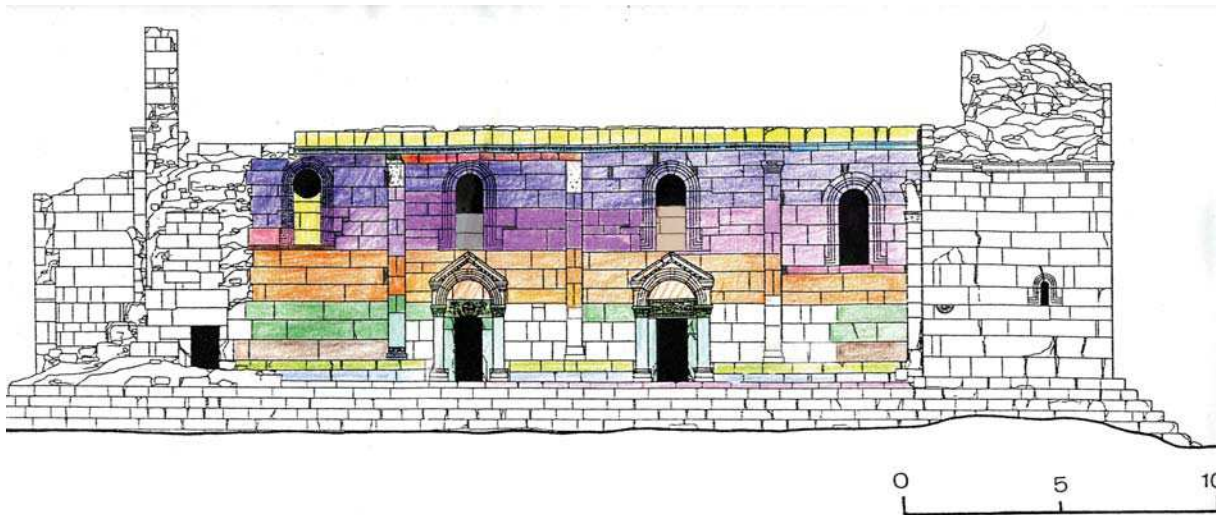


Fig. 24 – Ereruyk. Basilique, façade sud. Phasage constructif.
Réalisation : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014)



Fig. 25 – Ereruyk. Basilique, façade sud, extrémité est du mur gouttereau. Jonction des gradins du bas du mur et de l'absidiole sud-est.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 26 – Ereruyk. Basilique, façade sud, extrémité est. Gradins au pied du mur gouttereau.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 27 – Ereruyk. Basilique, façade sud. Dernière travée orientale.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 28 – Ereruyk. Basilique, façade sud.
Deuxième travée depuis l'ouest.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M,
2014).





Fig. 29 – Ereruyk. Basilique, façade sud. Fenêtre de la travée occidentale.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 30 – Ereruyk. Basilique, façade sud. Bande denticulée en haut de la travée orientale.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 31 – Ereruyk. Basilique, façade sud. Jonction du haut du mur gouttereau sud et de l’arc triomphal de l’apsidiole sud-est.

Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 32 – Ereruyk. Basilique, intérieur. Corniche au bas du cul-de-four de l’abside.

Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

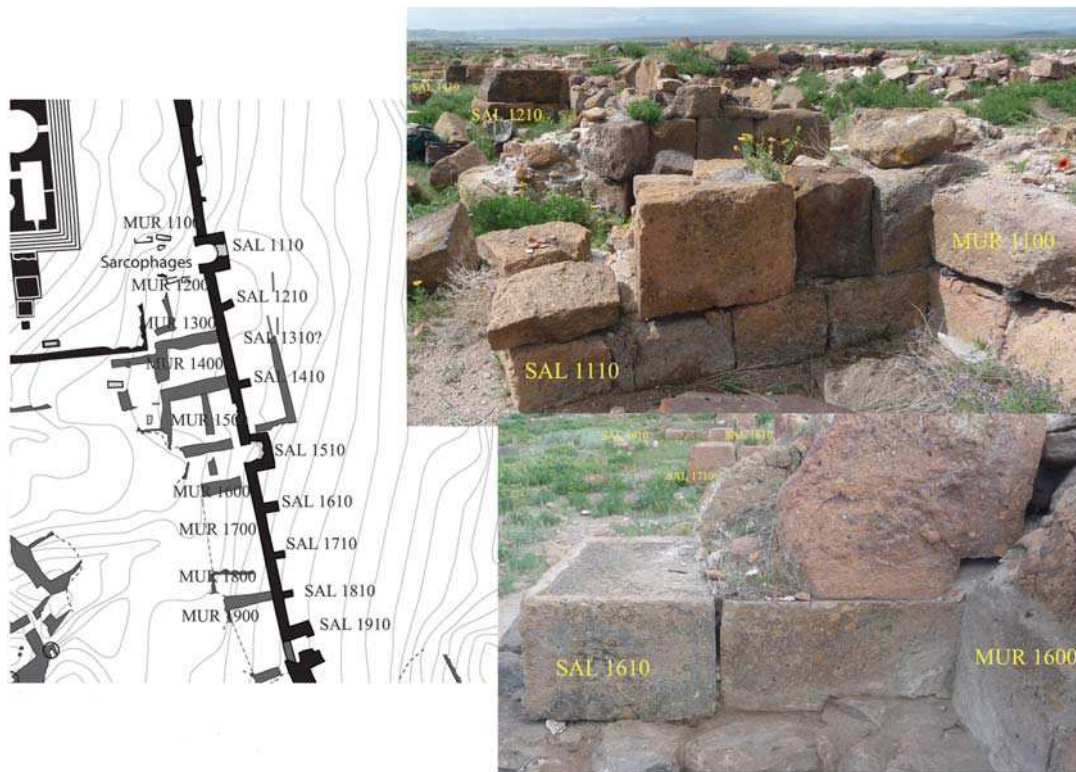


Fig. 33 – Ereruyk. Enceinte orientale. Plan avec numérotation des portions de murs et des éléments saillants, et vue d'ensemble de ces éléments.

Clichés et numérotation : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014)

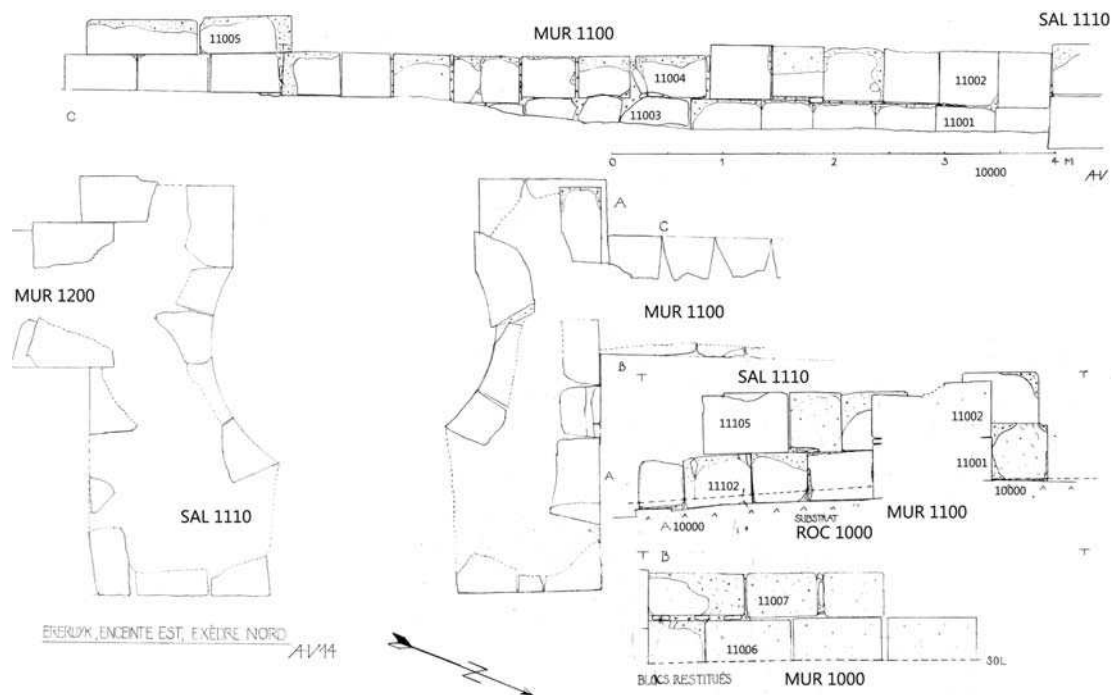


Fig. 34 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) nord SAL 1110 et mur MUR 1100. Relevés A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 35 – Ereruyk. Enceinte orientale. Le mur MUR 1100 vu d'en haut.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 36 – Ereruyk. Enceinte orientale. Face ouest du mur MUR 1100.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 37 – Ereruyk. Enceinte orientale. Face ouest du mur MUR 1100.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 38 – Ereruyk. Enceinte orientale. Face ouest du mur MUR 1200.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 39 – Ereruyk. Enceinte orientale. Face ouest du mur MUR 1200.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

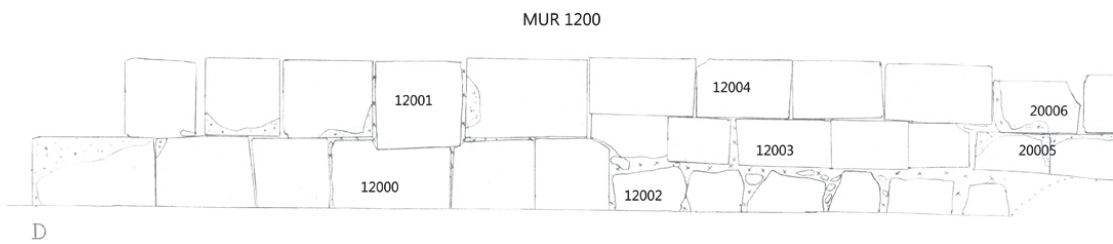


Fig. 40 – Ereruyk. Enceinte orientale. Face ouest du mur MUR 1200.
Relevé A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 41 – Ereruyk. Enceinte orientale. Face ouest du mur MUR 1200.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 42 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) nord SAL 1110, partie nord vue du sud.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 43 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) nord SAL 1110, vu du sud-ouest.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

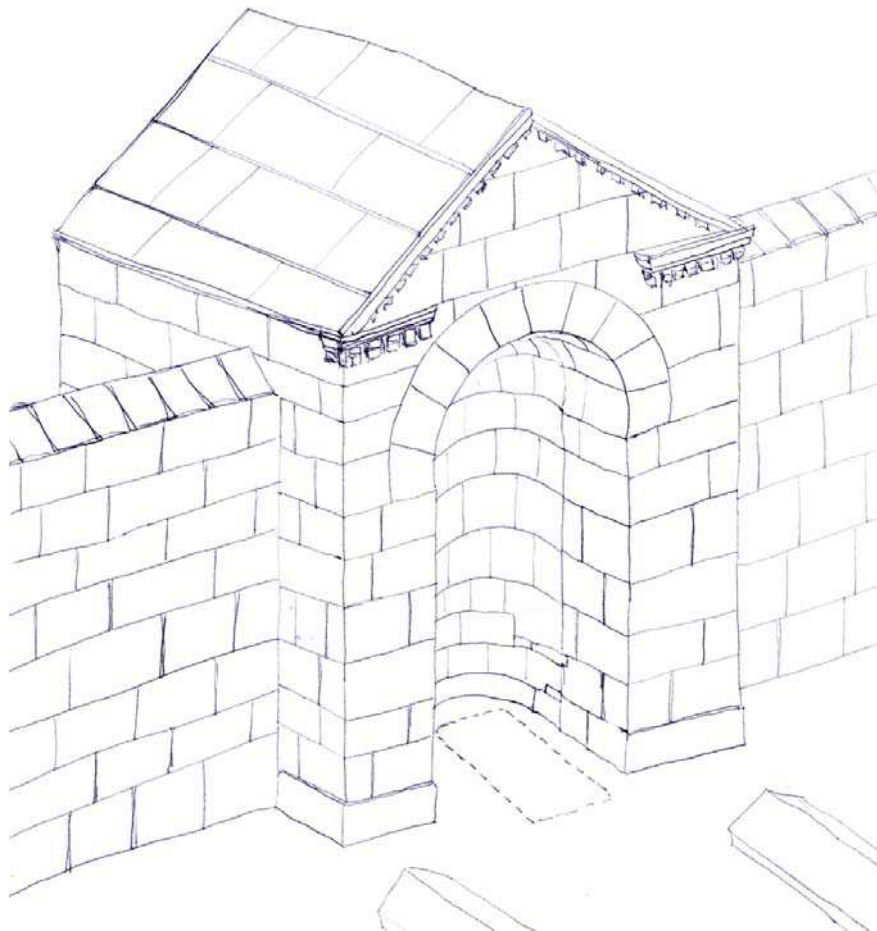


Fig. 44 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) nord SAL 1110, hypothèse de restitution, vue du nord-ouest.
Dessin A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

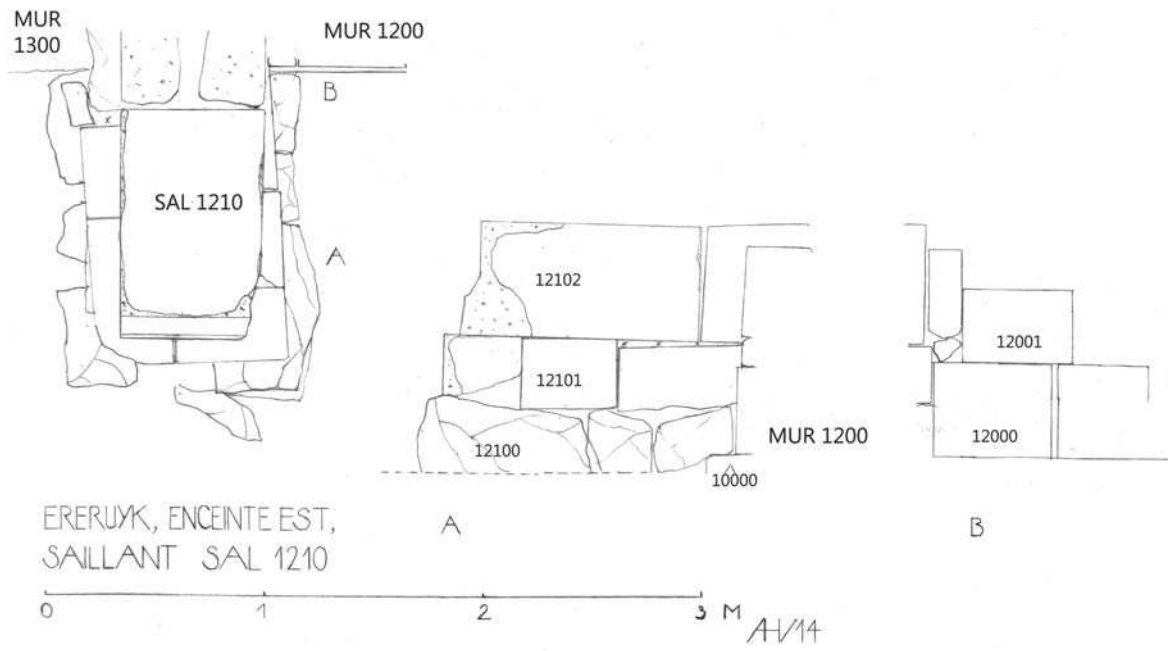


Fig. 45 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1210 et mur MUR 1200.
Relevés A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 46 – Ereruyk. Enceinte orientale.
Saillant-contrefort SAL 1210 vu de l'est.
Cliché A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 47 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1210 vu du sud.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 48 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1210 vu du nord-est.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

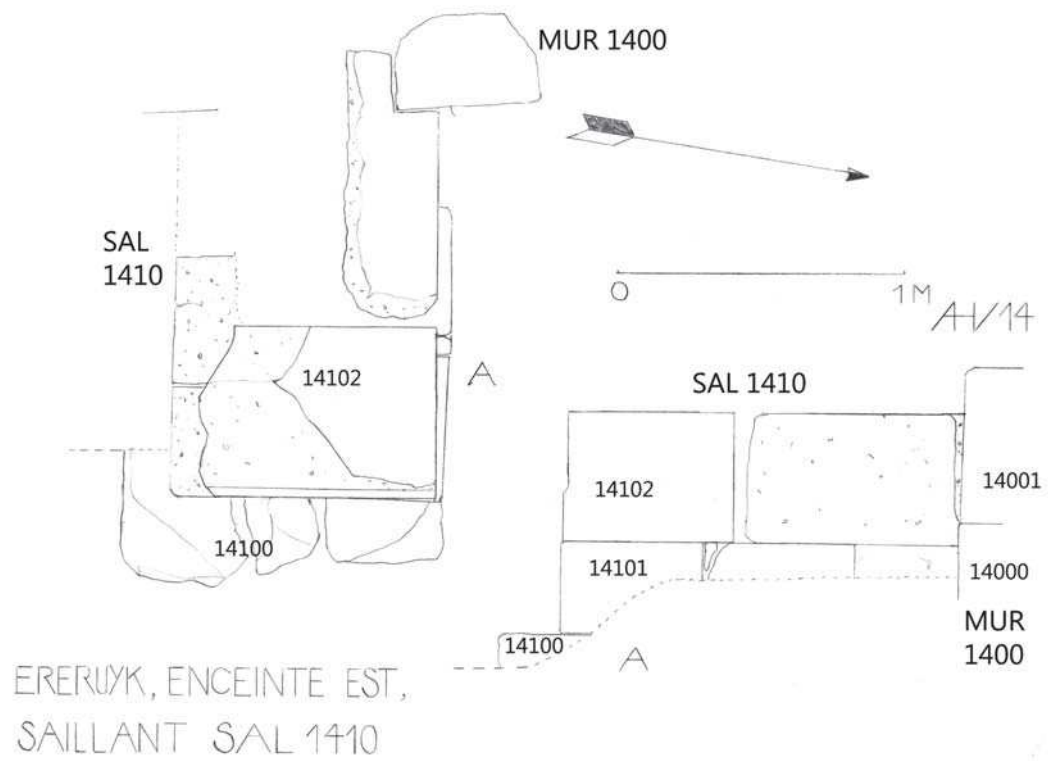


Fig. 49 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1410.
Relevés : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 50 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1410 vu du sud-est.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

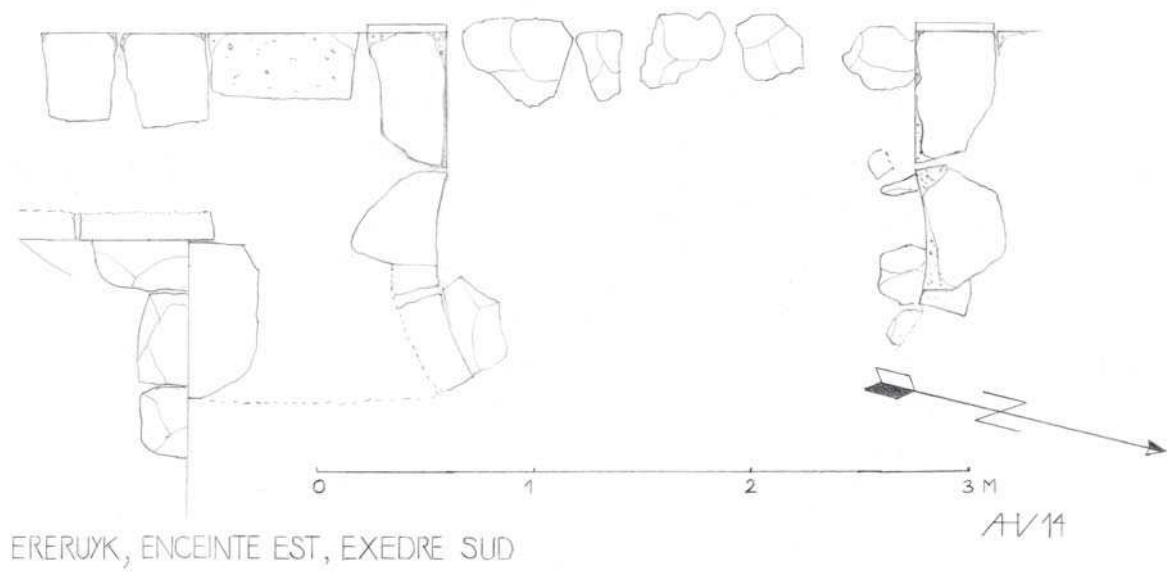


Fig. 51 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) sud SAL 1510, plan.
Relevé : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 52 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) sud SAL 1510. Front ouest vu d'en haut.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 53 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) sud SAL 1510. Flanc nord vu du sud.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 54 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant absidal (ou exèdre) sud SAL 1510. Angle sud-ouest vu du nord-ouest.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

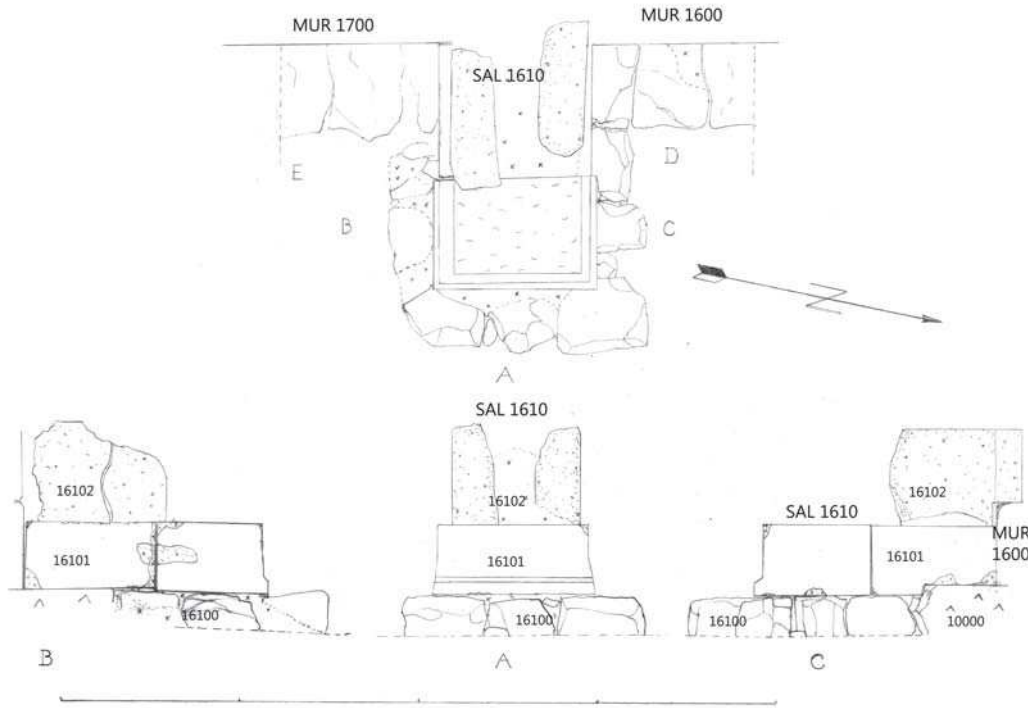


Fig. 55 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1610.
Relevés : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

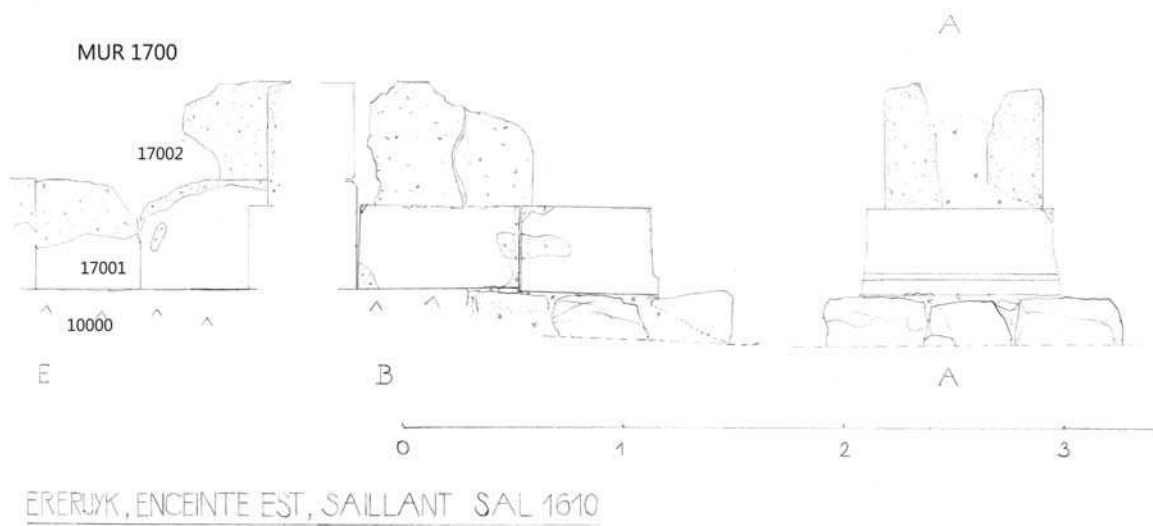


Fig. 56 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1610 et mur MUR 1700.
Relevé : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 57 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1610 vu de l'est.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 58 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1610 vu du nord-est.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 59 – Ereruyk. Enceinte orientale. Saillant-contrefort SAL 1610 vu du nord.
Cliché : A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 60 – Le sondage 12, depuis l'ouest
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).



Fig. 61 – Niveau d'apparition de la fosse FOS 107, depuis le nord
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).

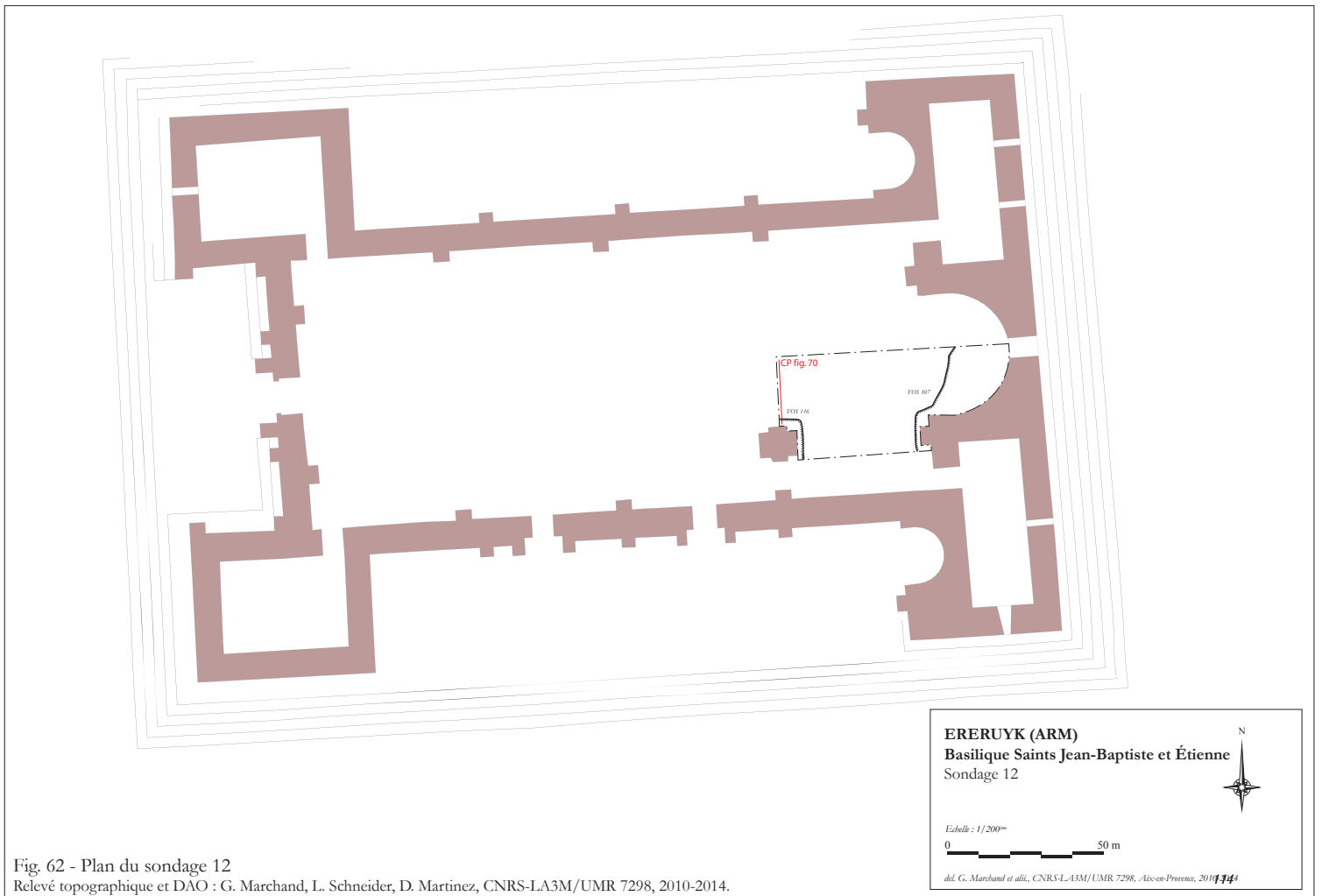


Fig. 62 - Plan du sondage 12
Relevé topographique et DAO : G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez, CNRS-LA3M/UMR 7298, 2010-2014.



Fig. 63 – Sondage 12, détail de la construction de l'abside
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).



Fig. 64 – Sondage 12, détail de la construction de l'abside
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).



Fig. 65 – Sondage 12, vue générale du rocher
Cliché : G. Marchand (LA3M, 2014).



Fig. 66 – Sondage 12, détail de la fondation de l'abside
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).



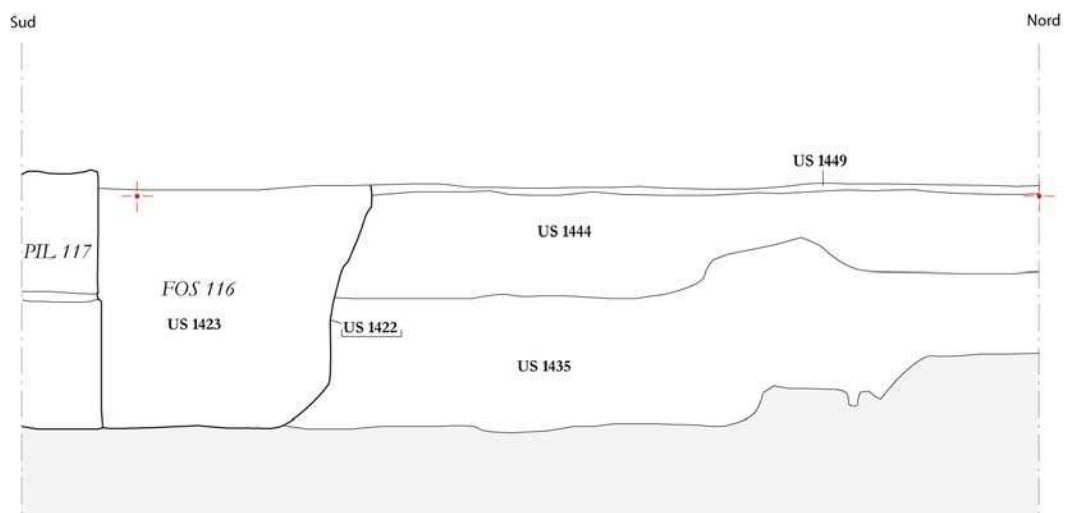
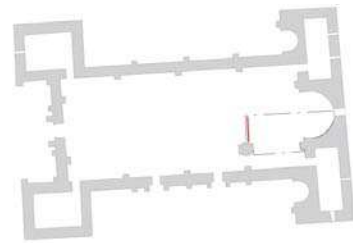
Fig. 67 – Sondage 12, détail de la coupe sud du sondage.
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).



Fig. 68 – Sondage 12, détail du SOL 111 (US 1413)
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).



Fig. 69 – Sondage 12, la fosse FOS 116
Cliché : L. Harutyunyan (LA3M, 2014).



Echelle : 1/20^{ème}

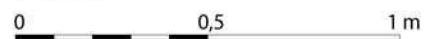


Fig. 70 – Sondage 12, coupe ouest du sondage
Relevé : L. Harutyunyan ; DAO : D. Martinez (LA3M, 2014).



Fig. 71 – Exèdre SAL 1410 et fosse FOS 122
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).



Fig. 72 – Niveau d'apparition de la fosse FOS 122
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).



Fig. 73 – Niveau d'apparition de la sépulture SEP 121
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).



Fig. 74 – Squelette de la sépulture SEP 121
Cliché : P. Bailet (LA3M, 2014).



Fig. 75 – Détail du grelot associé à la sépulture SEP 121
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).



Fig. 76 – Partie orientale de la dalle de couverture (Us 1380) de la sépulture SEP 105 dégagée en 2013
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).



Fig. 77 – Partie occidentale de la dalle de couverture (Us 1380) de la sépulture SEP 105 dégagée en 2014
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).



Fig. 78 – Couverture (Us 1430) de la sépulture SEP 108
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).



Fig. 79 – Squelette (Us 1433) de la sépulture SEP 108
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2014).



Fig. 80 – Couverture (Us 1436) de la sépulture SEP 120. La flèche nord indique le nord-ouest
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).



Fig. 81 – Squelette (Us 1438) de la sépulture SEP 120
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).



Fig. 82 – Vue de la coupe nord de la partie orientale du sondage 6
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2012).

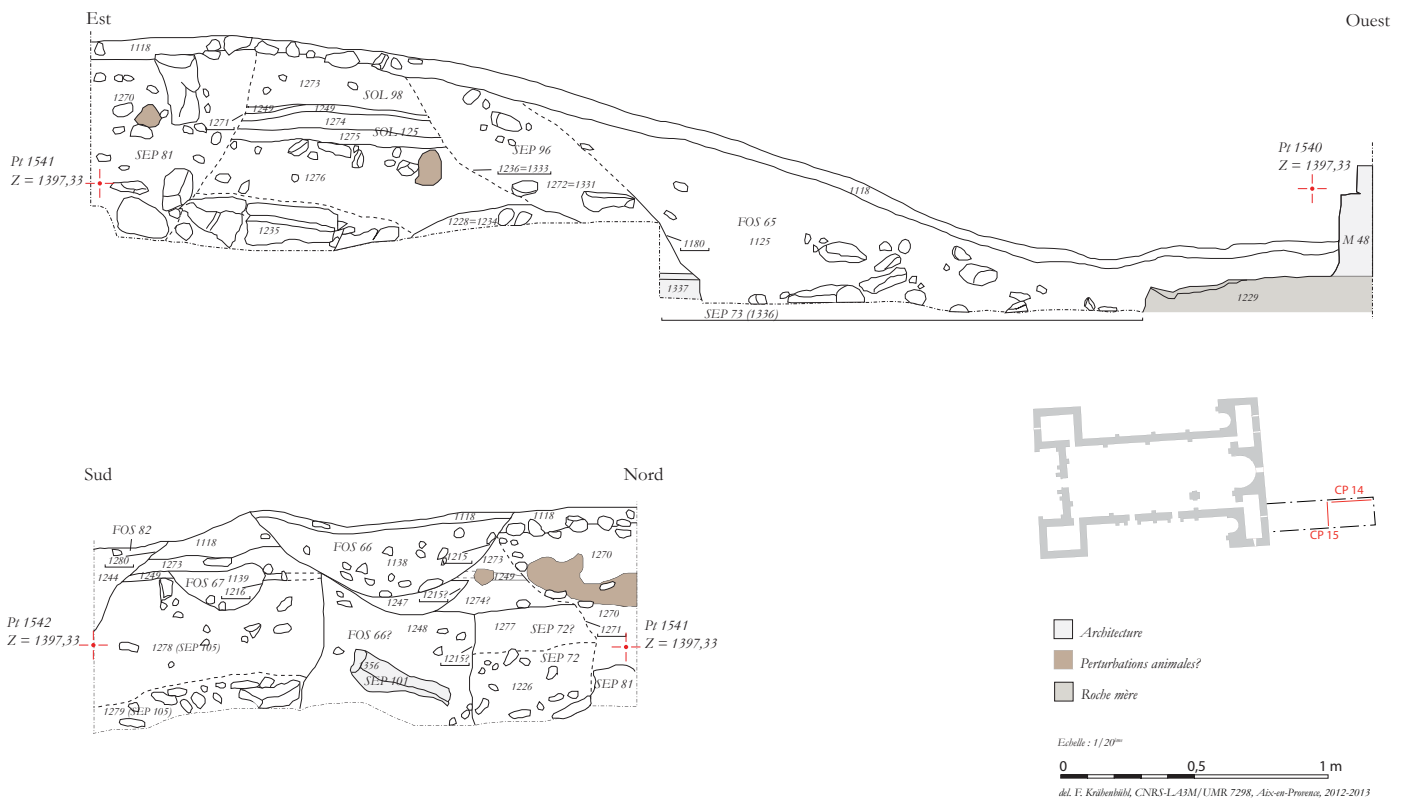


Fig 83 et 84 – CP 14 : coupe vue nord de la partie orientale du sondage 6 ; CP 15 : vue ouest de la partie orientale du sondage 6
 Relevé et DAO de Fabien Krähenbühl, CNRS-LA3M/UMR 7298, 2012



Fig. 85 – Photographie de la coupe vue ouest de la partie orientale du sondage 6
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2012).



Fig. 86 - Photographie de la coupe vue ouest de la partie orientale du sondage 6
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2013).



Fig. 87 – Photographie de la coupe vue ouest de la partie occidentale du sondage 6
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

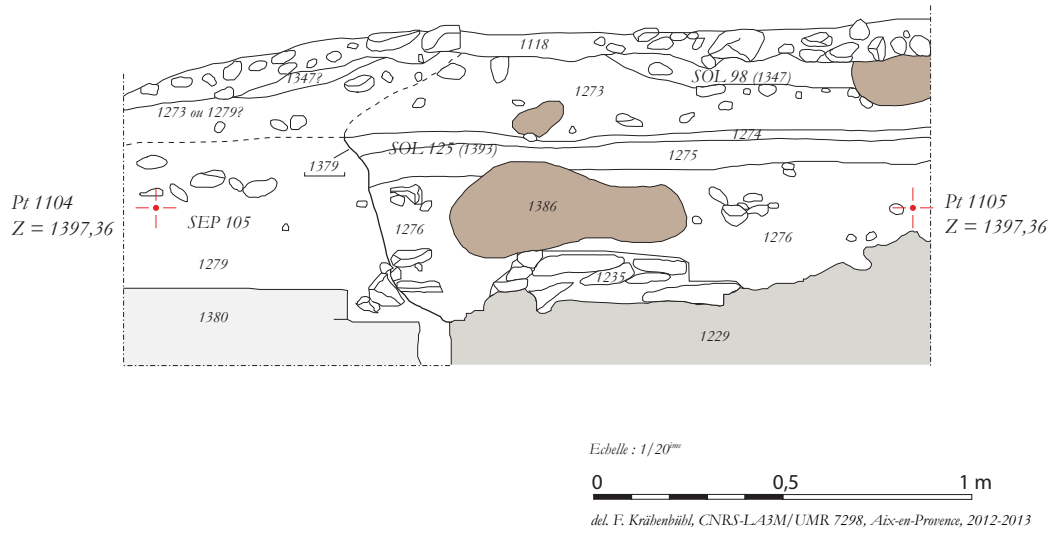
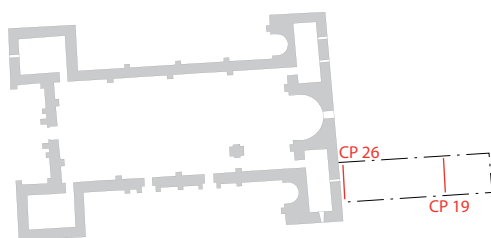
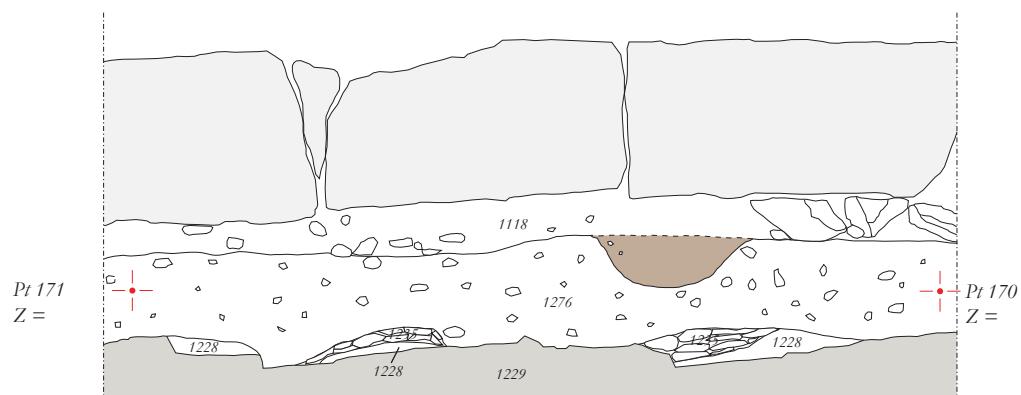
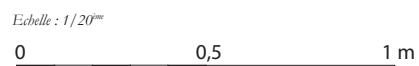


Fig. 88 – CP 19 : coupe vue ouest de la partie orientale du sondage 6
Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M 2013)



- Architecture
- Perturbations animales?
- Roche mère



del. F. Krähenbühl, CNRS-LA3M/UMR 7298, Aix-en-Provence, 2012-2013

Fig. 89 – CP 26 : coupe vue ouest de la partie occidentale du sondage 6
Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2014)



Fig. 92 – Vue de la coupe sud de la partie occidentale du sondage 6
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).



Fig. 93 – Vue de la coupe nord de la partie occidentale du sondage 6
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).



Fig. 94 – Vue de la partie orientale de la coupe vue nord de la partie ouest du sondage 6
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).



Fig. 95 – Vue est du sondage 6 au niveau du SOL 98. On remarque l'absence de ce niveau de circulation à l'ouest à proximité de la *krepis* de la basilique
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).



Fig. 96 – Détail du niveau de circulation SOL 98
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).



Fig. 97 – Vue est du sondage 6 au niveau du SOL 125. On y voit affleurer le socle rocheux à l'ouest. Le foyer FOY 110 apparu à ce niveau et à l'est les comblements des sépultures SEP 105 et SEP 120 (au nord) se distinguant par la concentration de fragments de tuf.

Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).

Fig. 98– Vue ouest du sondage 6 au niveau de la roche mère (Us 1229). Au premier plan, les sépultures SEP 105 avec sa couverture et SEP 120 avec son squelette.

Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2014).



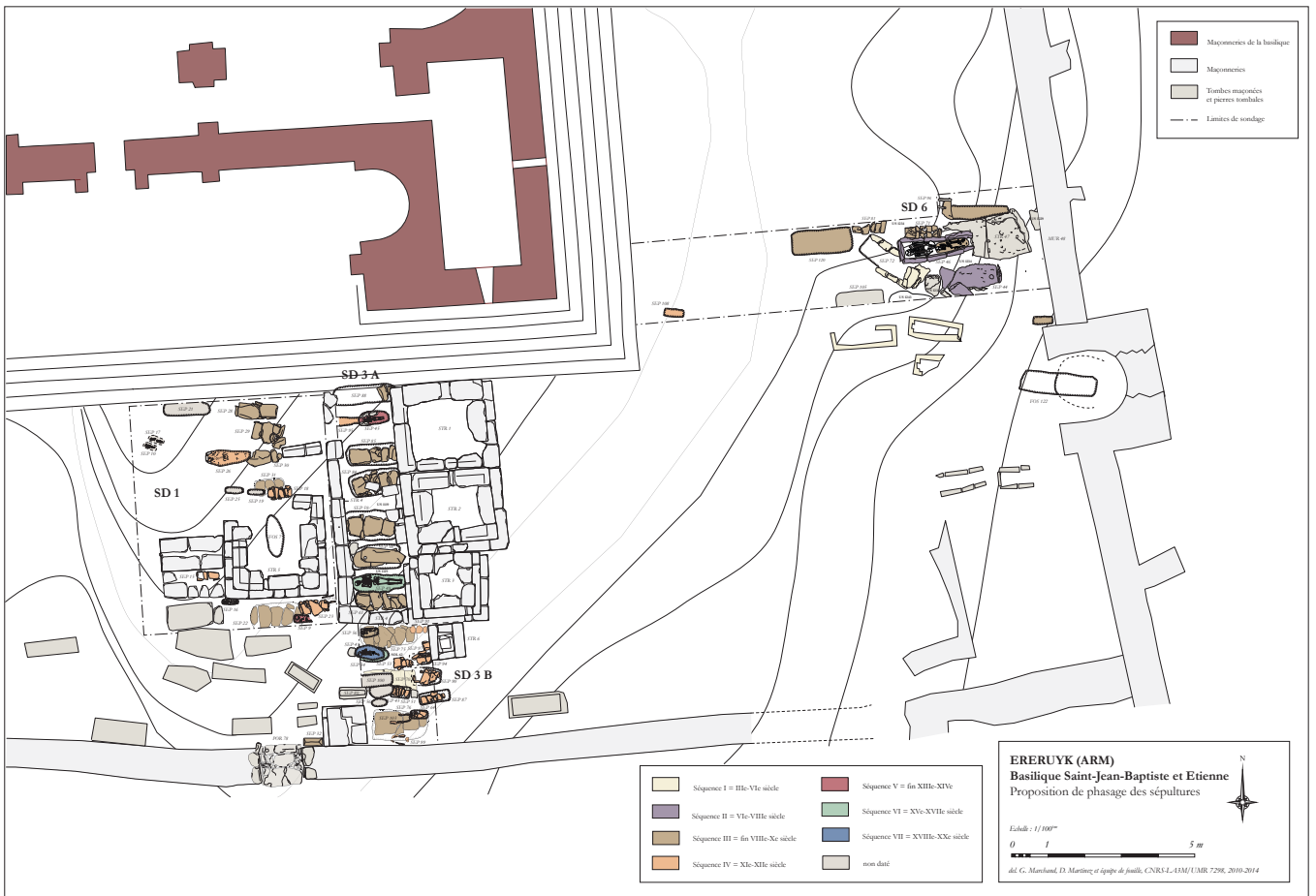


Fig. 99 - Proposition de phasage des sépultures du cimetière
Relevé de G. Marchand et DAO de D. Martinez, F. Krähenbühl et S. Dorso ; CNRS-LA3M/UMR 7298, 2011-2014



Fig. 100 – Sépulture SEP 70
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2013).











Fig. 101 – Caniveau STR 104 sous le seuil de la porte POR 78.
Cliché : L. Harutyunyan (LA3M, 2013)



Fig. 102 – Boucle de ceinture découverte dans la sépulture SEP 46
Cliché : D. Martinez (LA3M, 2013)



Fig. 103 – Espace funéraire privilégié au pied des quatre piédestaux contigus
Cliché : F. Krähenbühl (LA3M, 2012).

	Séquence I = IVe-VIe siècle		Séquence V = fin XIIIe-XIVe
	Séquence II = VIIe-VIIIe siècle		Séquence VI = XVe-XVIIe siècle
	Séquence III = fin VIIIe-Xe siècle		Séquence VII = XVIIIe-XXe siècle
	Séquence IV = XIe-XIIe siècle		non daté



ERERUYK (ARM)
Basilique Saint-Jean-Baptiste et Etienne
 Proposition de phasage des sépultures
 du cimetière au sud de la basilique

Echelle : 1/75^m

0 1 5 m

del. G. Marchand, D. Martinez et équipe de fouille, CNRS-LAMM/UMR 6572, 2010-2013

Fig. 104 - Proposition de phasage des tombes situées aux abords des piédestaux
 Relevé de G. Marchand et DAO de D. Martinez, F. Krähenbühl et S. Dorso ; CNRS-LA3M/UMR 6572, 2011-2013

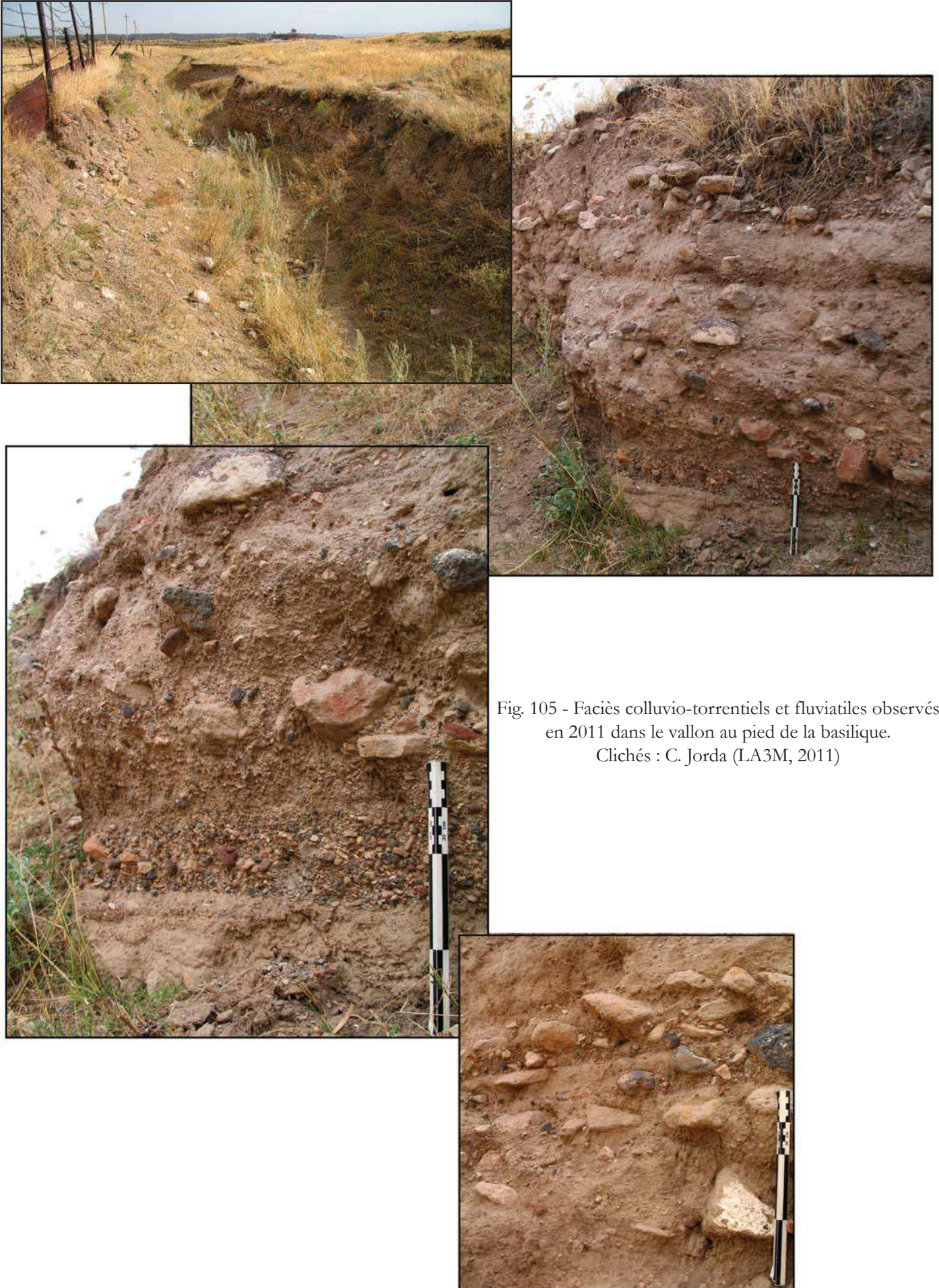


Fig. 105 - Faciès colluvio-torrentiels et fluviatiles observés en 2011 dans le vallon au pied de la basilique.
Clichés : C. Jorda (LA3M, 2011)



Fig. 106 - Creusement du sondage en 2012, au pied de la basilique. Vue vers l'est.
Cliché : C. Jorda (LA3M, 2012)



Fig. 107 - sondage en 2013 contre le mur de barrage et mise en évidence des restaurations contemporaines.

Cliché et DAO : C. Jorda (LA3M, 2013)



Fig. 108 - Sondage réalisé à l'est de l'édifice mononef semi-enterré.

Cliché : C. Jorda (LA3M, 2013)

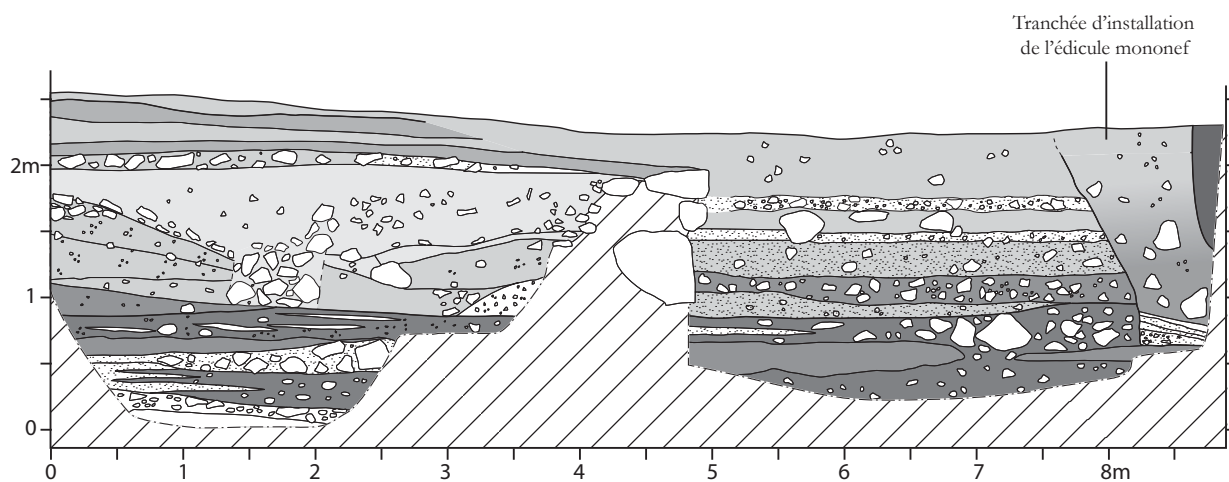


Fig. 109 - Coupe de la séquence sédimentaire située à l'est de l'édicule mononef
Relevé et DAO : C. Jorda (LA3M, 2013)



Fig. 110 - Vue générale du dispositif de barrage depuis l'ouest
Cliché et DAO : C. Jorda (LA3M, 2014)

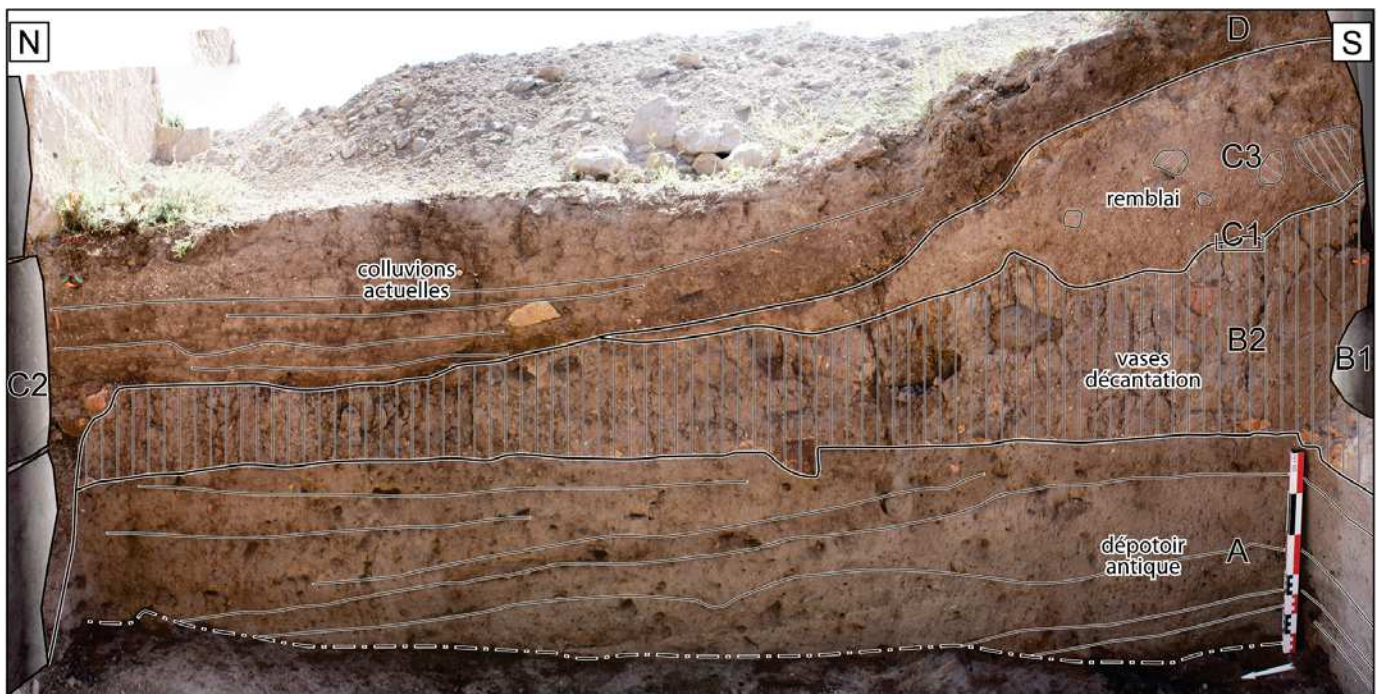


Fig. 111 - Stratigraphie du sondage effectué en 2014 au contact des murs de barrage
Cliché et DAO : C. Jorda (LA3M, 2013)



Fig. 112 - Vue vers le sud du mur de barrage de la phase B
Cliché : C. Jorda (LA3M, 2014)



Fig. 113 - Vue vers le nord du mur de barrage de la phase C.
Cliché : C. Jorda (LA3M, 2014)



Fig. 114 - Détail du sol de construction du mur de la phase B. Noter les débris de tuf, correspondant à des éclats de taille.

Cliché : C. Jorda (LA3M, 2014)



Fig. 115 – La voie conduisant jusqu'au barrage/viaduc (?)

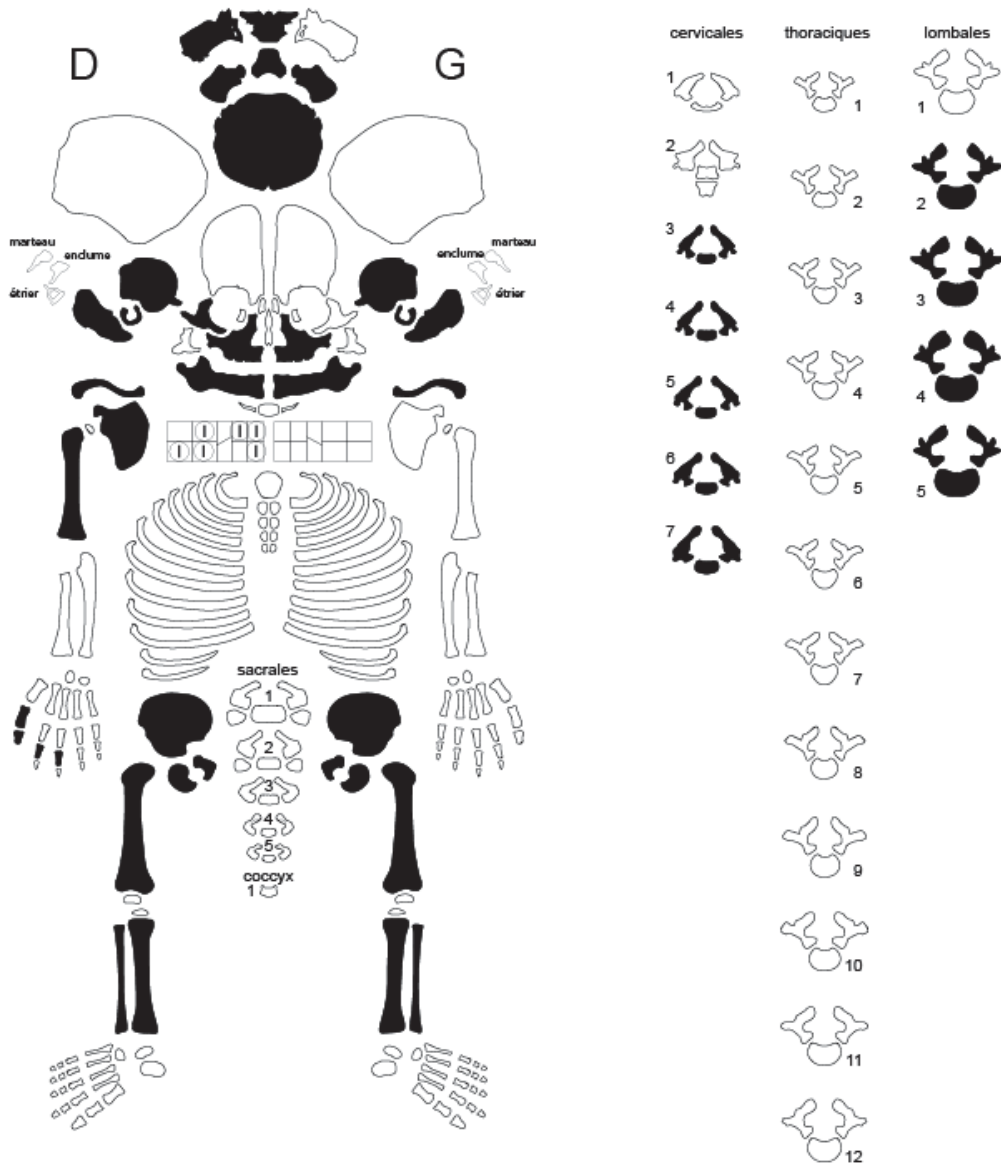
Cliché : P. Donabédian (LA3M, 2014)

ANNEXE

Catalogue des sépultures

(par P. Bailet)

SITE : Ereruyk 14	Date :	NOURRISSON	Secteur : SOND 6	N° Tombe : 108
			N° US : 1433	
Sép. primaire		Esp. vide		Mobilier : US
Sép. second.		Espace colmaté		
Sép. perturbée		Esp. ?		
		Sign. externe		
		Str. interne		
		Mobilier		



LEGENDE : Codes de conservation des os

- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- ou Situation exacte inconnue
- ou Niveau, rang, latéralisation incertain

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- Germe présent in situ
- Germe présent mais isolé
- Un de ces élément est présent
- L'identification de l'élément isolé n'est que supposée

D'après Pascal SELLIER UMR 5609 du CNRS, Laboratoire d'anthropologie des populations du passé, Université de Bordeaux I, avenue des Facultés, 33405 Talence cedex (adapté de TILLIER & DUDAY, 1997)

☒ SOND 6 - SEP 108 us :

Description anthropologique :

Age au décès : nourrisson entre 0 et 0,41 an.

Stade dentaire (cf. fig. 1) :

Les incisives centrales déciduales supérieures Dr et G (51 et 61) présentent une couronne édiflée aux 2/3.

L'incisive latérale déciduale supérieure (52) présente une couronne édiflée aux 2/3.

Les premières molaires déciduales inférieures G et Dr (74 et 84) présentent une couronne édiflée à 1/2.

Les deuxièmes molaires déciduales inférieures G et Dr (75 et 85) présentent une couronne édiflée à 1/3 les cuspides sont juste en coalescences.



Fig. 1 : Stade d'évolution dentaire de la mandibule

Sexe : masculin possible

Courbe aile iliaque prononcée - Grande échancrure relativement fermée

Type de sépulture : individuelle primaire

Altitude supérieure maximale :

Altitude supérieure minimale :

Position du squelette :

- Décubitus dorsal.

- Tête à l'ouest, face supérieure.

- Membres supérieurs :

- il ne subsiste que l'humérus Dr et quelques éléments de la main qui laisse supposer que le membre supérieur Dr était fléchi (abduction), coude éloigné du corps format un angle d'environ 90°, main sur l'abdomen (position moyenne)

- Membres inférieurs symétriques :

- en extension, genoux rapprochés.

Lésions pathologiques macroscopiques :

Aucune pathologie n'a été décelée.

Description taphonomique :

- Phase initiale de décomposition : espace colmaté

- Le crâne : malgré son état de conservation moyen, il est visible en vue supérieure en position primaire. La mandibule est fermée et l'articulation temporo-mandibulaire est étroite. Au moment du démontage du crâne, nous avons pu noter des connexions étroites entre l'atlas et la partie basilaire et entre l'atlas et l'axis. Les deux vertèbres étaient visibles en face antérieure.

- le rachis : seul est visible le segment C3-C7 du bloc cervical qui apparait en face antérieure et en connexion lâche. Le bloc thoracique est perturbé, quant au bloc lombaire il est en connexion lâche et en face antérieure d'apparition.

- La ceinture scapulaire : les scapulas sont en position primaire et visible en face d'apparition antérieure. La connexion scapulo-humérale Dr est en connexion étroite

- Le thorax : Seuls quelques vestiges de côtes ont été identifiés

- Le membre supérieur G : non représenté.

- Le membre supérieur Dr : il ne subsiste que l'humérus Dr en position primaire visible en face antérieure et quelques métacarpiens en place au niveau de l'abdomen laissant supposer la flexion du membre

- La ceinture pelvienne : elle est semi-ouverte avec une mise à plat de l'ilium Dr visible en face médiale et un effet de contrainte au niveau de l'ilium G visible en face antéro-médiale

- Le membre inférieur G : fémur en position primaire visible en face antérieure, genou en connexion lâche. Tibia et fibula sont en connexion étroite en face d'apparition antérieure. Aucun élément du pied n'a été retrouvé.

- Le membre supérieur Dr : en position secondaire suite à un déplacement de l'épiphyse distale, le fémur est visible en face antérieure d'apparition. Le tibia a subi une rotation axiale vers l'extérieure, position secondaire et apparait en face antéro-médiale. La fibula est en position primaire et visible en face antérieure. Aucun élément du pied n'a été retrouvé.

Type d'architecture funéraire :

Inhumation abritant un nourrisson. Fosse sépulcrale aux limites relativement larges de forme sensiblement trapézoïdale et à fond plat. Elle est directement aménagée dans le substrat. La position des restes osseux laisse supposer la présence d'un linceul contraignant au niveau des membres inférieurs.

Orientation : E-O

- Mensurations de l'os coxal G (cf. fig. 2) :



Fig. 2 : Mensurations sur l'os coxal G

A-B (b2)	A-C	B-C	H-C (b1)	b3	b4
7.9 mm	3.9 mm	3.9 mm	3.1 mm		

SITE : Ereuryk 14	Date :	Age : entre 10 et 12 ans	Secteur : SOND 6 N° US : 1438	N° tombe : 120
-------------------	--------	-----------------------------	----------------------------------	----------------

Sép. primaire		Sign. externe	<input type="checkbox"/>	Esp. vide	
Sép. second.	<input type="checkbox"/>	Str. interne		Espace colmaté	<input type="checkbox"/>
Sép. détruite		Mobilier	<input type="checkbox"/>	Esp. ?	<input type="checkbox"/>

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Dent présente au niveau occlusal
- E Dent présente, en éruption
- N Dent présente mais non sortie
- Dent identifiée avec certitude
- L Bement isolé et identifiée en cours de calcification
- ? Dent isolée dont l'identification n'est que supposée
- X Dent perdue ante mortem (Résorption alvéolaire)

Cervicales	Thoraciques	Lombaires

Commentaire :

CONSERVATION OSSEUSE

- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue

U MR58 09 CNRS d'après T.S. Constanides-Westermann et C. Meiklejohn, modifié par P. Courtaud, H. Duclay et M. Guillon, Informatisation M. Coutureau (I.R.A.N.)

▣ SOND 6 - SEP 120 us :

Description anthropologique :

Age au décès : immature entre 10 et 12 ans

Stade dentaire (cf. fig. 3 et 4) :

L'incisive centrale supérieure G définitive (21) présence un apex non édifié.

Les premières et deuxièmes molaires supérieures Dr et G déciduales (54-55-64-65) sont encore en place.

Les premières molaires supérieures Dr et G définitives (16-26) semble avoir leur croissance terminée.

Les couronnes des deuxièmes molaires supérieures Dr et G définitives (17-27) sont incluses et leur couronne est édifiée.

Les incisives centrales et latérales inférieures G et Dr définitives (31-32-41-42) ont leur apex édifié.

Les premières et deuxièmes molaires inférieures Dr et G déciduales (74-75-84-85) sont encore en place.

Les premières molaires supérieures G et Dr définitives (36-46) semble avoir leur croissance terminée.

Les couronnes des deuxièmes molaires supérieures G et Dr définitives (37-47) sont incluses et leur couronne est édifiée.



Fig. 3 et 4 : Stades d'évolution dentaire du maxillaire et de la mandibule

Sexe : féminin possible

Type de sépulture : primaire

Altitude supérieure maximale :

Altitude supérieure minimale :

Position du squelette :

- Décubitus dorsal.
- Tête à l'ouest, face antéro-supérieure.
- Membres supérieurs asymétriques :
 - membre supérieur G fléchi (adduction), coude proche corps formant un angle d'environ 45°, main en pronation sur le haut du thorax (position haute).

- membre supérieur Dr fléchi (adduction), coude proche du corps formant un angle d'environ 90°, main en pronation sur le bas du thorax (position moyenne).
- Membres inférieurs symétriques en extension, genoux légèrement rapprochés et pieds en connexion stricte.

Lésions pathologiques macroscopiques :

Important dépôt de tartre sur les faces linguales des incisives inférieures définitives

Présence d'un os épactal (cf. fig 5).

Spina bifida possible au niveau S2 S3 S4 (cf. fig. 6)

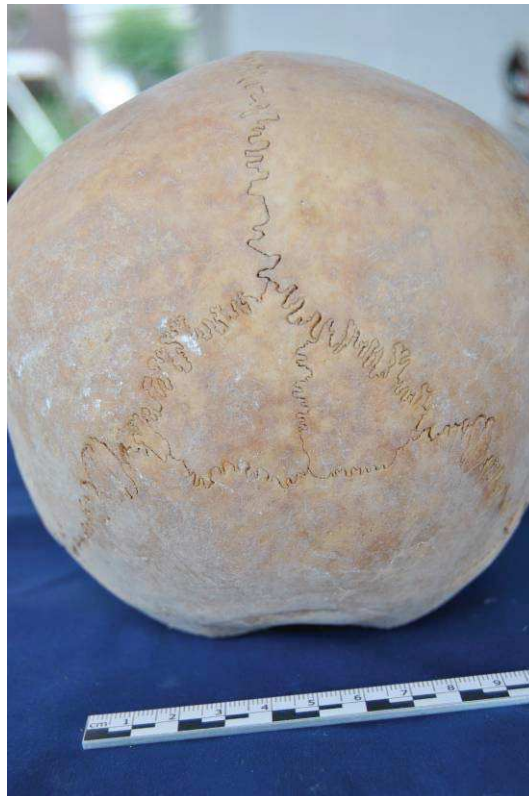


Fig. 5 : os épactal



Fig. 6 : spina bifida possible S2 S3 S4

Description taphonomique :

- Phase initiale de décomposition : espace vide à colmatage progressif

- Le crâne : visible en face antéro-supérieure et en position primaire avec une légère surélévation. La mandibule est semi-ouverte avec une connexion de l'articulation temporo-mandibulaire étroite. Au moment du démontage du crâne, nous avons pu noter des connexions étroites entre l'atlas et la partie basilaire et entre l'atlas et l'axis. Les deux vertèbres étaient visibles en face antérieure.
- le rachis : le segment C3-C7 du bloc cervical apparait en face antérieure et en connexion étroite. Le bloc thoracique est en position primaire et visible en face antérieure. Le bloc lombaire se trouve en position secondaire essentiellement dans la zone des membres inférieurs tout comme la ceinture pelvienne.
- La ceinture scapulaire : elle présente un effet de compression du à la paroi de la fosse et à la présence possible d'un linceul contraignant. Les scapulas sont en position primaire et visibles en faces d'apparition antéro-latérales. Les articulations scapulo-humérales sont étroites. La clavicule G est en position primaire visible en face antérieure et présente une connexion étroite avec le manubrium. La clavicule Dr est en position secondaire après rotation axiale, elle est visible en face supérieure et présente une connexion lâche avec le manubrium.
- Le thorax : mise à plat partielle des côtes visibles en face antéro-supérieure, les jonctions costo-vertébrales sont étroites. Le manubrium est en position primaire posé horizontalement sur le bloc supérieur des thoraciques.
- Le membre supérieur G : en position primaire l'humérus est visible en face d'apparition antéro/latérale, coude en connexion lâche. Radius et ulna sont en connexion étroite et en position parallèle visibles tous deux en face postérieure. L'ensemble de la main est disloquée mais l'orientation de l'avant bras et la position des carpes et métacarpes indique que la main se trouvait en pronation sur le manubrium.
- Le membre supérieur Dr : en position primaire l'humérus est visible en face d'apparition latérale. Les radius et ulna ne sont plus en connexion (pillage) mais les quelques éléments des mains encore en position primaire indique qu'elle était posait en pronation sur l'abdomen.
- La ceinture pelvienne : elle est en position secondaire essentiellement concentré dans la région des tibias.
- Le membre inférieur G : fémur en position primaire visible en face antérieure, genou en connexion étroite. Tibia et fibula sont parallèles, en position primaire et en face d'apparition antérieure. Le pied est en connexion stricte visible en face latérale aussi bien au niveau des tarses postérieurs et antérieurs comme pour les métacarpes.
- Le membre supérieur Dr : fémur en position primaire visible en face antérieure, genou en connexion étroite. Tibia et fibula sont parallèles, en position primaire et en face d'apparition antérieure. Le pied est en connexion stricte et posé sur le pied G. Il est visible en face médiale aussi bien au niveau des tarses postérieurs et antérieurs comme pour les métacarpes.

Type d'architecture funéraire :

Inhumation abritant un sujet immature. Fosse sépulcrale aux limites étroites directement taillée dans le tuf naturel et recouverte de dalles horizontale dont les espaces ont été comblés par divers éléments de tuf. Il en résulte un colmatage progressif de l'intérieur de la sépulture. Des zones encore vide sont nettement visible au moment du dégagement des dalles de couvertures. La présence d'un linceul n'est pas à exclure.

Notons un pillage probable ayant seulement impacté les zones des lombaires et de la ceinture pelvienne.

Orientation : E-O.

Observations :

6 lombaires et 11 thoraciques

Branches ischio-pubiennes soudées et acétabulum non soudés

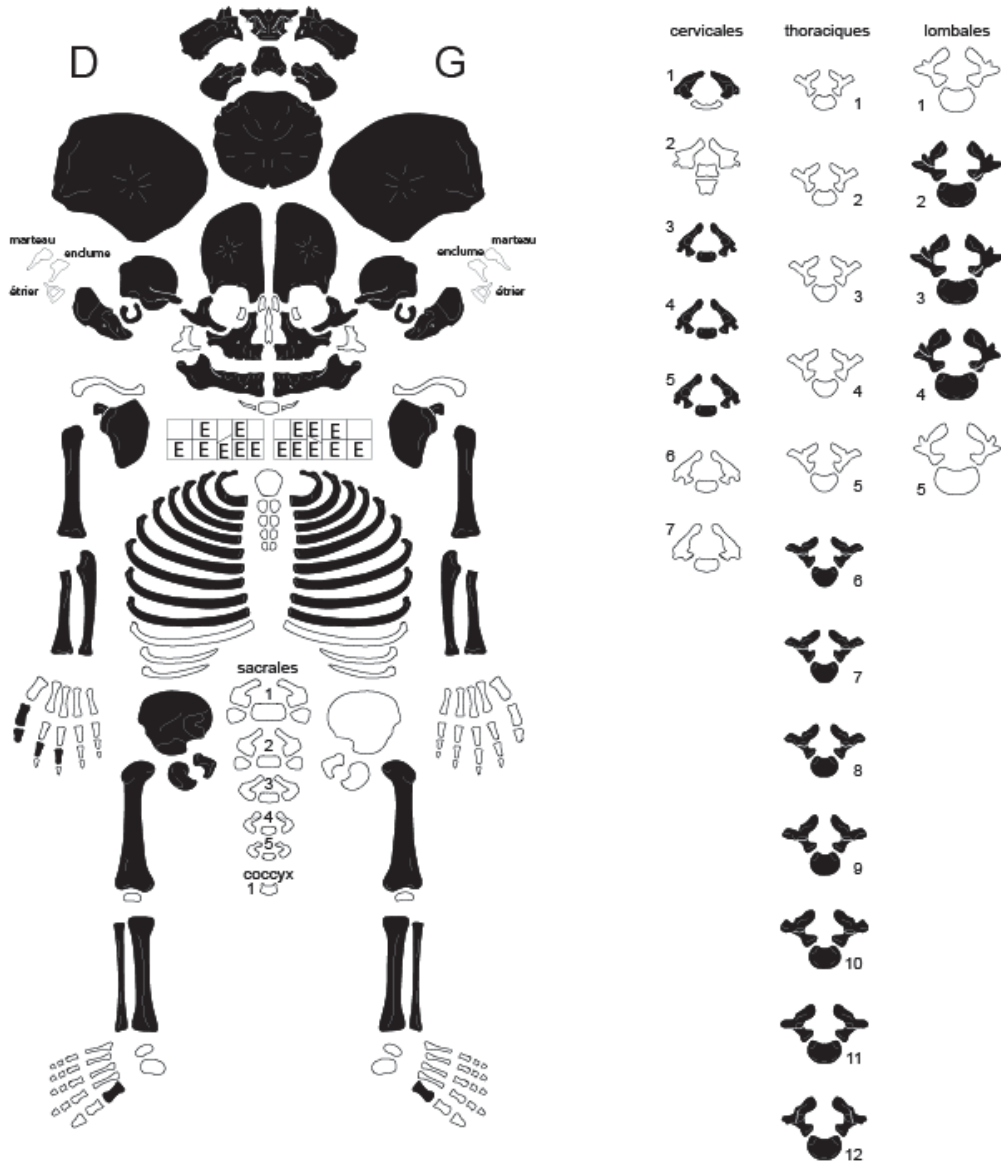
- Mensurations de l'os coxal G (cf. fig. 7) :



Fig. 7 : Mensurations sur l'os coxal G

A-B (b2)	A-C	B-C	H-C (b1)	b3	b4
27 mm	16.6 mm	15.8 mm	9.9 mm		

SITE : Ereruyk 14	Date :	NOURRISSON	Secteur : SOND 6	N° Tombe : 121
			N° US : 1448	
Sép. primaire		Esp. vide		Mobilier : Présence d'un grelot en bronze
Sép. second.		Espace colmaté		
Sép. perturbée		Esp. ?		
		Sign. externe		
		Str. interne		
		Mobilier		



LEGENDE : Codes de conservation des os

- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- ou Situation exacte inconnue
- ou Niveau, rang, latéralisation incertain

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- Germe présent in situ
- Germe présent mais isolé
- Un de ces élément est présent
- Dent présente, en éruption

D'après Pasca SELLIER UMR 5809 du CNRS, Laboratoire d'anthropologie des populations du passé, Université de Bordeaux I, avenue des Facultés, 33405 Talence cedex (adapté de TILLIER & DUDAY, 1990)

▣ SOND 6 - SEP 121 us :

Description anthropologique :

Age au décès : nourrisson entre 0,4 et 1,6 an.

Stade dentaire (cf. fig. 8) :

Les incisives latérales déciduales supérieures Dr et G (52 et 62) dont la racine est édiflée à $\frac{1}{2}$.

Les canines supérieures Dr et G (53-63) ont leurs racines édiflées aux $\frac{1}{4}$.

Les premières molaires déciduales supérieures Dr et G (54 et 64) dont la racine est édiflée au $\frac{1}{3}$.

Les couronnes des premières molaires déciduales supérieures Dr et G (55 et 65) ont leurs couronnes quasi édiflées.

Les couronnes des premières molaires définitives supérieures Dr et G sont incluses (16 et 26) ont leur couronne édiflée à $\frac{1}{2}$.

Les incisives centrales et latérales déciduales inférieures G et Dr (71-72-81-82) présentent des racines édiflées à $\frac{1}{2}$.

Les canines inférieures Dr et G (73-83) ont leurs racines édiflées aux $\frac{1}{4}$.

Les couronnes des premières molaires déciduales inférieures Dr et G (75 et 85) ont leurs couronnes quasi édiflées.

Les couronnes des premières molaires définitives supérieures Dr et G sont incluses (36 et 46) ont leur couronne édiflée à $\frac{1}{2}$.



Fig. 8 : Stade d'évolution dentaire de la mandibule

Sexe : féminin possible

Type de sépulture : primaire

Altitude supérieure maximale :

Altitude supérieure minimale :

Position du squelette :

- Décubitus dorsal.
- Tête à l'ouest, face supérieure.

- Membres supérieurs :
 - membre supérieur G probablement fléchi (abduction), coude légèrement éloigné du corps formant un angle aux environs de 110° , main en supination probable (position basse).
 - membre supérieur Dr : position indéterminée
- Membres inférieurs symétriques en extension, d'après les tibias seuls os encore en place.

Lésions pathologiques macroscopiques :

On note la présence sur les moitiés proximales des faces postérieures des deux fémurs des traces de prolifération osseuse concernant les zones correspondant à la ligne âpre (cf. fig. 9).



Fig. 9 : prolifération osseuse sur les deux fémurs

Description taphonomique :

- Phase initiale de décomposition : espace vide
- Le crâne : visible en face supérieure et en position primaire, il s'est en partie disloqué et effondré sur lui-même après la disparition des zones cartilagineuses. La mandibule est fermée et l'articulation temporo-mandibulaire est en connexion étroite.
- le rachis : il est représenté en majeure partie mais entièrement dispersé sur l'ensemble de la sépulture.
- La ceinture scapulaire : comme pour le rachis les côtes sont dispersées sur l'ensemble de la surface.
- Le thorax : comme précédemment nous avons une bonne représentativité mais une importante dispersion.
- Le membre supérieur G : seuls les radius et ulna semblent en position primaire, ils sont parallèles et en face d'apparition antérieure ce qui induit une position probable de la main en face d'apparition palmaire au niveau du bas de l'abdomen.
- Le membre supérieur Dr : il est perturbé
- La ceinture pelvienne : elle est perturbée.
- Le membre inférieur G : seul le tibia est encore en position d'origine, il semble avoir subi une rotation axiale vers l'extérieur de sorte qu'il est visible en face médiale.
- Le membre supérieur Dr : comme précédemment, seul le tibia est encore en position d'origine, il semble avoir subi une rotation axiale vers l'extérieur de sorte qu'il est visible en face médiale.

Type d'architecture funéraire :

Inhumation abritant un nourrisson. Fosse sépulcrale de forme trapézoïdale, à font plat, aux limites nettes et relativement larges par rapport à la taille de l'individu. Son creusement a été directement réalisé dans le tuf naturel. La paroi Nord Ouest est formée par deux dalles posées de champ.

L'ensemble devait probablement être recouvert de dalles horizontales. Le squelette a subi d'importantes perturbations.

Notons la présence dans la zone du sternum d'un grelot en bronze.

Orientation : E-O.

Observation :

Nous sommes probablement en présence d'un individu présentant une déformation volontaire du crâne avec une dépression dans la partie médiane et transversale de l'os frontal (cf. fig. 10).



Fig. 10 : déformation probable du crâne

- Mensurations de l'os coxal G (cf. fig. 11) :



Fig. 11 : Mensurations sur l'os coxal G

A-B (b2)	A-C	B-C	H-C (b1)	b3	b4
14.7 mm	11.4 mm	6.3 mm	2.9 mm		

▣ Fosse 122 us :

Description anthropologique :

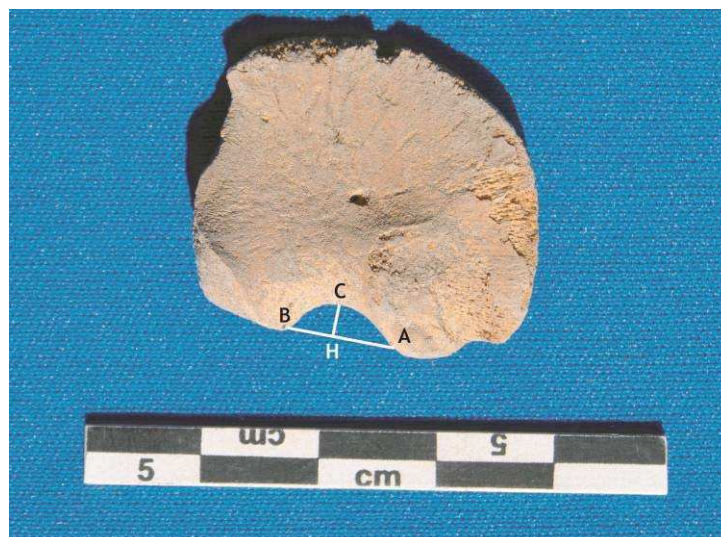
Listing des os attribuables et estimation du NMI de la couche supérieure de la fosse.

Adultes :

1 adulte représenté uniquement par des éléments du neurocrâne.

Immatures :

- Plusieurs éléments appartenant à 2 immatures au niveau des neurocrânes.
- 1 temporal G et 1 temporal Dr compatible au niveau des dimensions et dont les anneaux tympanaux sont en cours de soudure :
Temporal G : largeur de l'écaille : 57.3 mm - hauteur : 37.7 mm correspondant à un **sujet entre 0,5 et 1,5 an.**
- 1 humérus Dr quasi complet Longueur estimée : 92 mm correspondant à un **sujet entre 0,9 et 1,8 an.**
- 1 clavicule G Longueur : 66.1 mm correspondant à un **sujet entre 1,3 et 2,5 ans.**
- 1 radius et 1 ulna G compatibles longueurs respectives : 71,7 mm et 79 mm correspondant à un **sujet entre 0,9 et 1,82 an.**
- 1 radius G Longueur : 90.2 mm correspondant à un **sujet entre 1,3 et 2,5 ans.**
- 1 os coxal Dr Longueur : 32.7 mm et hauteur 26 mm correspondant à un **nourrisson entre 0,04 et 0,5 an.**



DFig. : Mensurations sur l'os coxal Dr

A-B (b2)	A-C	B-C	H-C (b1)	b3	b4
9.1 mm	5.1 mm	4.3 mm	2.2 mm		

- 1 os coxal G hauteur : 40.1 mm correspondant à un **sujet entre 0,6 et 1,5 an.**

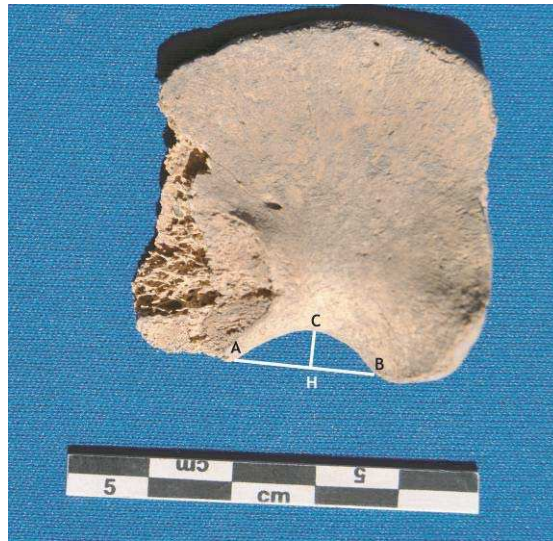


Fig. : Mensurations sur l'os coxal G

A-B (b2)	A-C	B-C	H-C (b1)	b3	b4
15.1 mm	10.4 mm	7.4 mm			

- 1 branche pubienne d'os coxal G Longueur : 23.4 mm correspondant à un **sujet entre 0,9 et 1,8 an.**
- 1 branche pubienne d'os coxal G Longueur : 27.7 mm correspondant à un **sujet entre 1 et 1,9 an.**
- 1 fragment de ¼ proximal de fémur G appartenant à un sujet plus âgés que tous les immatures identifiés dans cette couche
- 1 tibia G Longueur 57.3 mm correspondant à un **sujet entre 0,04 et 0,5 an.**
- 2 fragments de tibias G et Dr qui semble compatible au niveau du développement Longueur estimée du G 61.1 mm correspondant à un **sujet entre 0,1 et 0,6 an.**

Listing des os attribuables et estimation du NMI de la couche inférieure de la fosse et vraisemblablement incompatible avec ceux de la couche supérieure.

Adultes :

- 1 fragment d'os coxal G comprenant l'acétabulum (volumineux) une partie de l'ischion et de la branche ischio-pubienne appartenant à un sujet masculin probable de type robuste

Immatures :

- 1 héli-maxillaire Dr comprenant la canine déciduale (53) incluse dont la couronne semble édiflée, la première molaire supérieure déciduale (54) en cours de croissance dont le 1/3 des racines semble édiflée et la couronne incluse de la deuxième molaire supérieure (55) dont la couronne semble édiflé.

Longueur : 38.2 mm, hauteur : 39.5 mm, largeur : 32.7 mm, Longueur diagonale : 39.7 mm correspondant à un sujet entre 0,7 et 1,8 an.



Fig. : Stade d'évolution dentaire sur le maxillaire

- 1 fragment de branche postérieure d'hémi-mandibule G comprenant les loges des couronnes des molaires déciduales, Largeur postérieure : 17 mm correspondant à un sujet entre 0,04 et 0,5 an.
- 1 mandibule comprenant les incisives latérales inférieures G et Dr déciduales (72-82) en début d'éruption, les canines inférieures G et Dr (73-83) sont incluses avec la couronne édifiée, les premières molaires inférieures déciduales G et Dr (74-84) en début d'éruption avec la racine édifiée au $\frac{1}{4}$, les couronnes des deuxièmes molaires déciduales G et Dr (75 et 85) incluses, les couronnes incluses des premières molaires inférieures G et Dr définitives (36-46) correspondant à un sujet entre 0,3 et 1,1 an.



Fig. : Stade d'évolution dentaire sur la mandibule

- 1 clavicule Dr 71.2 mm correspondant à un sujet entre 5 et 6 ans.
- 1 humérus G Longueur : 95.5 mm correspondant à un sujet entre 0,9 et 1,8 an.
- 1 humérus Dr Longueur : 67.3 mm correspondant à un sujet entre 0,04 et 0,5 an.
- 1 ulna Dr Longueur 79.9 mm correspondant à un sujet entre 0,3 et 0,8 an.
- 1 os coxal Dr Longueur : 35.1 mm probablement masculin correspondant à un sujet entre 0,04 et 0,5 an.



Fig. : Mensurations sur l'os coxal Dr

A-B (b2)	A-C	B-C	H-C (b1)	b3	b4
8.4 mm	4.9 mm	4.9 mm	2.7 mm		

- 1 fémur G Longueur : 74.6 mm correspondant à un **sujet entre 0,04 et 0,5 an.**
- 1 fragment de fémur G Longueur estimée : 68.2 mm correspondant à un **sujet périnatal.**
- 1 fémur G Longueur : 115.9 mm largeur épiphyse : 32.1 mm correspondant à un **sujet entre 0,9 et 1.9 an.**
- 1 tibia G Longueur : 94.5 mm correspondant à un **sujet entre 0,4 et 1,5 an.**
- 1 tibia G Longueur : 93.3 mm correspondant à un **sujet entre 0,4 et 1,5 an.**

Nombre minimum d'individus :

Nous avons identifiés les restes épars et incomplet **d'un adulte et de 10 sujets immatures.** Ces derniers se répartissent comme suit :

Age estimé	Périnatal	0,04 - 0,5 an	0,1 - 0,6 an	0,3 - 0,8 an	0,5 - 1,5 an	0,9 - 1,8 an	1,3 - 2,5 ans	5 - 6 ans
Nombre	1	1	1	1	2	2	1	1

Tableaux de mensurations des immatures

N° Sép	108	120
Temporal G		
Hauteur de l'écaille	23,8	
Longueur de l'écaille		
Largeur de l'écaille	30,4	
Longueur du pétreux	36,6	
Hauteur du pétreux	17,9	
Diamètre anneau tympanal	12	
Temporal D		
Hauteur de l'écaille	23,2	
Longueur de l'écaille		
Largeur de l'écaille	32,1	
Longueur du pétreux	35,9	
Hauteur du pétreux	17,3	
Diamètre anneau tympanal	12	
Occipital		
Largeur maxi de la base	13,6	
longueur sagittale de la base	13,2	
Longueur maxi de la base	16,1	
Longueur maxi écaille G	26,3	
Largeur maxi écaille G	15,8	
Longueur maxi écaille D	26,5	
Largeur maxi écaille D	15,5	
Frontal		
Hauteur frontal G		
Largeur frontal G		
Hauteur frontal D		
Largeur frontal D		
Pariétal		
Hauteur pariétal G		
Largeur pariétal G		
Hauteur pariétal D		
Largeur pariétal D		

Tableau 1 : mesures crâniennes

N° Sép	108	120	121
Sphénoïde			
Hauteur du corps	9,6		
Largeur du corps	11,4		
Longueur petite aile G	19,9		
Hauteur petite aile G	15,1		
Longueur grande aile G	29,3		
Hauteur grande aile G	11		
Longueur petite aile D	18,9		
Hauteur petite aile D	11		
Longueur grande aile D			
Hauteur grande aile D			
Zygomatique			
Longueur G			36,9
Hauteur en oblique G			30,9
Longueur D	21,8		35,3
Hauteur en oblique D	19,7		30,6
Maxillaire G			
Longueur			40,9
Hauteur			39,9
Largeur			32
Longueur en oblique			44,1
Maxillaire D			
Longueur			40,2
Hauteur			32
Largeur			37,8
Longueur en oblique			
Mandibule			
Longueur du corps G	35,6		
hauteur postérieure G	17		
longueur en oblique G	47,4		
Longueur du corps D	35,1		
hauteur postérieure D	17,5		
longueur en oblique D	46,7		

Tableau 1 suite : mesures crâniennes

N° Sép	108	120	121
Clavicule G			
Longueur maximum	42,5	97,3	64,4
Clavicule D			
Longueur maximum	42,1	97,8	65,4
Scapula G			
Longueur surf gléno		24,2	13,3
diamètre milieu surf gléno		17,4	9,8
Longueur totale masse gléno		36,1	18,7
Longueur de l'épine		82,7	
Largeur de l'aile		67,8	
Longueur de l'aile		103,5	
Hauteur sup de l'aile		33,7	
Hauteur inf de l'aile		78,9	
Hauteur acromion		17,1	
Scapula D			
Longueur surf gléno	7,1	24,7	13,9
diamètre milieu surf gléno	5,3	16,6	10,9
Longueur totale masse gléno	10,5	36,2	
Longueur de l'épine		83,7	48,2
Largeur de l'aile	26,7	67,9	41
Longueur de l'aile	33,4	102,8	57,9
Hauteur sup de l'aile		31,2	25
Hauteur inf de l'aile		82,2	44,8
Hauteur acromion		17,2	7,3

Tableau 2 : mesures des ceintures scapulaires

N° Sép	108	120	121
Humérus G			
Longueur maximum	62,2	207,4	
Largeur épip distale			
Humérus D			
Longueur maximum		212,7	
Largeur épip distale			
Radius G			
Longueur maximum		152,9	75,9
Radius D			
Longueur maximum		156,1	
Ulna G			
Longueur maximum		167,8	
Ulna D			
Longueur maximum		172,5	

Tableau 3 : mesures des membres supérieurs

N° Sép	108	120	121
Aile iliaque G			
Longueur maximum	29,9	105,1	55,5
Hauteur maximum	25,7	82,3	45,2
Aile iliaque D			
Longueur maximum	31,6	105,1	54,9
Hauteur maximum	27,3	84,2	
Ischion G			
Longueur maximum	18,8		
Largeur maximum	12,3		
Ischion D			
Longueur maximum	18,2		30,7
Largeur maximum	11,5		20,4
Pubis G			
Longueur maximum	14,3		
Pubis D			
Longueur maximum	13,9		32,6

Tableau 4 : mesures des ceintures pelviennes

N° Sép	108	120	121
Fémur G			
Longueur maximum	72,6	285	118
Largeur épip distale	19,2	57,1	34,9
Fémur D			
Longueur maximum	71,1	284	118
Largeur épip distale	19,4	56,4	34,9
Tibia G			
Longueur maximum	65	239	99,6
Tibia D			
Longueur maximum	63,9	238	99,1
Fibula G			
Longueur maximum	61,2	238	98,2
Fibula D			
Longueur maximum	61,4	237	98
MTT 1 G			
Longueur maximum		39,4	21
MTT 1 D			
Longueur maximum		39,4	21
Talus G			
Longueur maximum		39,2	
Talus D			
Longueur maximum		39	
Calca G			
Longueur maximum		52,7	
Calca D			
Longueur maximum		52,7	

Tableau 5 : mesures des membres inférieurs